

**Réfléchir  
Agir  
Transformer**



UNE ASSOCIATION  
QUI SOUTIENT  
**VOS PROJETS**  
AU QUOTIDIEN



Credit photo - Bois et paille

**Projet Social et Familial  
2025 - 2028**

**Ensemble**



# Éditorial

Le Centre SocioCulturel du Mellois (CSC) est une association d'éducation populaire qui œuvre sur un territoire rural au centre du Poitou, dans un rayon de quelques kilomètres autour du bourg de Melle.

Ce bourg – ou plutôt, ce gros village, quand on le considère depuis la ville - est éloigné des agglomérations alentours et offre à ses habitants une grande diversité d'activités culturelles, sportives, de loisirs et de solidarité, portée par un tissu associatif dense et remarquable pour une commune de cette taille.

On peut considérer qu'à Melle, on a tout ce dont on a besoin. Pourtant, l'existence de toutes ces propositions n'est pas suffisant pour être pleinement habitant, avoir des relations sociales, se faire des amis, s'épanouir dans sa vie.

C'est là que le CSC a sa place et occupe sa mission intrinsèque. À l'occasion de l'écriture de ce nouveau projet social, les administrateurs ont résumé la raison d'être du CSC du Mellois ainsi :

**❖ Notre CSC est lieu repère, fiable et identifié, où chacun, quel que soit son vécu, est accueilli sans jugement. Il agit pour apporter de la joie et permettre à chacun de se sentir appartenir au monde et à son environnement.**

Cela signifie pour nous que le CSC du Mellois joue un rôle de carrefour pour les habitants et les associations locales. Il permet de mettre en lien des individus qui ont envie de se sentir habitants et d'être un membre du village.

Notre CSC est implanté depuis sa création il y a 45 ans, dans une maison historique du bourg, solide, repérable, à l'intérieur de laquelle œuvrent des salariés compétents, engagés, en qui l'on a confiance. Notre association est dans la recherche permanente de coopération et de connexion avec les autres associations et institutions locales, pour imaginer avec et pour les habitants les actions qui pourront contribuer à leur épanouissement.

Le CSC du Mellois, adhérent à la Fédération des Centres sociaux et SocioCulturels de France, revendique les valeurs de ce réseau national de démocratie, de dignité humaine, de solidarité et de laïcité.

Nous souhaitons mettre en avant d'autres valeurs que nous souhaitons incarner dans nos choix et nos actions. Pour les identifier, nous nous sommes dit : « Si demain, nous n'avions plus aucun moyen, qu'est-ce qui persisterait quoi qu'il arrive ? A quoi refuserions-nous de renoncer ? Qu'est-ce qui fait l'ADN de notre engagement et de nos actions ? » :

**La convivialité et la positivité : voir le verre à moitié plein, accueillir et aller-vers les habitants avec le sourire, chercher des solutions aux problèmes, créer du lien, relier les gens, susciter les amitiés.**

**L'écoute et l'ouverture : accueillir de manière inconditionnelle et professionnelle, accueillir la diversité des individus, favoriser les rencontres intergénérationnelles, être présents aux autres.**

**L'humanité : incarner la sororité et la fraternité, veiller au bien des uns et des autres, croire dans l'humain, s'émerveiller devant l'expression de la joie, s'émerveiller devant les petits ou les grands pas de chacun.**

**Le partage et l'outillage : permettre à chacun d'offrir ce qu'il sait et d'apprendre des autres, donner les outils pour favoriser l'émancipation de chacun dès le plus jeune âge, outiller pour oser des expériences, encourager l'estime de soi, éveiller la curiosité pour s'appropriier son environnement, faire émerger et valoriser les talents de chacun**

**L'appartenance à l'environnement : s'émerveiller devant la nature pour mieux la connaître et la protéger, replacer l'individu au cœur de son écosystème, contempler et voir le beau dans ce qui nous entoure, conscientiser et amoindrir notre impact sur l'environnement, le vivant et le climat.**

Le renouvellement du projet social et familial est une contractualisation avec la CAF qui valide un agrément pour 4 ans. Nous avons bénéficié en 2022 d'un report d'une année pour effectuer ce renouvellement afin de laisser le temps à l'équipe de professionnels de se stabiliser et à la nouvelle directrice de prendre la mesure de son poste.

C'est aussi une démarche mobilisatrice qui permet de nous interroger collectivement (habitants, bénévoles, salariés) sur les actions mises en œuvres et les réajustements à faire pour répondre aux mieux aux besoins des habitants du territoire. Ce travail d'élaboration nous a permis de construire du sens commun.

Nous concevons ce projet comme un outil :

→ **outil de valorisation** des actions auprès des partenaires,

→ **outil de référence** qui accompagnera les équipes et les administrateurs tout au long des 4 prochaines années.

Ce nouveau projet social et familial, ambitieux s'inscrit dans la continuité du précédent et nous permet de réaffirmer nos fondamentaux à l'interne comme à l'externe avec une réappropriation de ceux-ci, au travers de 4 axes stratégiques :

**Agir pour que les habitants soient acteurs de leur territoire et créer les conditions de leur citoyenneté**

**Agir pour créer les conditions de la rencontre entre partenaires et habitants**

**Agir pour permettre l'accès à la culture et aux loisirs à tous les habitants**

**Agir avec les habitants en faveur de la transition écologique solidaire et citoyenne**

Pour le Conseil d'Administration,

Aurore Cheminade et Priscillia Hoarau-Ozenne

Éditorial.....	2
Partie A - Le CSC du Mellois : nos références, nos valeurs, nos actions.....	6
1.    Un Centre SocioCultuel, c'est quoi ? .....	7
2.    Un projet social et familial de 4 ans comme élément central .....	11
2.1.    Une feuille de route qui donne sens à notre engagement.....	11
2.2.    Un projet d'animation globale et de coordination, d'animation collective famille agréé par la CAF .....	11
2.3.    Un projet politique qui vise l'amélioration des conditions de vie et un outil pertinent pour les collectivités locales.....	12
3.    Le centre socioculturel du Mellois : photographie .....	13
3.1.    Le CSC du Mellois : une association issue de l'éducation populaire .....	13
3.2.    Les bénévoles .....	15
3.3.    Une organisation au service du projet social.....	16
3.4.    Nos adhérents.....	18
Partie B - Notre démarche méthodologique.....	19
4.    Une phase préparatoire .....	21
5.    Phase de pré-projet : bilan et évaluation 2020 - 2024 puis diagnostic de territoire .....	22
5.1.    Bilan et évaluation du projet 2020-2024.....	22
5.2.    Un diagnostic de territoire comme un portrait.....	22
5.3.    À la rencontre des habitants et des partenaires.....	24
6.    Phase d'élaboration et d'écriture du projet 2025-2028 et validation .....	27
Partie C - 2020-2024 : Bilan et évaluation des actions .....	28
7.    Bilan de la vie associative .....	30
7.1.    La vie associative chahutée dans un contexte de crise sanitaire.....	30
7.2.    Une situation financière fragilisée .....	31
7.3.    Une situation stabilisée et un plan d'action en cours .....	31
7.4.    Le partenariat.....	33
7.5.    Lieu de stage.....	34
8.    Bilan des activités et actions .....	34
8.1.    Les ateliers sportifs et culturels hebdomadaires.....	34
8.2.    Des événements festifs récurrents.....	37
8.3.    Bilan et évaluation par secteur d'activités.....	38
9.    Conclusion : ce que l'on retiendra du projet 2020-2024.....	71
Partie D - Diagnostic partagé.....	72
10.    Portrait du territoire .....	73
10.1.    Notre territoire d'action : rural, attractif et dynamique .....	73
10.2.    Un territoire rural attractif et dynamique.....	74
11.    Données socio-démographique et socio-économique des habitants .....	82
11.1.    Une diminution et un vieillissement de la population.....	82
11.2.    La taille des ménages diminue et le nombre de personnes seules augmente ....	84

11.3.	Un nombre important de familles monoparentales et de familles nombreuses....	84
11.4.	Des habitants qui pour les trois quarts ont une activité professionnelle.....	85
11.5.	Qualification et niveau d'études.....	86
11.6.	Des revenus relativement faibles.....	87
11.7.	Situation des allocataires CAF et MSA .....	87
11.8.	Les logements sont majoritairement individuels anciens et de grandes tailles....	88
➤	Ce qu'en disent les habitants .....	89
12.	Ce que nous retenons de ce diagnostic de territoire .....	90
Partie E -	Le projet 2025-2028.....	91

## Partie A - Le CSC du Mellois : nos références, nos valeurs, nos actions



# 1. Un Centre SocioCulturel, c'est quoi ?

## ❖ Un équipement d'animation de la vie sociale locale qui promeut une approche collective et globale

Il s'agit d'un équipement de proximité, d'animation de la vie sociale et de développement des liens sociaux.

Un outil au service de l'amélioration sociale et de la lutte contre l'exclusion qui privilégie la participation des habitants dans un souci de prévention et de mixité sociale, générationnelle et culturelle.

Le CSC s'intéresse à tout ce qui fait la globalité de l'individu et de la famille : soutenir les initiatives des habitants, accompagner les changements, les projets de jeunes et les parents dans leur rôle d'éducateur. Nous pensons que c'est par le dialogue et la participation à des activités, à des projets collectifs que chacun peut mieux maîtriser sa vie et devenir un citoyen actif.

## ❖ Un projet d'habitants qui vise l'amélioration sociale et qui contribue au développement local du territoire

Le CSC est un projet co-construit avec les habitants et les partenaires. C'est un foyer d'initiatives porté par une association d'habitants, aidés par des professionnels. Professionnels capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social local pour l'ensemble de la population d'un territoire.

## ❖ Une histoire de plus 100 ans et un projet soutenu par les institutions françaises

Les centres sociaux et socioculturels ont un peu plus de 100 ans. **« Leur projet social se situe entre les attentes, les initiatives de la population et les politiques publiques : le centre social est situé dans l'interface, mais du côté de "la demande sociale" c'est-à-dire du côté des attentes et initiatives des habitants dont il aide l'expression mais il est aussi le lieu de mise en œuvre des politiques publiques officielles, locales ou nationales ; son rôle est de contribuer à l'articulation des deux dynamiques ».**

## ❖ Un projet social polyvalent aux multiples dimensions

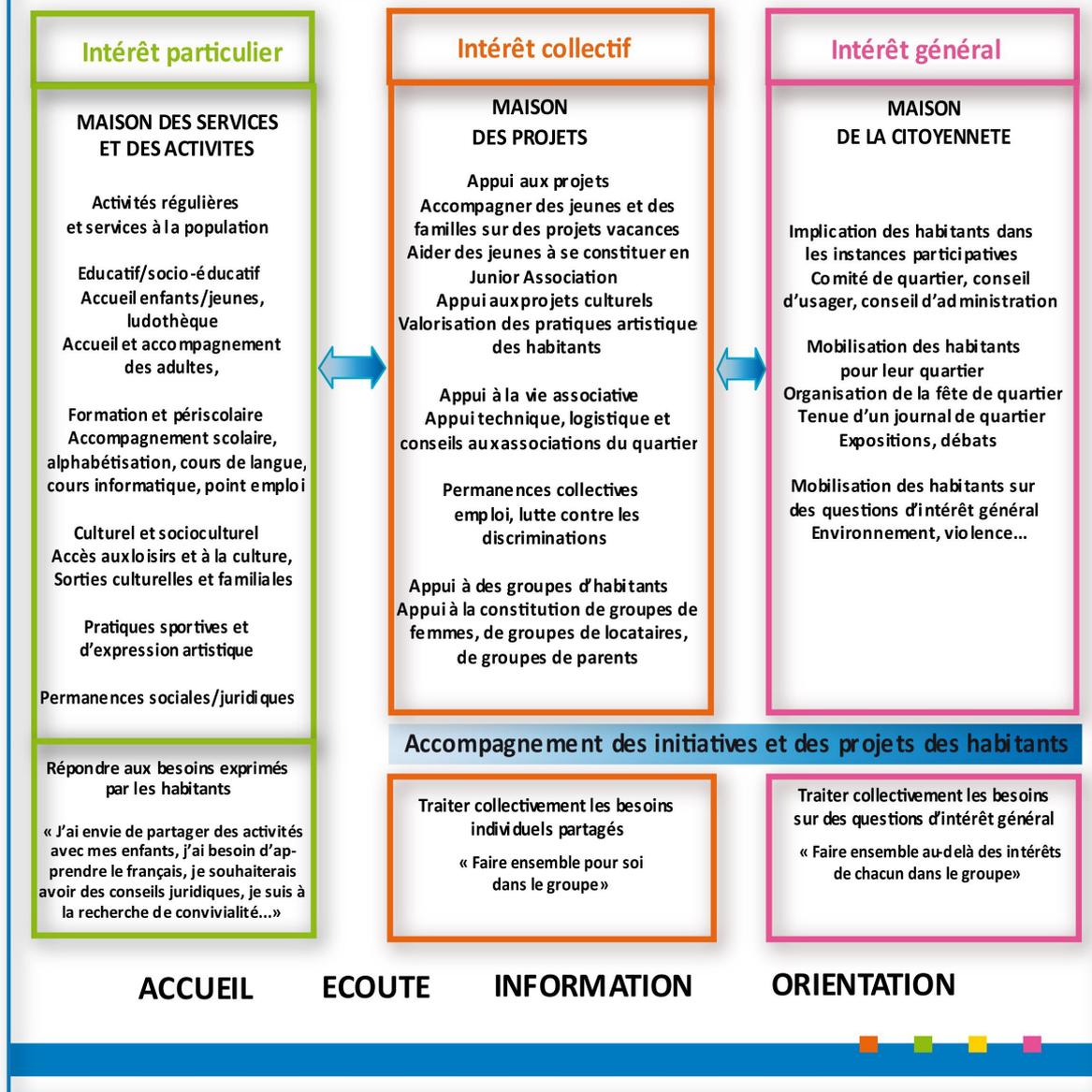
Les CSC sont des structures qui, dans leurs projets, créent et nourrissent le lien social, animent le débat démocratique, accompagnent des projets, des mobilisations d'habitants et construisent de meilleures conditions de vie.

Ils proposent des activités sociales, éducatives, culturelles, familiales pour répondre aux besoins et envies sur le territoire.



## CENTRE SOCIAL

Lieu d'accueil, d'écoute, d'échanges, de convivialité, d'activités et de services,  
il permet d'accompagner les projets des habitants, soutient la vie associative  
et œuvre en complémentarité avec les différents acteurs du territoire.



« D'après un document élaboré par la Fédération des centres sociaux de Rhône Alpes »

## ❖ Un projet d'éducation populaire ou la participation des habitants est privilégiée

Les centres sociaux et socioculturels s'inscrivent dans les mouvements de l'éducation populaire, reconnaissant à chaque individu la capacité et la volonté d'apprendre tout au long de la vie. Pour cela les méthodes d'animation et la pédagogie adoptée (pédagogie active) encouragent les personnes à apprendre à faire et à penser par soi-même en se nourrissant des savoirs et compétences des autres.

Dans cette dynamique c'est « *un foyer de démocratie locale qui place la participation des habitants au cœur de son projet* ».

## ❖ Un projet aux valeurs clairement affirmées

En 2000, la Fédération des Centres Sociaux et SocioCulturels (FCSF) à laquelle le CSC du Mellois adhère, adopte une charte qui réfère l'action des adhérents et des professionnels à 4 valeurs fondatrices :

### LA DIGNITÉ HUMAINE

Reconnaître la dignité, le respect et la liberté de tout homme et de toute femme est l'attitude première des acteurs des centres sociaux et socioculturels.

### LA SOLIDARITÉ

Considérer les hommes et les femmes comme solidaires, c'est à dire comme étant capables de vivre ensemble en société, est une conviction constante des centres sociaux et socioculturels depuis leurs origines.

### LA DÉMOCRATIE

Opter pour la démocratie c'est vouloir une société ouverte au débat et au partage du pouvoir.

### LA LAÏCITÉ

Le principe de laïcité est le moyen de faire vivre nos valeurs au service du vivre ensemble. C'est la garantie de nos libertés. Le fondement d'un projet de société ou l'existence commune entre des femmes et des hommes, d'origine, de culture, de philosophie, de croyance et / ou de religion différentes est possible.

#### Références :

*Charte fédérale des centres sociaux et socio-culturels de France (juin 2000)*

*Charte de la laïcité de la CNAF (2016)*

*Circulaire du 31 octobre 1995 de la Caisse Nationale des Allocations Familiales*

<https://www.centres-sociaux.fr/quest-ce-quun-centre-social/>

*Robert DURAND, Histoire des centres sociaux, du voisinage à la citoyenneté, Paris, Syros, 1996.*

# Carte postale

C'est un lien très important pour toutes les couches de la population. INDISPENSABLE!

J'en ai besoin pour les activités.

J'aime y travailler l'été avec les enfants

- beaucoup de gens se fréquentent avec plaisir
- c'est indispensable pour les rencontres et les activités, le lien social

Il m'a aidé à m'épanouir et à parler mon BAFB

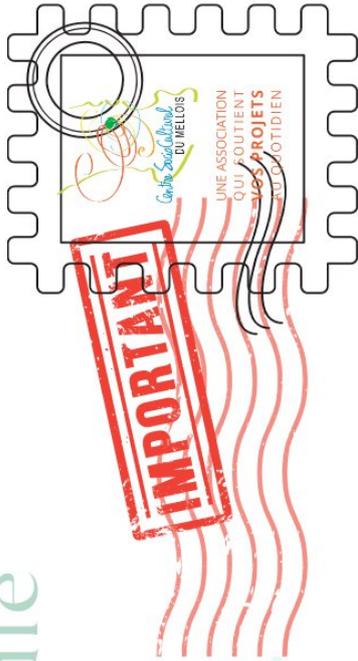
Grâce à lui les habitants se rencontrent dans un univers rempli d'échanges, de confiance, de projet, d'écoute sans jugement et dans la bienveillance

à la cohésion sociale en milieu rural, pour faire du lien entre les gens proposer des activités aux jeunes et aux moins jeunes, mixer les publics, faire se rencontrer les gens!

Il permet de faire du Bien Social, de soutenir et d'accompagner des familles. C'est une structure importante du territoire Mellois.

beaucoup d'habitants dépendent des CSC pour sortir de l'isolement, se retrouver, s'ouvrir aux autres et à la culture, apprendre et découvrir, s'amuser et rêver.

Pour son utilité sociale et culturelle le lien avec les associations. Et son super Accueil



Exp: habitants, salariés, administrateurs ou partenaires.

Dest.: Centre SocioCulturel du mellois

Cela apporte du lien, de la cohésion, de l'aide sur le territoire à tous les usagers, petits et grands, pauvres et riches... Vive les CSC!

C'est un outil formidable pour réunir les familles, partager, avancer ensemble quelque soit nos divergences et ressentiments

CSC = Inclusion - Éducation - Emploi - Santé - Vie locale

Il donne du sens à notre ville. Mes enfants peuvent découvrir des activités intéressantes et s'ouvrir sur le monde.

Il m'a aidé à m'épanouir et à parler mon BAFB

## 2. Un projet social et familial de 4 ans comme élément central

### 2.1. Une feuille de route qui donne sens à notre engagement

Le projet social est un document support qui définit :

- des orientations qui guident notre action sur plusieurs années,
- des orientations qui donnent sens à l'engagement associatif des bénévoles et à l'engagement professionnel des salariés.

Celui-ci fait l'objet d'une évaluation à mi-parcours qui permet d'interroger sa mise en œuvre et les pratiques afin de se réajuster.

### 2.2. Un projet d'animation globale et de coordination, d'animation collective famille agréé par la CAF

L'animation globale est une **méthode d'intervention** qui a pour objectif d'apporter une réponse globale aux besoins individuels et collectifs des habitants. Par conséquent dans la méthode il s'agit :

- d'élaborer un projet co-construit par des habitants et des professionnels auxquels sont associés les partenaires,
- d'accueillir, d'écouter, de rencontrer des individus et des familles, de faire émerger les attentes et d'analyser les besoins,
- de permettre à toutes les personnes de participer aux projets collectifs et de participer au dialogue avec les acteurs politiques et institutionnels,
- de mobiliser les ressources des habitants et soutenir la vie associative locale,
- d'innover dans les actions, de proposer et d'interpeller les bons interlocuteurs lorsque nécessaire.

Le CSC reçoit un agrément de la CAF en fonction de sa capacité à développer un projet d'animation globale sur son territoire d'action. Le projet est évalué au regard :

- d'une approche polyvalente et généraliste des besoins,
- de la qualité des réponses proposées, ce qui nécessite une équipe d'animation qualifiée,
- de l'implication des habitants dans les projets qui concernent leur quotidien.

L'animation collective famille s'inscrit dans ce projet d'animation globale et est animé par la référente famille en coopération avec les autres responsable de secteur. Le projet famille se veut transversal à l'ensemble des propositions faites, dans la mesure où l'objectif premier est d'accompagner les familles (au sens large) dans tous les moments de vie.

## 2.3. Un projet politique qui vise l'amélioration des conditions de vie et un outil pertinent pour les collectivités locales

La réflexion et la mise en œuvre du projet social et familial s'inscrivent dans la durée. C'est l'occasion de mobiliser et de créer des dynamiques collectives propices aux échanges de point de vue, aux réflexions et à l'élaboration de projets.

Tant que possible, le projet doit favoriser l'exercice de la citoyenneté des habitants et permettre de vivre des expériences démocratiques : espace de rencontre entre différents acteurs, mixité sociale, lieu d'échanges et de débats, lieu de coopération et de co-construction ...

C'est aussi un support qui permet de valoriser les possibilités d'action d'un CSC sur un territoire et d'en démontrer la plus-value. C'est un partenaire des acteurs publics parce qu'il facilite, du fait de son projet d'animation globale, la mise en œuvre efficace et cohérente des politiques publiques.

En complémentarité avec la CAF et la MSA, le CSC du Mellois est soutenu financièrement par la communauté de communes du Mellois en Poitou (Établissement Public de Coopération Intercommunale → EPCI), par la ville de Melle et par le Conseil Départemental des Deux Sèvres. Ponctuellement il peut recevoir (sur projet) des financements des services de l'État, de la Région ou de l'Europe.

### Les 4 missions du CSC, selon la CNAF :

#### ❖ Un équipement de quartier à vocation sociale globale

Ouvert à l'ensemble de la population habitant à proximité, il offre accueil, activités et services à finalité sociale. Il assure une fonction d'animation à la fois globale et locale. La fonction d'animation du centre social exclut la seule juxtaposition d'activités et de services. Ces derniers doivent être en cohérence avec le projet de la structure. Le projet social implique la participation des habitants et la concertation avec les partenaires.

#### ❖ Un équipement à vocation familiale et pluri-générationnelle

Lieu de rencontres et d'échanges entre les générations, il favorise le développement des liens familiaux et sociaux et contribue à dynamiser le tissu social.

#### ❖ Un lieu d'animation de la vie sociale

Il doit susciter la participation des usagers et des habitants à la définition des besoins, à l'animation locale, aux prises de décisions les concernant. Il a vocation à promouvoir la vie associative.

#### ❖ Un lieu d'interventions sociales concertées et novatrices

Compte tenu de son caractère généraliste, le centre social initie une action sociale concertée et négociée avec les différents acteurs locaux. Le centre social a pour vocation de contribuer au partenariat local et de susciter son développement.

*Source : Circulaire Cnaf n°56-1995 du 31 octobre 1995*

### 3. Le centre socioculturel du Mellois : photographie

#### 3.1. Le CSC du Mellois : une association issue de l'éducation populaire

L'association a été créée en 1979, elle s'est installée dans **les locaux du centre bourg** de Melle en 1980 ( 8, place René Groussard), elle a été reconnue par la CAF comme centre social (1er agrément) en 1981. Les actions en direction des jeunes (3-11 ans) et des adultes ont alors pu se développer. Dans les années 1990, une réflexion, avec les partenaires locaux, autour d'actions petite enfance s'organise et abouti à l'ouverture de la halte garderie, de la halte jeux et du relais d'assistantes maternelles. En 1999, le Bébé-bus (bus itinérant) débute son aventure dans le Mellois.

On y retrouve aujourd'hui ; l'accueil, l'espace adulte et famille, l'espace jeunesse ainsi que les bureaux administratifs.

En janvier 2005, l'association ouvre un nouvel espace d'accueil, rue de l'azuré (anciennement petite avenue de la gare) : **l'Espace Enfance Famille**. Sont accueillis des enfants de 10 semaines à 11 ans. On y retrouve le Multi-Accueil (la crèche), le Relais Petite Enfance (anciennement Relais d'Assistante Maternelle) et l'accueil de loisirs (ALSH : Accueil de Loisirs Sans Hébergement). La salle municipales du Mélia (rue du tapis vert) est également utilisé sur les temps péri-scolaire et de vacances puis l'école primaire de St léger de la Martinière pendant les vacances d'été.

# La commune de Melle vue par des habitants



En 2022, la mairie de Melle proposait à ceux qui vivent ou travaillent de recueillir leurs ressentis sur la ville de Melle. Suite à ces ateliers, cette carte a été dessinée par P. Cahurel et J. Foucher.

Le Conseil d'Administration (CA)<sup>1</sup> est l'instance politique de l'association qui étudie et valide les orientations stratégiques et qui est garant de la mise en œuvre du projet social.

Le CA compte 19 membres :

- un collège d'habitants (10)
- un collège d'associations (4)
- un collège de membres de droit (5)

Depuis 2023, un bureau et une commission RH-Finance, sont chargés de traiter les affaires quotidiennes du CSC en lien avec la directrice. Des commissions thématiques (petite enfance, enfance, jeunesse et adulte-famille) sont également proposées pour élaborer, mettre en œuvre et évaluer les projets. Elles sont mixtes et ouvertes aux administrateurs, bénévoles d'activités, bénéficiaires et professionnels.

Le bureau se réunit à minima 1 fois par mois, la commission RH-Finance autant que de besoins et des CA sont organisés au moins 4 fois dans l'année.

## 3.2. Les bénévoles

**Les bénévoles qui participent au pilotage** : 10 administrateurs dans le cadre du CA et diverses commissions et groupes projets, 12 habitants (jeunes et adultes) dans le cadre des commissions mixtes petite enfance (*Les RDV de la petite enfance*), jeunesse et adulte-famille (données 2024).

**Les bénévoles d'activités** : 3 personnes encadrent des activités hebdomadaires (atelier marche, marche à petit pas et atelier crochet) (données 2024).

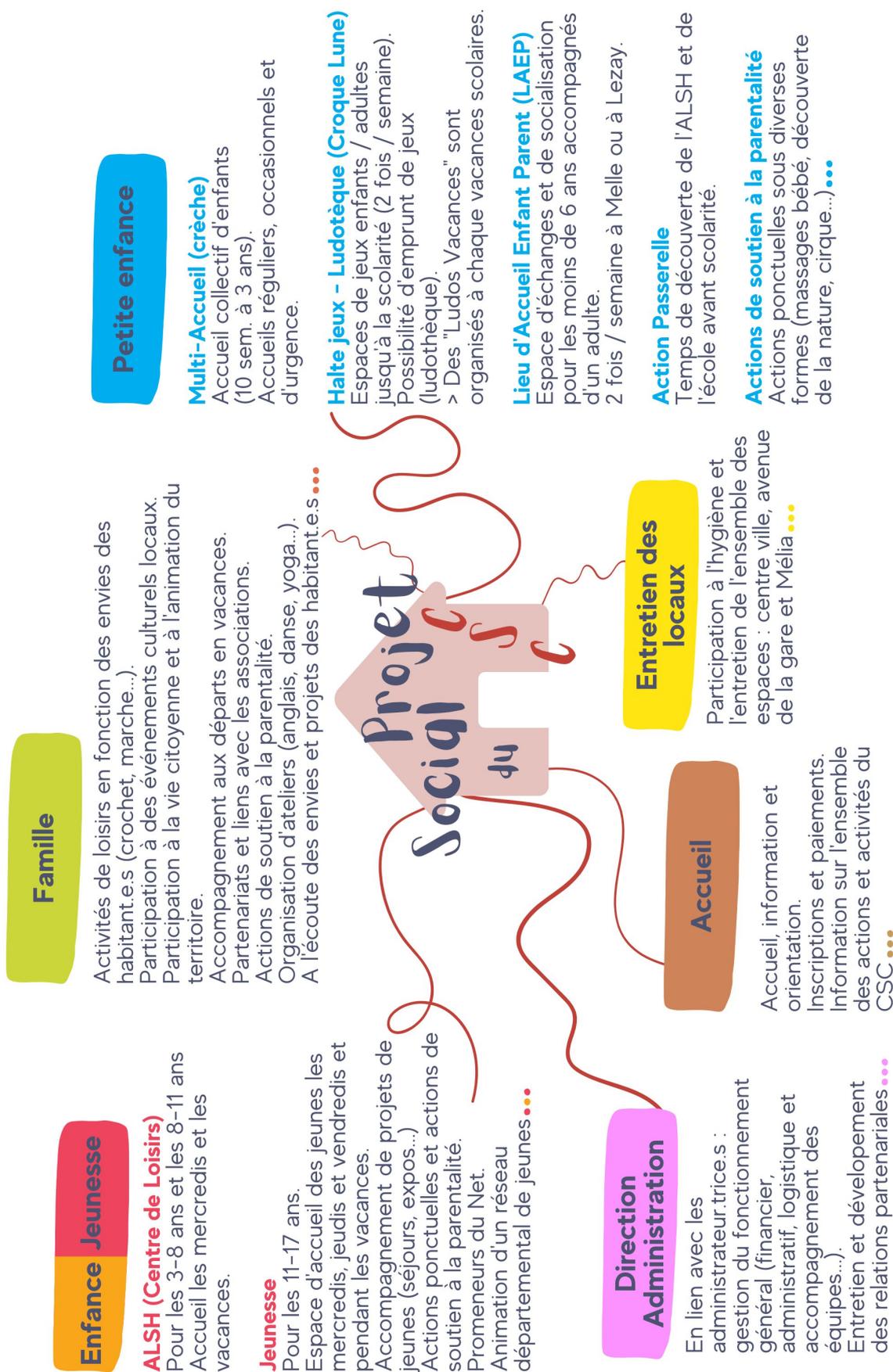
**Les bénévoles ponctuels** : leur nombre est moins facile à définir de manière exhaustive mais nous pouvons assurer que sur l'ensemble de l'année une cinquantaine de bénévoles (jeunes et adultes) permettent au actions du CSC de voir le jour (Carnaval, Fête de Noël, Octobre Rose, accompagnement de sorties avec les enfants, conduite de mini-bus ...).

L'accueil et l'accompagnement des bénévoles est un objectif que nous ne perdons pas de vue. La crise sanitaire a freiné la dynamique mais celle-ci reprend. Les modalités d'engagement des personnes changent (la nature, la temporalité ...) et nous devons y être attentif pour nous adapter.

---

<sup>1</sup> Annexe n°1- composition du Conseil d'Administration

### 3.3. Une organisation au service du projet social et familial

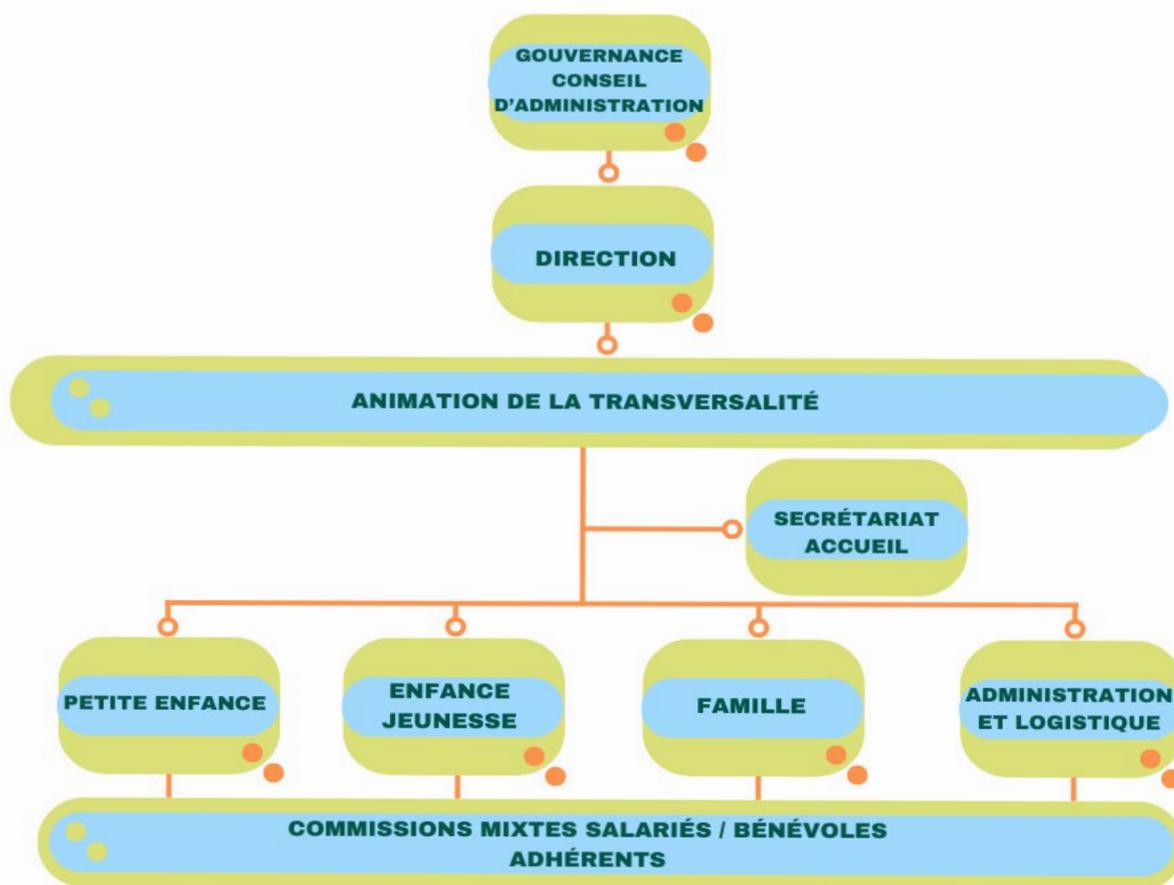


Le projet social et familial est mis en œuvre par une équipe de 22 professionnels permanents (20 etp)<sup>2</sup> et de 47 animateurs en CEE (Contrat Engagement Éducatif) en 2023 pour encadrer les temps d'accueil de loisirs des mercredis après-midi (accueil péri-scolaire) et des vacances scolaires.

Des bénévoles accompagnés ou non de professionnels participent ou encadrent des activités, ponctuelles ou récurrentes (atelier marche, crochet, sorties à la piscine, à la médiathèque ...). Les bénévoles ont aussi une place importante (élaboration, participation) pour la réussite des événements festifs portés par le CSC comme le carnaval ou la fête de Noël.

Des prestataires interviennent aussi pour encadrer les ateliers culturels et sportifs qui sont proposés aux habitants (atelier anglais, espagnol, atelier danse, atelier yoga).

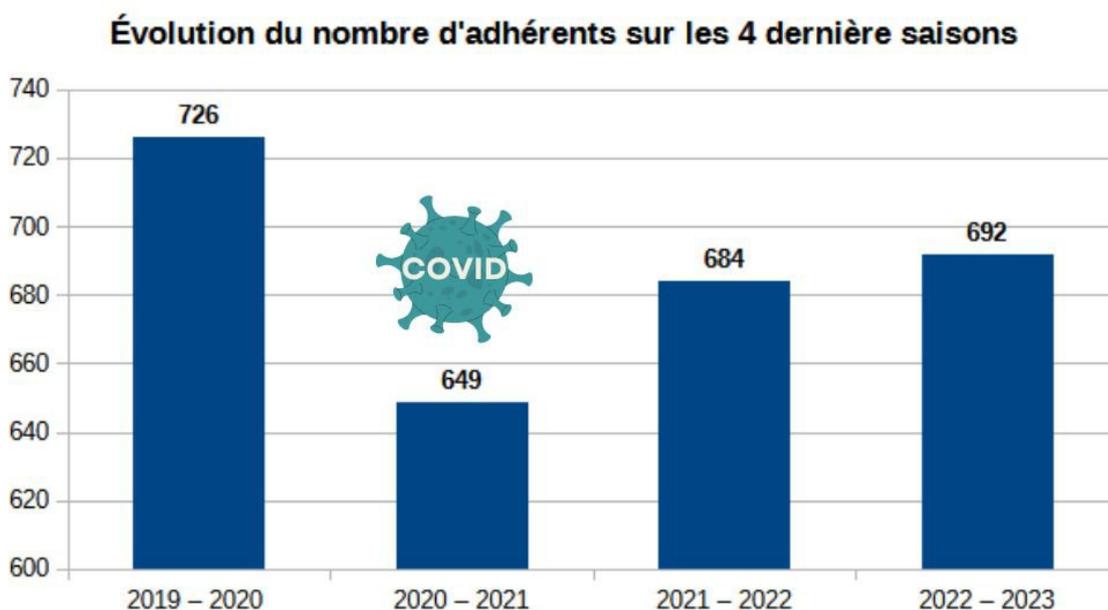
- L'organigramme de l'association a été retravaillé en 2023, suite à une réflexion menée avec l'équipe dans le cadre d'un Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) sur l'organisation interne. Nous avons clarifié les places de chacun dans l'organisation pour éviter les postes isolés (sans appartenance à une équipe), pour organiser l'animation des projets transversaux par les responsables de secteurs et se sentir appartenir à une seule entité, celle du CSC.



<sup>2</sup> Annexe n°2 - Composition de l'équipe professionnelle permanente

### 3.4. Nos adhérents

#### ❖ Des adhésions individuelles et familles



Après une assez forte diminution du nombre d'adhérents entre 2019 et 2021, période du COVID, on constate une augmentation du nombre des adhésions depuis 2022. Cette tendance devrait se confirmer en 2024.

Près de 75% habitent une commune de notre territoire d'action (ancien canton de Melle), 30 % le reste de la communauté de communes et 4% habitent en dehors. Ce sont des adhérents inscrits à des activités culturelles ou sportives proposées par le CSC ou encore des grands parents qui inscrivent ponctuellement leurs petits enfants à l'accueil de loisirs lors des vacances scolaires.

#### ❖ Des associations

Le nombre d'associations adhérentes a augmenté depuis quelques années, 46 adhésions en 2020, 52 en 2023 et :

- **57 associations en 2024** ont leur siège social au CSC. Elles peuvent utiliser nos salles, venir faire des photocopies, louer du petit matériel ou nos mini-bus. Ce sont aussi des situations de rencontres où peuvent se créer des partenariats.

Nous réfléchissons aux moyens de renforcer les interconnaissances entre ces associations adhérentes dans l'idée de créer des dynamiques non existantes actuellement.

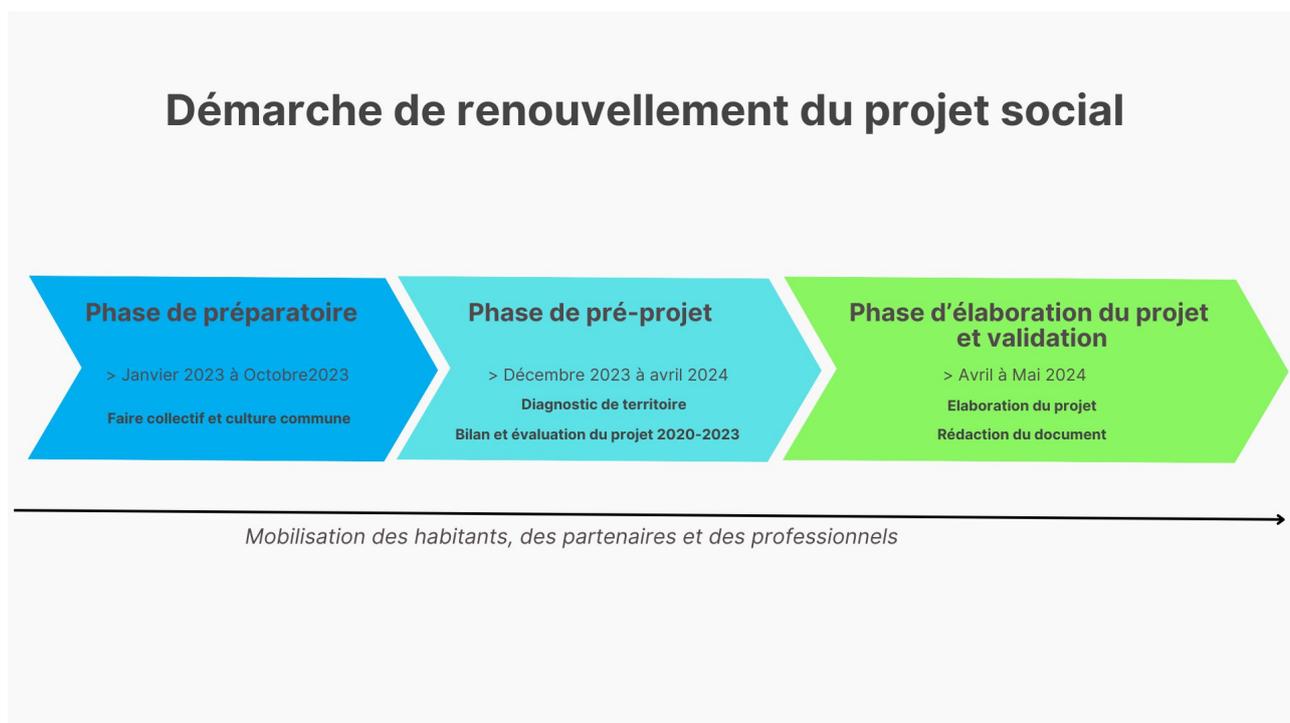
## Partie B - Notre démarche méthodologique



Notre démarche méthodologique a été pensée et construite au regard du contexte organisationnel : un renouvellement important des administrateurs et des salariés ces dernières années. Nous nous sommes également appuyés sur la méthodologie proposée par la CAF et la Fédération Départementale des CSC 79<sup>3</sup>.

Des points d'étape ont été organisés lors d'un Copil<sup>4</sup> (le 5 mars 2024), lors de chaque Conseil d'Administration (mars, avril, juin) et lors d'une visioconférence avec les techniciennes de la CAF et de la MSA (juin).

Ce travail d'élaboration s'est organisé en 3 phases :



---

<sup>3</sup> *Projet sociaux et familiaux, guide méthodologique à destination des CSC, 2022.* Ce projet social intègre le projet famille, secteur qui bénéficie d'une prestation de service de la CAF et de la MSA.

<sup>4</sup> L'intention du COPIL était de présenter, d'expliquer notre démarche méthodologique aux acteurs (techniciennes de la CAF, de la MSA, élues intercommunales et municipales) et d'organiser un temps d'échanges entre les administrateurs et les professionnels impliqués dans la démarche du renouvellement du projet.

## 4. Une phase préparatoire

Après une période de remaniement important, il a été nécessaire de « refaire collectif » d'où une phase préparatoire au renouvellement de ce projet.

- **30 janvier 2023 : organisation d'une journée de rencontre** entre les administrateurs, les bénévoles et les salariés. Accompagnés par la Fédération Départementale des Centres Sociaux et SocioCulturels, nous avons (re)découvert collectivement l'histoire des CSC et (re)découvert notre environnement de travail dans la ville de Melle.
- **28 avril 2023, lors de l'Assemblée Générale** : choix de faire un focus sur les projets développés au secteur petite enfance.
- **12-14 mai 2023 : participation au congrès de Lille** avec 2 administrateurs, 2 salariés et 1 jeune « *Plus de démocratie pour une société plus juste.* »
- **8 juin 2023 : lors d'un Conseil d'Administration (CA)** les nouveaux administrateurs ont visité les locaux et ont pris le temps d'échanger avec les salariés du secteur jeunesse et adulte-famille sur les projets et actions en cours.
- **22 septembre 2023, journée professionnelle de rentrée** : présentation et échanges autour de la démarche de projet social auprès des salariés et présentation de ce que l'on attend d'un « groupe moteur ».
- **25 septembre et 16 octobre 2023, 2 CA consacrés au projet social** : « Un projet social pour quoi faire ? » et « Un projet social comment ? »
- **Novembre et décembre 2023 : formation de quelques bénévoles** avec la fédération des CSC 79 : « *Être nouvel administrateur/administratrice dans un CSC* » (2 jours) et « *Prise de parole en public* » (2 jours).

À l'issue de cette phase préparatoire, des administrateurs et les professionnels ont pu se positionner, en connaissance de cause, dans le groupe moteur chargé de l'animation et de la démarche projet social. Cinq administrateurs ont décidé avec cinq professionnels de s'y engager.

## 5. Phase de pré-projet : bilan et évaluation 2020 - 2024 puis diagnostic de territoire

Depuis le mois de janvier 2024, le groupe moteur s'est réuni 6 fois. Notre démarche s'est voulue participative, mobilisatrice et constructive. Les habitants, bénéficiaires ou non, les bénévoles, les élus, les partenaires ainsi que les salariés ont eu l'occasion de prendre part à la réflexion. Nous avons diversifié les sollicitations afin de favoriser la participation la plus large possible.

### 5.1. Bilan et évaluation du projet 2020-2024

Pour réaliser ce bilan et cette évaluation, nous avons associé les salariés de chacun des secteurs. La présence des administrateurs à cet endroit a été très succincte du fait de l'important renouvellement de ceux-ci en 2023.

Nous nous sommes également référés au bilan intermédiaire réalisé le 30 novembre 2021 avec la CAF.

**L'objectif était de produire de la connaissance sur ce qui a été réalisé au regard des objectifs fixés dans le projet social précédent, d'en mesurer les écarts, les réussites et d'en faire une analyse qui permette l'amélioration des pratiques. De proposer un projet qui réponde plus justement aux besoins des habitants sur notre territoire.**

Pour autant, nous n'avons pas réalisé de bilan exhaustif de l'ensemble des actions mais nous avons choisi de développer celles qui sont les plus significatives.

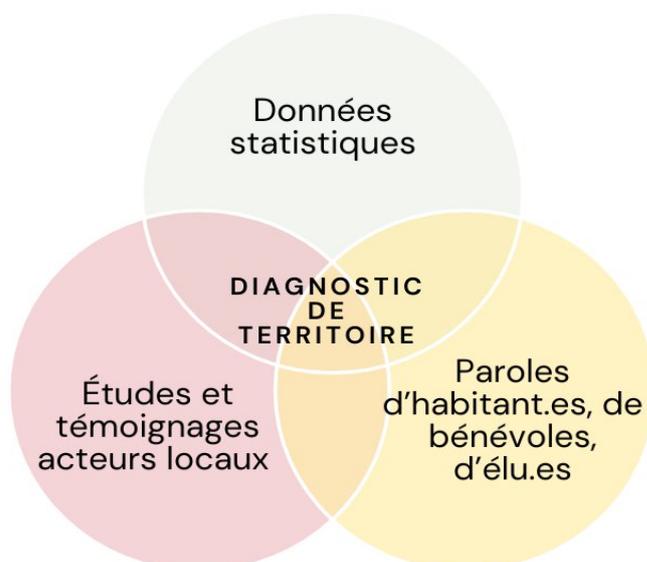
Dans cet écrit, pour chacun des secteurs d'action du CSC (petite enfance, enfance-jeunesse, adulte-famille), nous avons procédé :

- à un rappel des projets éducatif et pédagogique pour la petite enfance et l'enfance-jeunesse et un rappel du projet famille pour le secteur adulte-famille,
- à un bilan quantitatif et une analyse du chemin parcouru,
- à l'expression de perspectives.

### 5.2. Un diagnostic de territoire comme un portrait

**L'objectif de ce diagnostic est d'avoir une connaissance précise, collective et partagée de l'environnement du CSC (caractéristiques des habitants, de son économie, réalités sociales, services disponibles, éléments d'histoire etc.) afin d'ajuster le projet à la situation locale, aux besoins des habitants et aux attentes des partenaires. Quelles sont les tendances, les enjeux observés ? Les opportunités à saisir ? Les atouts à valoriser ? Les partenariats à développer ?**

**Le Territoire : « Qu'est-ce qui le caractérise ? Comment on y vit ? De quoi les habitants ont-ils besoin ?... »**



Pour alimenter notre diagnostic, nous avons fait le choix de nous appuyer sur les nombreux documents d'orientations stratégiques effectués ces dernières années (2022-2023) au niveau communautaire et de la ville de Melle.

Ces diagnostics actualisés ont été croisés avec des données sensibles (paroles d'habitants, de bénévoles, de partenaires et de professionnels) que nous avons récupérées, et des données factuelles (source Insee, MSA et CAF) lorsque celles-ci nous paraissaient pertinentes pour alimenter l'analyse. Ce choix nous a permis de mobiliser plus de temps pour la construction du projet en lui-même.

<p><b>Communauté de communes Mellois en Poitou</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- le projet de territoire Mellois en Poitou 2030 : pour une ruralité attractive et solidaire engagée dans la transition écologique (2023),</li> <li>- le schéma de cohérence territoriale (Scot - 02/03/2020),</li> <li>- le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (Plui) valant Plan Local de l'Habitat (PLH) (08/02/2024),</li> <li>- le projet 2022-2032 du Pays d'art et d'histoire,</li> <li>- le diagnostic du Contrat Local de Santé 2023-2027,</li> <li>- la Convention Territoriale Globale (CTG – 15/12/2023),</li> <li>- le diagnostic petite enfance 2021-2022</li> </ul>
<p><b>Municipalité de Melle</b></p>	<p>Analyse des besoins sociaux (ABS - 2023)</p>
<p><b>Recueil de données statistiques</b></p>	<p>Insee, CAF et MSA</p>

### 5.3. À la rencontre des habitants et des partenaires

Cette évaluation et ce bilan ont été nourris par des rencontres avec les habitants et les partenaires.

- ❖ **La fête de Noël** le 02/12/2023 : « le bar à petits bonheurs » était ouvert et animé par 2 administratrices. « *Qu'est-ce que cela vous évoque lorsque l'on parle de CSC ?* » « *Si vous étiez un magicien qu'est-ce que vous souhaiteriez pour vous et le CSC ?* »



- ❖ **Participation à la mobilisation nationale** (janvier 2024) sur la situation critique des centres sociaux et socioculturels de France au regard de leurs financements insuffisants : professionnels et administrateurs, sont allés au devant des habitants, utilisateurs et des partenaires, pour échanger. À cette occasion les personnes étaient invitées à s'exprimer librement sur leur vécu avec le CSC du mellois => 120 cartes postales ont été récupérées.

Madame la Ministre des Solidarités et des Familles  
 Monsieur le Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires  
 Madame la Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et la Vie associative  
 Madame la Présidente de la Caisse nationale des allocations familiales  
 Monsieur le Président de la Caisse nationale d'assurance vieillesse  
 Monsieur le Président de l'Association des Maires de France  
 Monsieur le Président d'Intercommunalités de France  
 Monsieur le Président de Départements de France

Je soutiens mon centre social parce que : *AVOIR UNE COMMUNE DYNAMIQUE NOUS AVONS BESOIN D'EUX. LE CSC EST UN DES PILLIERS AVEC LES DIFFERENTES ASSOCIATION POUR RENDRE LA COMMUNE VIVANTE. REpondre AUX BESOINS DE SA POPULATION ET PERMET D'INTEGRER LA POPULATION DANS LA DYNAMIQUE. SINON LA COMMUNE SE MEURT*

Centres sociaux fragilisés : pour des moyens à la hauteur des besoins !

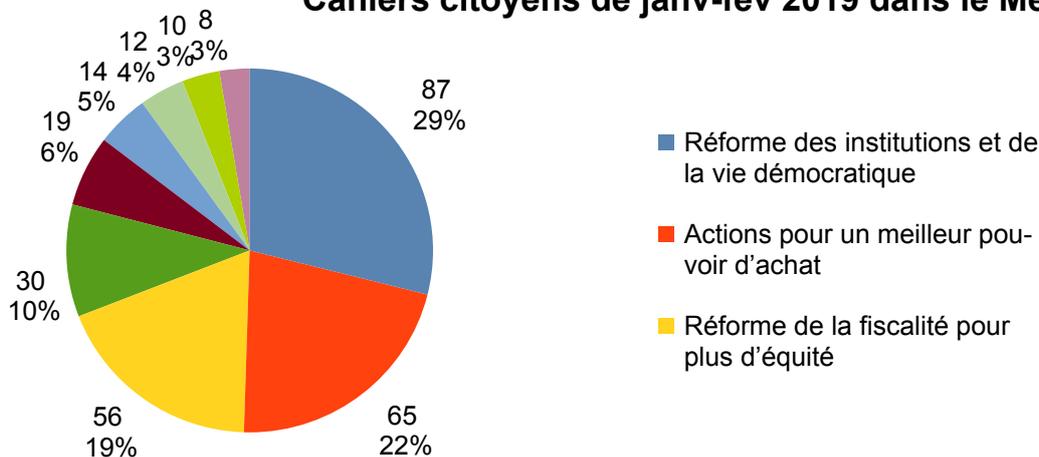
Pour répondre aux urgences sur le terrain et construire des réponses pérennes à la hauteur des enjeux de **cohésion sociale**, nous en appelons à la **coresponsabilité**. Nous comptons sur votre présence au **Rendez-vous national de la cohésion sociale**.

Prénom, Nom, Fonction  
**LAURENT FRANQUINET**  
 Signature

Centres Sociaux  
 Le plus grand réseau social de France  
 www.centres-sociaux.fr

- ❖ Le 23/02/2024, deux administratrices se sont rendues aux archives départementales pour y récupérer **les cahiers de doléances** des citoyens mellois (2018 – 2019 lors de la manifestation des gilets jaunes), l'idée était de mettre en perspective ces témoignages avec ceux de 2024.

### Thématiques abordées dans 60 contributions Cahiers citoyens de janv-fev 2019 dans le Mellois



- ❖ **Un questionnaire grand public** (04/03 au 13/03/2024) mis en ligne sur notre site internet, envoyé aux adhérents et aux partenaires mais aussi diffusé en face-à-face avec les personnes qui fréquentent le CSC. « Pour vous qu'est-ce que le CSC? Pouvez-vous citer quelques actions et/ou services proposés? Quels services et/ou actions pourraient améliorer votre quotidien? » (55 réponses).

- ❖ **Rencontre avec les élus** de notre territoire d'intervention (18/03/2024) : « *Quelles connaissances les élus ont du CSC ? De quoi auraient-ils besoin pour adoucir la vie quotidienne de leurs concitoyens ?* » 5 élues présentes sur les 6 communes sollicitées. Ce qui en ressort :

- **l'importance de l'existence du CSC sur leur territoire**
- **une méconnaissance de l'ensemble des activités et des actions.** Le CSC est trop souvent réduit au centre de loisirs et à l'organisation du carnaval. Une ambiguïté existe, aussi, par rapport au Multi-Accueil qui, pour beaucoup, relève de la municipalité,
- une satisfaction d'avoir été invitées.



L'arrivée de la directrice en juin 2022 et la réorganisation des équipes du CSC ont généré de **nombreuses rencontres avec les partenaires associatifs et institutionnels** pour faire connaissance mais également échanger sur les modalités de partenariats et de coopérations souhaitées. Nous nous sommes également rencontrés à l'occasion d'évaluation et temps de travail dans le cadre de l'Analyse des Besoins Sociaux de la ville de Melle (2023), à l'occasion du diagnostic petite enfance organisé par la communauté de communes (2022) ou encore lors du travail autour du Contrat Territorial Global (CTG-2024).

Considérant avoir eu les informations nécessaires de la part de nos partenaires, nous n'avons pas cru nécessaire de réorganiser un temps spécifique de rencontre dans le cadre de cette évaluation. Les partenaires étaient invités et certains ont aussi participé à la journée de mobilisation autour de l'élaboration du projet que nous avons organisée le 14 mai (cf. ci-dessous).

## 6. Phase d'élaboration et d'écriture du projet 2025-2028 et validation

Nous avons positionné l'Assemblée Générale du 5/04/2024 comme moment collectif de travail sur les axes stratégiques qui se sont dégagés des premières analyses : animation « boule de neige »<sup>5</sup> pour enrichir les réflexions avec les habitants, les partenaires et les professionnels (45 personnes).

Par la suite, nous avons organisé une journée de mobilisation pour compléter les réflexions autour des axes stratégiques mais également des objectifs opérationnels.

**Une date à ne surtout pas manquer !**

Le CSC renouvelle son Projet Social.  
Dans ce cadre, nous consultons les acteurs, habitants et structures du mellois pour construire nos relations de demain.

Parce que VOUS êtes un acteur incontournable du mellois, venez créer les conditions d'une coopération fructueuse :

**Rdv le Mardi 14 mai**

**9h30 - 11h Liens entre partenaires et habitants :**  
créer les conditions de la rencontre.

**15h - 16h30 Transition écologique :**  
accompagner le changement.

**16h45 - 18h15 Acteurs de son territoire :**  
développer les conditions de la citoyenneté.

**18h30 - 20h Droit à la culture et aux loisirs pour tous :**  
faciliter l'accès.

Salle de la récré  
au Centre SocioCulturel du mellois  
> **Inscription : [direction.melle@csc79.org](mailto:direction.melle@csc79.org)**

- Deux temps de travail en groupe moteur ont été nécessaires pour formaliser les axes stratégiques et les objectifs opérationnels soumis à la validation du CA le 10 juin 2024.
- Un CA a également été consacré aux valeurs que les administrateurs souhaitent véhiculer au travers de la mise en œuvre du projet. Deux administratrices se sont particulièrement investies dans la rédaction de l'éditorial de ce document.

L'écriture et la mise en forme du document ont été réalisées par les professionnels et une relecture collective a été proposée via un outil numérique collaboratif expérimenté pour l'occasion.

**Le projet social 2025-2028 proposé par les administrateurs et les salariés du CSC du Mellois a été validé le 10 juin 2024 en Conseil d'Administration à l'unanimité.**

<sup>5</sup> Cette méthode de maturation progressive permet de réfléchir en commun sur un même thème. Elle consiste à regrouper les participants en petits groupes, et à les rassembler au fur et à mesure pour confronter leurs opinions et remarques, à la manière d'une boule de neige qui grossit en continuant sa route.

**Partie C - 2020-2024 : Bilan et évaluation des actions**



- ❖ **Le projet social 2020-2023 s'est structuré autour de la volonté de favoriser la citoyenneté en accompagnant le développement du pouvoir d'agir des habitants (axe 1).**

L'objectif est de favoriser des initiatives collectives qui contribuent à transformer la société et d'assumer un rôle d'acteur démocratique à l'échelle locale. Cette notion est aussi comprise au sein des équipes comme des propositions d'actions et d'accompagnements qui permettent de développer ses connaissances et compétences individuelles dans l'objectif d'être plus à l'aise dans sa vie quotidienne et d'être plus acteur de celle-ci. Ainsi, cette démarche participe à la construction et au renforcement de la citoyenneté et à la reconnaissance des droits et devoirs qui y sont liés.

- ❖ **Dans cette perspective la démarche d'aller vers (axe 2) est un mode d'intervention qui est favorisé.**

Il s'agit de l'ensemble des modes d'intervention, qui vise à aller au-devant des habitants, qu'il s'agisse d'interventions «hors les murs» (déplacements physiques des professionnels) ou virtuelles lorsque l'entrée en relation se fait par téléphone, mail ou réseaux sociaux. Objectifs : se rencontrer, écouter, se faire connaître, informer et permettre l'émergence d'initiatives individuelles et/ou collectives.

- ❖ **En interne, la transversalité (axe3) est posée comme principe pour «faire équipe» autour de finalités communes (salariés, bénévoles, administrateurs et partenaires).**

Elle s'inscrit dans des logiques de parcours (continuité et cohérence) pour l'ensemble des habitants adhérents, du plus jeune au plus âgé.

Pour comprendre cette évaluation, il est important de prendre en compte deux éléments de contexte qui ont marqué fortement la période 2020-2023 : **une dynamique organisationnelle perturbée et la crise sanitaire du COVID 19.**

Ces expériences nous ont permis, avec l'appui de deux accompagnements externes entre juillet 2023 et mai 2024 (DLA), d'objectiver la situation du CSC du point de vue de son organisation interne et de sa situation financière. État des lieux nécessaire pour aborder avec lucidité le renouvellement de ce projet social et familial.

## 7. Bilan de la vie associative

### 7.1. La vie associative chahutée dans un contexte de crise sanitaire

En 2018, le directeur propose à l'équipe de professionnels et aux administrateurs une formation-action de 7 jours sur la « Cohésion-Coopération-Collaboration ». Ce moment important de la vie associative a renforcé les liens entre salariés (notamment) et a favorisé l'émergence des 3 axes du projet social 2020-2023.

Au printemps 2019, le directeur historique (+ 20 ans au CSC) part à la retraite. La directrice qui l'a remplacé a dû s'approprier un projet en cours, projet validé par la CAF au mois de décembre 2019. Alors que tout avait été pensé pour l'inaugurer et le présenter aux publics, la crise sanitaire du Covid s'est imposée à nos organisations en mars 2020. Dès lors, la préoccupation des équipes a été de s'adapter et de maintenir, à minima, les activités mettant un frein à la dynamique du projet social.

Concomitamment l'équipe de professionnels s'est profondément renouvelée avec, entre autres, le départ du coordinateur enfance-jeunesse, des référentes famille (2 à l'époque), de la directrice du multi-accueil et le départ à la retraite de la secrétaire/accueil/comptable en poste depuis 39 ans.

Cette situation a insécurisé les équipes, a généré de l'instabilité (arrêt maladie, accident du travail, rupture conventionnelle) et du mal être au travail.

Le nécessaire temps d'appropriation des fiches de poste par les nouveaux professionnels est venu retarder leurs possibilités de mettre en œuvre les axes du projet dans leur globalité. Difficultés accrues par la désorganisation liée à la crise sanitaire et au départ de la directrice à l'automne 2021.

Dans cette période de fort remaniement les administrateurs et les salariés ont dû faire face et ont su trouver les ressources, avec l'aide de la Fédération Départementale des Centres Sociaux, pour maintenir les activités. En juin 2022, une nouvelle directrice prend ses fonctions. Nous avons demandé à la CAF la possibilité de décaler d'une année le renouvellement du projet afin de lui laisser le temps de prendre possession de son poste. Demande qui a été acceptée.

2023 est un tournant pour le Conseil d'Administration qui s'est fortement renouvelé. Les administrateurs arrivants, motivés, ont besoin de temps avant de s'investir au sein d'un bureau et certains n'en ont pas envie. Nous avons souhaité profiter de cette transition pour tester un fonctionnement plus collectif autour de la gestion quotidienne du CSC aux côtés de la directrice et des équipes. Aujourd'hui, le bureau (président et vice-présidente) sollicite une commission RH-Finance (2 administrateurs) autant que de besoin. D'autres groupes projets, par thématique, sont organisés. Ainsi depuis 2023 4 groupes se sont constitués : groupe projet « microfolies », organisation du carnaval, organisation de la fête de Noël et le « groupe moteur » projet social.

En parallèle, des commissions mixtes (administrateurs, professionnels, bénéficiaires, bénévoles) sont mises en place autour des projets du secteur jeunesse, adulte-famille et petite enfance (depuis peu). Ces commissions, existantes depuis longtemps au CSC ont perdu petit à petit de leur vitalité, aujourd'hui nous souhaitons leurs redonner du souffle et avons pour objectif à très court terme la remise en place de la commission enfance.

**Les modalités de gouvernance doivent s'adapter au contexte, aux disponibilités et envies des administrateurs. Nos statuts associatifs datent de 2014 et nécessitent d'être retravaillés avec la nouvelle équipe.**

## 7.2. Une situation financière fragilisée

Comme d'autres CSC, la situation de l'association est financièrement fragile du fait de l'augmentation continue des charges (inflation générale, hausse des salaires) et de la diminution de l'enveloppe globale des subventions publiques.

Malgré un soutien encore bien présent des institutions publiques (CAF, MSA) et des collectivités locales (communauté de communes et municipalité), nos capacités à répondre et à développer des réponses adaptées aux besoins des habitants sont plus difficiles. Les propositions nécessitent de prendre en compte cette situation et nous regrettons de devoir revoir à la baisse certains de nos projets (exemples : les possibilités de transport qui sont moindres du fait du coût trop important des transports en car).

- L'objet de notre association et le projet défendu n'ont pas vocation à produire de l'excédent ce qui, dans ce contexte de restriction financière, limite nos possibilités de développement et réduit nos capacités à entretenir nos outils de travail (parc automobile, informatique, électroménager ...). Ce qui posera des difficultés dans les années à venir si des solutions de financements ne sont pas trouvées.

Nous devons penser et adapter notre modèle économique en complémentarité avec la réponse à des appels à projets (avec toutes les limites que l'on connaît) et étudier les possibilités de financement privés.

Un accompagnement dans le cadre d'un Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) nous a permis d'analyser la situation particulière du CSC du Mellois et de la mettre en perspective avec 6 autres associations du département. Nous observons un basculement sur l'exercice 2022 qui correspond à une baisse significative des subventions publiques et à l'augmentation conjoncturelle (coûts RH non prévus) et structurelle (augmentation des salaires, inflation) des charges. Dans le respect de l'application de la convention collective ALISFA<sup>6</sup>, nous pouvons prévoir d'ores et déjà une augmentation continue des charges salariales jusqu'en 2027.

## 7.3. Une situation stabilisée et un plan d'action en cours

Depuis 2022, administrateurs et salariés travaillent pour stabiliser l'organisation du CSC. Nous avons effectué deux DLA sur une année. Cela nous a permis d'objectiver la situation du point de vue de son organisation interne et de sa situation financière.

Ces accompagnements ont été utilisés pour alimenter notre évaluation.

---

6 Convention collective de référence :ALISFA (Acteurs du Lien Social et Familial).

Dispositif d'accompagnement : ORGANISATION INTERNE	
Enjeux internes	Enjeux externes
<p>→ Engager un travail autour du renouvellement du projet social et faire équipe,</p> <p>→ Restaurer du mieux être au travail :</p> <p>stabiliser les équipes – valorisation professionnelle (nouvelle classification des salaires), actualisation des fiches de postes,</p> <p>→ Renforcer la transversalité entre les différents secteurs d'activités du CSC,</p> <p>→ Retravailler la place des bénévoles sur les activités et dans les commissions mixtes,</p> <p>→ Retrouver une stabilité financière,</p>	<p>→ Interroger le renouvellement des financements (PS jeunesse, convention d'objectifs et de moyens de la communauté de communes),</p> <p>→ Élaborer le projet social : implication des adhérents, des bénévoles et des salariés,</p> <p>→ Communiquer : donner de la visibilité à ce que l'on fait et mieux communiquer entre les deux sites d'activités,</p> <p>→ Consolider les relations partenariales et la reconnaissance du CSC</p>
Les pistes d'actions	
<p><b>Repenser l'organisation :</b></p> <p>→ Réaliser des fiches de poste,</p> <p>→ Construire une équipe de coordination qui anime la vie de l'équipe CSC,</p> <p>→ Revisiter l'organigramme pour favoriser la transversalité et éviter les postes isolés,</p> <p><b>Relancer une dynamique de travail collaboratif</b></p> <p>→ Ritualiser les réunions d'équipe diverses (rythmes et animation) dont 2 temps de travail annuel salariés-bénévoles autour de la dynamique de projet (culture commune, évaluation annuelle etc.),</p> <p>→ Renforcer la mise en place des commissions mixtes bénévoles, salariés, bénéficiaires,</p> <p>→ Mettre en place un groupe moteur autour du projet social chargé de construire et d'animer la démarche,</p>	
Point d'étape et perspectives pour les prochaines années	
<p>L'organigramme de l'association et les fiches de postes ont été retravaillés (décembre 2023-janvier 2024).</p> <p>Les objectifs des réunions (réunion d'équipe élargie, de secteur et d'équipe) ont été clarifiés et elles sont planifiées sur l'année ainsi que les journées de travail salariés-bénévoles.</p> <p>Les commissions mixtes par thématiques sont mises en place ou en cours de l'être (petite enfance, enfance, jeunesse, adulte-famille et Richesse Humaine).</p> <p>Un état des lieux sur notre communication interne et externe est en cours.</p> <p>Un groupe moteur spécifique au renouvellement du projet social a été mis en place (5 administrateurs et 5 professionnels).</p> <p><i>❖ Ce travail amorcé doit être consolidé dans les mois qui viennent afin que chaque personne : professionnel, administrateur, bénévole puisse s'y retrouver dans son engagement.</i></p>	

Nous avons également repositionné le Conseil Économique et Social (CSE)<sup>7</sup> dans ses missions et considérons cette instance de représentation du personnel comme acteur important de la mise en œuvre du projet auprès des salariés et de l'employeur. Des rencontres mensuelles avec la directrice sont programmées tout au long de l'année hors période estivale.

#### **Deux Dispositifs Local d'Accompagnement (DLA) en 2023-2024 (financés par France Active)**

- ❖ Un DLA sur l'organisation interne (juillet 2023 – janvier 2024) :
  - état des lieux de l'organisation interne et partage des constats et des pistes de travail
  - accompagnement de la mise en place d'une nouvelle organisation pour s'adapter aux besoins
- ❖ un DLA sur « le modèle socio-économique des centres socioculturels en Deux-Sèvres » (7 CSC concernés) :
  - accompagnement dit semi-collectif alternant entre des temps de réflexion, d'analyses collectives et des temps individuels d'analyse de l'historique des comptes, des outils de suivi et des perspectives à court et moyen termes (octobre 2023 – juillet 2024)

## **7.4. Le partenariat**

La crise sanitaire et les désorganisations internes ont altéré les relations partenariales. Les équipes ont eu tendance à se recentrer sur leurs fonctionnements et activités au détriment de l'ouverture et de la participation aux dynamiques locales.

**L'équipe en place (salariés et administrateurs) revendique aujourd'hui le CSC comme un acteur majeur du développement social local et, à ce titre, comme faisant partie d'un écosystème riche d'acteurs au service des habitants.**

Les professionnels participent aux groupes de réflexion et d'animation partenariale qui peuvent servir notre projet (Collectif P'Ose vacances, inclusion numérique, le Projet Éducatif de Territoire (PEDT), Plan Local de Santé...) et nous inscrivons nos actions, tant qu'il est possible, dans les dynamiques associatives, municipales et institutionnelles. Nous souhaitons, dans cette ouverture, initier et développer les complémentarités pertinentes qui répondent aux projets du territoire, facilitent la vie et servent le CSC.

- Toute cette énergie et cet engagement font que nous sommes aujourd'hui davantage reconnus et légitimés comme facilitateurs de l'animation de la vie locale, à la fois au niveau de la ville de Melle mais plus largement au niveau du territoire. Cela n'a pas toujours été le cas. Nous mesurons cette reconnaissance restaurée et ce rôle plus affirmé dans le renforcement des partenariats avec les autres associations, la ville de Melle, la communauté de communes ou encore la CAF et la MSA.

---

<sup>7</sup> Instance obligatoire pour les associations qui emploient plus de 11 salariés. Le CSE a pour mission de présenter à l'employeur les réclamations individuelles ou collectives (santé, sécurité, condition de travail) et dispose d'un budget pour animer les œuvres sociales (aides financières, actions culturelles ...). Composition : représentants élus du personnel (pour 4 ans) et de la direction. 2 élus du personnel et 1 suppléante pour le CSC.

## 7.5. Lieu de stage

Le CSC est aussi un lieu de stage. Tout au long de l'année et sur l'ensemble des secteurs d'activités, nous recevons des personnes en formation (stage de découverte de 3ème et de 2nde, stage de professionnalisation, stage d'immersion...). Jeunes et moins jeunes peuvent s'imprégner et s'exercer aux pratiques des professionnelles de la petite enfance (CAP petite enfance, Éducatrice de Jeune Enfant (EJE), animatrice), de l'enfance et de la jeunesse (animateurs BAFA, découverte du métier) mais aussi du secteur adulte-famille et de la fonction d'accueil.

- **Sur ces 4 dernières années nous avons accompagné 65 stagiaires (14 en enfance-jeunesse, 3 en adulte-famille, 11 à l'accueil et 48 en petite enfance).**

Nous sommes régulièrement interpellés pour des contrats d'apprentissage mais nous n'avons, à ce jour, pas les moyens de les financer malgré l'aide financière de l'État. Nous avons fait remonter la pertinence de ce type de formation, dans nos structures et notamment sur le secteur de la petite enfance, à la communauté de communes (co-financeur des actions petite enfance, enfance et jeunesse). Les difficultés de recrutements sont importantes et nous avons un intérêt commun à former des personnes qui pourraient, à la suite, intégrer les Établissements d'Accueil du Jeune Enfant du territoire. Cette demande a été entendue et les élus communautaires ont voté un budget pour 1 contrat d'apprentissage EJE à compter de septembre 2024 (pour leur propre structure).

Nous pensons que c'est une piste intéressante à réfléchir pour répondre aux besoins des structures, du territoires et des étudiants. Nous pourrions élargir cette réflexion au métier de l'animation, secteur en manque d'attractivité actuellement.

## 8. Bilan des activités et actions

### 8.1. Les ateliers sportifs et culturels hebdomadaires

Les ateliers sont mis en place lorsqu'ils répondent à des besoins d'habitants et que les conditions sont réunies pour que leurs organisations soit possibles (encadrement adapté, équilibre financier...).

- Il s'agit bien souvent d'une première porte d'entrée au CSC. Selon les activités, ils permettent aux professionnels d'avoir un lien régulier avec les participants qui découvrent et participent à d'autres actions par la suite. De ces activités émanent parfois d'autres projets ce qui participe à la dynamique associative.

Ateliers	20/21	21/22	22/23	23/24
Anglais	6		10	8
Batucada	15	23	23	20
Crochet				17
Danse	70	49	62	49
Décoration	5			
Dessin	23	20	21	21
Espagnol			8	9
Marche				23
Sophrologie	12	10		
Yoga	10	9	11	13
Activités ponctuelles	68		51	

- **L'atelier d'anglais** a connu une interruption en 2020 et un autre intervenant s'est proposé en 2022 pour répondre aux envies de nouvelles personnes. Les ateliers proposés ont lieu en début de soirée. Après avoir (re)posé des bases, l'accent est mis sur l'échange et l'oralité. Au cours de l'année, des moments spécifiques sont proposés et organisés par les membres : sorties cinéma pour voir un film en VO, pique-nique avec des anglo-saxons...
- **L'atelier espagnol.** Dans la dynamique de l'atelier d'anglais, l'atelier d'espagnol s'est mis en route sur le même modèle.
- **La Batucada TAKATOUMÉLÉ.** Ce groupe de musiciens (ados et adultes) percussionnistes augmente chaque année. Ils proposent des prestations rémunérées qui permettent de valoriser leurs qualités artistiques mais également de subvenir à leurs besoins matériels (achats et renouvellement d'instruments, décorations et costumes de représentations ...). Ce sont aussi des animateurs précieux pour le carnaval de Melle, moment de retrouvailles avec d'autres Batucada de la région ou encore la fête de Noël.
- **L'atelier dessin.** La fréquentation de cet atelier est constante sur les deux groupes (7-11 ans et 12-17 ans). Nous avons eu quelques demandes d'adultes qui souhaitent apprendre des techniques de dessin mais, à ce jour, nous n'avons pas organisé de groupe. Contrairement aux autres ateliers qui sont encadrés par des prestataires ou des bénévoles, le professeur de dessin, Laurent Perrin, est un salarié (0.1 etp) du CSC. C'est également cet artiste qui dessine nos belles affiches du carnaval.
- **L'atelier crochet** émane de l'envie d'une bénévole et était alors considérée comme une « activité ponctuelle » du secteur famille. En 2023, l'activité devient un atelier à part entière encadré par 2 bénévoles.

Les personnes inscrites viennent lorsqu'elles le souhaitent et sans engagement. Le positionnement le mercredi après-midi a permis des échanges avec des jeunes du secteur jeunesse et des rencontres sont ponctuellement organisées avec le Foyer logement de la Garenne ou l'Ehpad de Melle. Les « crocheteuses » sont sollicitées pour participer à d'autres projets du CSC (exemple : crochetage de rubans roses vendus au profit d'Octobre rose, fête de Noël,

forum des associations ...). Chaque dernier mercredi du mois, l'atelier se délocalise au Café du Boulevard afin de sortir du CSC, se montrer et donner envie à d'autres personnes.

- **Les cours de danse jazz contemporaine** sont historiques au CSC cependant nous observons une diminution constante des effectifs depuis 2020. Jusqu'alors ces cours ont bénéficié d'une belle renommée ainsi que d'une dynamique portée par les participants et les professeures. La période Covid a été un facteur de démotivation collective. Il a fallu retrouver un public et cela a pu se faire grâce à un professeur fédérateur. Son départ en 2023 a, à nouveau engendré une rupture et le départ de nombreuses danseur.ses. Nous n'avons pas retrouvé à ce jour un.e professionnel.le qui corresponde aux attentes, ce qui participe à la démotivation de plusieurs danseuses. Une autre proposition sur Melle existe aujourd'hui. Cet atelier pourrait évoluer vers une nouvelle proposition de danse ; du Hip Hop (négociation en cours).
- **La marche.** Comme l'atelier crochet, la marche émane des activités du secteur famille. Le fonctionnement est souple et sans engagement de participation. L'idée est de découvrir son territoire, en petit groupe et en effectuant une activité sportive adaptée. Ponctuellement des sorties découvertes à la journée, plus éloignées de Melle sont proposées.
- **Le yoga** est en place depuis plusieurs années. Il est lié avec l'association Yogadhé qui réserve des places pour des adhérents du CSC. Nous proposons des tarifs en fonction du Quotient Familial (QF), ce qui facilite son accès. Un partenariat spécifique a été mis en place avec l'association Toits etc (Résidence Habitat Jeunes pour les 16-30 ans) pour faciliter la découverte de cette pratique.
- **L'atelier décoration** a perduré jusqu'en 2020. Son arrêt est lié à la diminution du nombre de participants et à la difficulté pour certaines personnes à se déplacer au regard de leur grand âge. Jusqu'à ce jour nous n'avons pas trouvé de nouveau public pour ce type d'atelier.
- **La sophrologie** a fonctionné pendant 2 ans et n'a pas été reconduit faute de motivation du groupe.

### **Analyses et perspectives 2025-2028**

L'ensemble de **ces propositions participe à l'offre de loisirs du territoire et à son attractivité.** Nous y sommes également attachés car **elles favorisent les mixités et les rencontres entre habitants.**

Ces ateliers sont organisés et coordonnés par les professionnels du CSC (secteur enfance, jeunesse et famille) mais nous pourrions réfléchir à déléguer certaines tâches organisationnelles à des bénévoles afin de libérer du temps de travail aux salariés pour mobiliser les publics les plus éloignés de ces possibilités. En effet, nous revendiquons dans ce projet le droit pour tous à du loisir que celui-ci soit d'ordre culturel ou sportif (axe stratégique : Agir pour permettre l'accès à la culture et aux loisirs à tous les habitants).

Cependant, nous connaissons les freins qui empêchent des enfants, des adolescents et des adultes de franchir le pas. Des freins sociaux (« ce n'est pas pour moi », « je ne suis pas légitime », « je n'ose pas »), des freins conjoncturels (« je ne peux pas me libérer », « je ne peux pas me déplacer ») et des freins financiers. Ce dernier frein est pris en compte au CSC depuis toujours, en essayant de proposer des tarifs abordables (tarif unique à minima, tarifs dégressifs ...).

Le coût des activités, malgré les aides nationales et locales (pass culture, pass sport...), peut être un frein à l'inscription et particulièrement pour les personnes de passage (habitants des résidences habitat jeune, foyer d'accueil d'enfants, bénéficiaires d'hébergement d'accueil provisoire ...). **Nous réfléchissons aux moyens, pérennes, de permettre à un public (enfant et adulte) sans ressource (ou très peu) de ne pas être exclu de nos propositions.**

Nous serons toutefois dans l'obligation de réfléchir au modèle économique de ce pan de notre activité pour en assurer l'équilibre car peu subventionnés (subvention du Conseil Départemental).

En parallèle, avec le secteur adulte-famille, **nous réfléchissons aux moyens d'informer et d'accompagner les habitants sur l'ensemble des droits et dispositifs existants qu'ils peuvent actionner pour favoriser leur participation aux activités culturelles et sportives** (multiplicité des dispositifs ces dernières années, dématérialisation).

Nous pensons également qu'il est important de valoriser les pratiques amateurs pour donner à voir « les chemins parcourus » mais aussi pour donner envie à d'autres de se mobiliser. Ces ouvertures sont importantes pour le développement individuel (élargissement des compétences et des savoir faire, gain en estime de soi) mais aussi pour la cohésion sociale (interconnaissances, moments de vie partagés, entraide). Actuellement chaque atelier organise, de son côté, un temps fort en fin d'année. **Il est probable que nous fassions évoluer cela dans un sens plus collectif et encore plus en lien avec le projet globale du CSC (journée porte ouverte ...).**

## 8.2. Des événements festifs récurrents

### Le carnaval de Melle

En 2020, à la dernière minute et malgré des préparatifs bien engagés, le carnaval a été annulé (raisons sanitaires liées à la crise Covid). L'année suivante, le carnaval a eu de nouveau lieu, sur le thème de la bande dessinée. Cependant, il a été fastidieux de remobiliser des habitants pour porter ce projet et l'organisation a beaucoup reposée sur les salariés du CSC.

En 2022, malgré le millier de personnes qui ont défilé dans les rues sur les thèmes des couleurs, le CSC avait besoin de repositionner ce projet dans une « démarche d'habitants ». En 2023, la question : comment mobiliser les habitants et les associations locales ? a donc été centrale.

L'objectif visé est que le projet reste une fête organisée par des personnes motivées, avec pour ambition de mobiliser des associations, des structures, et d'autres habitants. C'est un travail à construire dans la durée.

Le CSC se positionne comme facilitateur de l'événement, pour donner l'impulsion et laisser ensuite les groupes composer le carnaval de manière coordonnée et autonome.

### Fête de Noël 2023

La fête de Noël du CSC est un événement à destination des adhérents et ouvert à toute autre personne souhaitant passer un bon moment et découvrir l'association. Elle a pris des formes différentes ces dernières années, connaissant, comme le carnaval, une interruption en 2020.

En 2023, Le CA a voulu repositionner cette fête dans une organisation portée par les adhérents et bénévoles pour faire de cette fête, un moment simple de convivialité. Des ateliers ont été proposés par les bénévoles, un bar par les jeunes, des animations par les administrateurs... on peut affirmer que la fête a été inclusive, participative, simple et collective. Une fête qui nous ressemble et qui nous rassemble !

### 8.3. Bilan et évaluation par secteur d'activités

#### Secteur petite enfance

Le secteur petite enfance, situé à l'Espace Enfance Famille, comprend :

- le Multi-Accueil (MA)
- un Relais Petite Enfance (RPE)
- un Lieu d'Accueil Enfant Parents (LAEP)

et propose :

- des actions passerelles avec les écoles de Melle et alentours
- des temps de Halte-Jeux/Ludothèque (HJL)

Le développement de ces activités implique une forte dynamique partenariale à l'échelle locale et départementale. Les partenariats peuvent être politiques (PEDT, CTG, journées fédérales des CSC, réseaux CAF..) ou opérationnels (médiathèque, la piscine, l'EPHAD, les écoles...). Développer et participer au maillage territorial est une volonté bien ancrée.

#### ❖ Le Multi-Accueil (MA)

Le Multi-accueil est un Établissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) agréé pour 24 places par la Protection Maternelle et Infantile (PMI, service du Conseil Départemental) notre organisme de contrôle pour cet équipement.

La structure a pour objectif d'organiser et d'assurer l'accueil d'enfants âgés de 10 semaines à 4 ans.

L'accueil peut être occasionnel, régulier ou encore d'urgence (caractérisé par une imprévisibilité du besoin) pour les familles. Nous avons une convention avec le Conseil Départemental en faveur de l'accueil d'enfants dont les parents sont en démarche d'insertion sociale et professionnelle. Cette place réservée vient en complément de la place « égalité des chances<sup>8</sup> » déjà existante.

Une équipe pluridisciplinaire de 13 salariées<sup>9</sup> œuvre pour l'accueil et l'accompagnement des enfants et de leurs familles. Plus qu'un mode de garde c'est un lieu de vie qui agit pour l'éveil et le développement des capacités sensorielles, affectives et sociales des enfants ainsi que pour l'accompagnement du processus de parentalité.

Des moyens sont mobilisés pour assurer une prise en compte singulière de l'enfant et de sa famille. Cela passe par des temps de formation et de l'analyse de pratique professionnelle régulière (10h/an). Aussi 2 fois par an le multi-accueil ferme ses portes au public pour travailler sur des thématiques ou réfléchir aux projets à développer.

---

8 Place « égalité des change » mise en place en septembre 2021 et contractualisée avec le Conseil Départemental pour la place « insertion » en septembre 2022

9 1 puéricultrice également référente santé, 1 éducatrice de jeune enfant, 5 animatrices petite enfance et 2 auxiliaires de puériculture, et 2 agents d'entretien et 1 agent de restauration ainsi qu'une responsable de secteur.

La qualité d'accompagnement des enfants dépend de la disponibilité des professionnelles et de leur bien être au travail. Aussi l'organisation du travail et les projets sont les plus possibles pensés de façon participative. La plupart des professionnelles travaillent sur une autre action petite enfance/parentalité (LAEP, Passerelle vers l'école, HJL). Un moyen qui participe à la réduction des risques liés aux Troubles Musculo-Squelettique (TMS) ou à l'usure professionnelle.

L'équipe participe à tour de rôle aux réunions inter-secteurs facilitant l'émergence et la mise en œuvre de projets transversaux. Cette ambition n'est pas toujours évidente à assumer dû fait de l'obligation d'assurer un planning qui prenne en compte l'accueil en présentiel des enfants sur la journée (7h30 → 19h). Nous sommes également confrontés, comme d'autres Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE), à la difficulté de remplacer les salariées absentes. L'équipe doit, là encore, faire preuve d'adaptabilité pour maintenir le service ouvert et répondre à ses missions.

### **Bilan quantitatif**

<b>Année</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>
<b>Nombre total d'enfants accueillis</b>	<b>50</b>	<b>46</b>	<b>48</b>	<b>45</b>
<b>Nombre d'accueils réguliers</b>	42	36	37	37
<b>Nombre d'accueils occasionnels</b>	3	6	6	7
<b>Nombre d'accueils d'urgence</b>	3	2	6	3
<b>Nombre d'enfants en situation de handicap</b>	2	2	3	1
<b>Places en faveur de l'égalité des chances (1CSC et 1CD)</b>	/	1	2	1

Depuis 2020, on observe une diminution du nombre d'enfants en accueil régulier au profit d'enfants accueillis en occasionnel.

Cela nécessite une organisation des plannings d'accueil ajustée pour optimiser les possibilités de temps d'accueil occasionnel. C'est une volonté qui vise à répondre aux besoins suivants :

- temps de collectivité pour tous les enfants
- soutien de l'insertion sociale et professionnelle
- temps de répit parental

L'accueil des enfants en situation de handicap est organisé en fonction des demandes et toujours dans l'intérêt de l'enfant. C'est un questionnement constant pour l'équipe. En 2022 plusieurs professionnelles se sont formées à l'importance de la culture des sens chez le jeune enfant.

Cela a permis de faire des liens avec la dimension inclusive de notre projet d'accueil et de le renforcer. Cette formation s'est concrétisée par un projet d'acquisition de matériel pédagogique support à l'évolution de nos pratiques.

Commission d'attribution des places d'accueil				
	2020	2021	2022	2023
<b>Demandes</b>	/	/	38	41
<b>Demandes acceptées</b>	/	/	18	12
<b>Refus</b>	24	19	13	20
<b>Annulation</b>	9	7	7	12

- Deux commissions d'attribution de places sont organisées par an. Sont invités les administrateurs « petite enfance » du CSC, l'élue communautaire en charge de la délégation, le RPE et la directrice du MA.

Nous recevons plus de demandes que ce que la structure peut accueillir. Le diagnostic petite enfance 2022 mené par la communauté de communes montre que l'offre d'accueil sur le territoire se tend. Cela s'explique en grande partie par des départs constants et progressifs à la retraite des assistantes maternelles sans que celles-ci ne soient remplacées. Après une diminution des naissances jusqu'en 2020, celles-ci repartent à la hausse depuis 2021 et peuvent induire une augmentation des demandes.

- Ce nombre croissant de demandes nous amène à mieux formaliser nos critères d'attribution et de disposer d'un dossier très précis lors du passage en commission. Nous souhaitons également faire évoluer nos process et nos outils pour mieux évaluer le nombre et la nature des demandes.

Une des caractéristiques de cet équipement est que les demandes traitées ne sont pas discriminées en fonction du lieu d'habitation des familles. Ainsi plusieurs familles vivent en dehors du territoire d'action du CSC.

### **Analyses et perspectives 2025-2028**

Depuis 2021 l'équipe du Multi-accueil s'est engagée à développer la santé environnementale des enfants en commençant par revoir ses procédures d'hygiène et les produits utilisés. Mais encore en prenant en compte la nécessité pour les enfants de jouer le plus souvent possible dehors. Au delà de l'intérêt pour leur santé nous observons des bénéfices pour l'ensemble de leur développement. Les enfants sont aussi, dès leur plus jeune âge, sensibilisés à la nature et au vivant. **Un partenariat avec le GODS<sup>10</sup> en 2024 va permettre de poursuivre en ce sens et de développer des outils pour mieux observer la nature.**

Pour favoriser les jeux à l'extérieur, **l'aménagement des espaces extérieurs sera poursuivi à l'échelle de l'espace Enfance Famille (Multi-Accueil et accueil de loisirs).** Ce projet commun

10 Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres (GODS)

avec l'équipe d'animateurs du secteur enfance va se poursuivre afin de penser l'usage de ce même espace de façon adapté à chacun des publics.

Sur la période 2020/2023, les professionnelles ont travaillé, en analyse de la pratique et lors d'une formation collective, sur leurs postures pendant les temps de transmissions. Quelle doit être la place de chacun pendant ces temps d'échanges (parents, professionnelle, enfant) ? Comment mieux comprendre ce qu'il se joue lors de ces temps de transition ?

Ce travail a renforcé le besoin de formation sur le processus de parentalité et sur l'accompagnement émancipateur des parents et de l'enfant.

La vision de l'accompagnement à la parentalité évolue au sein de l'équipe. La volonté est de **ne pas professionnaliser le parent mais lui permettre de cheminer dans sa parentalité** en s'autorisant pleinement à vivre en société avec ses enfants et en conservant sa place sociale de femme et/ou d'homme quand cela est souhaité. Ainsi réfléchir et aller-vers une co-éducation de l'enfant (« il faut tout un village pour éduquer un enfant ») et de ce fait, favoriser l'égalité homme-femme au sein de la famille et la justice sociale. Nous poursuivons l'accompagnement des professionnelles en ce sens.

À l'échelle du Multi-Accueil, il s'agira de ne pas considérer le parent comme un simple utilisateur de service (mode de garde) mais de lui permettre de **participer à l'organisation de la vie de la structure, en provoquant des « rendez-vous petite enfance<sup>11</sup> » réguliers**. Ces rendez-vous, seront l'occasion de faire émerger des projets de parents et de les soutenir. Le premier a eu lieu en mai 2024 et a permis de poser les bases d'un projet autour du répit parental.

## ❖ Le Lieu Accueil Parent-Enfant (LAEP)

Le LAEP est un espace destiné aux enfants de moins de 6 ans accompagnés d'un adulte (parents, grands parents) et aux futurs parents. C'est un lieu ressource pour les enfants et adultes. On y joue, on y parle, on s'y confie et on vit des moments en dehors de son « chez soi ». L'accueil y est gratuit, anonyme et sans inscription préalable. Deux accueillantes assurent un cadre d'accueil sécurisé, chaleureux et respectueux de chacun.

### Objectifs

- Proposer un lieu permettant le passage de la vie familiale à la vie sociale pour appréhender la séparation/l'ouverture au monde.
- Être dans un cadre de mixité culturelle et générationnelle.
- Être avec son/ses enfant(s), le découvrir, l'observer.
- Favoriser la mise en mots, la parole.
- Créer des possibilités de rencontre entre pairs pour vivre/partager des expériences de parentalité.
- Découvrir, jouer, explorer, s'émerveiller !

Des temps de LAEP sont proposés les lundis (Lezay et Melle) ainsi que les mercredis (Melle).

Le LAEP est un dispositif qui répond à une exigence de formation spécifique et à une obligation d'ouverture à 2 accueillantes. 15h de temps de supervision est proposé quand la CAF en impose 8h. Ils permettent aux professionnelles de tenir la posture attendue.

---

11 Commission mixte de secteur (administrateurs, parents, bénévoles, professionnelles)

Les accueillantes doivent incarner une posture d'ouverture, de non jugement qui puisse soutenir les capacités des parents et des enfants dans l'objectif de consolider leur confiance et leur estime de soi.

### **Bilan quantitatif**

	Heures d'ouvertures		Nombre de parents différents accueillis		Nombre d'enfants différents accueillis	
	Lezay	Melle	Lezay	Melle	Lezay	Melle
<b>2020</b>	85	172,5	6	14	7	19
<b>2021</b>	82,5	190	17	24	15	27
<b>2022</b>	77	177	18	41	17	43
<b>2023</b>	62,5	182,5	8	38	7	37

### **Analyses et perspectives 2025-2028**

À partir de 2022, on observe une augmentation significative du nombre de parents et d'enfants accueillis sur le site de Melle. Elle s'explique par une réorganisation des temps d'ouverture avec un déplacement du créneau du jeudi après-midi au lundi matin.

Depuis 2021, on observe une diminution significative du temps d'ouverture sur le site de Lezay. Cela s'explique par des non-ouvertures contraintes liées à la difficulté de remplacer les absences des accueillantes et de garantir le critère réglementaire de 2 accueillantes par ouverture. En 2023, le nombre de parents et d'enfants accueilli sur le même site a fortement baissé malgré des efforts de communication dans la presse et auprès des partenaires sociaux. Ce constat a été partagé avec la CAF.

Nous nous questionnons sur le lien qu'il peut y avoir entre l'évolution démographique sur la commune de Lezay et le peu de fréquentation du LAEP (nous interrogeons ici les besoins). Peut-être que l'installation de ce créneau serait plus pertinent ailleurs sur le territoire.

Une autre réflexion est en cours pour **pallier les difficultés régulières d'encadrement du LAEP**. Nous réfléchissons aux moyens d'intégrer et de former des bénévoles aux postures d'accueillantes

## ❖ Le Relais Petite Enfance (RPE)

Lieu d'information, d'écoute, d'échanges et de professionnalisation destiné aux assistantes maternelles agréées, aux candidates à l'agrément, aux parents et futurs parents. Ce dispositif accompagné par la CAF a pour but d'améliorer la qualité de l'accueil du jeune enfant à domicile en accompagnant les parents et les assistants maternels et gardes à domicile.

### **Objectifs**

- Informer et accompagner les familles (offre d'accueil, accès aux droits, rôle de parent employeur...)
- Informer et accompagner les professionnels de l'accueil individuel (professionnalisation, animation de temps collectifs et d'ateliers d'éveil...)
- Observer les conditions locales d'accueil des jeunes enfants et leurs évolutions
- Promouvoir le métier d'assistante maternelle (mission renforcée)

Pour ce faire, des temps de permanences sont organisés tous les après-midi (sauf les lundis). Des temps d'animation sont organisés les mardis, jeudis et vendredis matin pour les assistantes maternelles et les enfants qu'elles accueillent.

Le projet de fonctionnement, validé par la CAF, est commun aux 5 RPE de la communauté de communes. Il s'agit d'un agrément octroyé pour 5 ans (2023/2027). Ce projet collectif permet de travailler les missions en réseau, d'échanger sur des problématiques communes, de mutualiser des moyens et de construire des projets plus ambitieux.

### **Bilan quantitatif**

Offre d'accueil individuel				
	2020	2021	2022	2023
<b>Nombre d'AMA<sup>12</sup> agréés</b>	48	44	38	40
<b>Nombre d'AMA en activité sur l'année</b>	38	29	32	28
<b>Places disponibles</b>	132	126	102	95
<b>Nombre d'AMA de plus de 60 ans(2)</b>	11	12	13	8
<b>Nombre de nouveaux agréments</b>	0	0	3	1 <sup>13</sup>

12 Assistante Maternelle Agrée (AMA)

13 Une assistante maternelle qui arrive d'une autre commune mais qui était déjà agréée.

## **Analyse et perspectives 2025-2028**

Les chiffres nous montrent une diminution constante du nombre d'assistantes maternelles en activité sur le territoire.

L'avancée en âge de ces professionnelles en est la première explication (arrêts maladie plus fréquents et plus longs) et des départs à la retraite non compensés par de nouveaux agréments. De plus en plus d'assistantes maternelles souhaitent améliorer leurs conditions de travail et réduisent leur amplitude horaire et/ou prennent plus de 5 semaines de congés dans l'année. Cette réalité génère des besoins en remplacement auxquels le Multi-Accueil du CSC essaie de répondre.

Ces constats nous poussent à renforcer la promotion de ce métier et à nous assurer que l'information transmise aux candidats soit globale et précise pour qu'ils s'engagent en connaissance de cause. Pour cela, le RPE du CSC a engagé une stratégie de communication régulière sur le métier via la presse et les réseaux sociaux.

En 2024, nous proposons avec les autres RPE du territoire un forum autour des métiers de la petite enfance. Nous l'organisons en partenariat avec France Travail, le Comité de Bassin d'Emploi, la Protection Maternelle et Infantile et les maisons France Services. **Nous souhaitons lever le maximum de freins pour permettre l'émergence de candidature.**

Il est évidemment important de **poursuivre la réflexion partagée à l'échelle de la communauté de communes autour du besoin des familles en matière d'accueil de leurs enfants**. Nous constatons que des parents sont contraints de repousser leur retour à l'emploi faute de solution pour leur.s enfant.s. Les conséquences pour les adultes comme pour les enfants peuvent être importantes en lien avec un isolement social subit, une diminution des ressources financières ou encore un besoin de relais dans la prise en compte de l'enfant (prévention).

### **❖ Halte-Jeux/Ludothèque (HJL)**

La Halte-Jeux/Ludothèque fonctionne pendant la période scolaire. Les mardis de 15h30 à 18h30, à l'accueil de Loisirs de l'Espace Enfance Famille du CSC et les jeudis de 9h à 12h, à la salle de la «La récré » au CSC. Le 1er mardi de chaque mois elle fait une halte à la médiathèque de Melle de 15h30 à 17h30. Les heures d'arrivée et de départ sont libres.

Les animatrices petite enfance mettent en place un espace favorable aux interactions sociales où l'on peut prendre du temps en famille pour jouer et prendre du plaisir. L'espace de jeux est adapté à tous les âges et elles peuvent proposer des animations.

Les familles qui le souhaitent peuvent emprunter les jeux du « bébé-bus croque lune ».

Ce moment est aussi un temps propice aux transmissions d'information sur les autres actions et accompagnements (en lien avec les autres secteurs d'intervention du CSC).

### **Objectifs**

- Faciliter la création de liens et le développement des formes de solidarité (jeux coopératifs par exemple).
- Contribuer à la qualité des liens au sein de la famille avec le jeu comme médiateur.
- Aider à rompre avec la routine du quotidien qui peut épuiser et lutter contre l'isolement social.
- Favoriser l'accès aux loisirs et à la culture.

## Bilan quantitatif

	Nombre de parents, grands parents différents		Nombre d'enfants différents	
	HJL petite enfance	HJL « famille »	HJL petite enfance	HJL «famille»
2020	6	/	7	/
2021	12	/	17	/
2022	/	NC	/	43
2023	/	27	/	44

### Analyses et perspectives 2025-2028

En 1999 un projet émerge de parents qui veulent pour leurs enfants des lieux d'éveil et de rencontre entre pairs. Le CSC accompagne ce projet et imagine une structure mobile-ludothèque le camion « Croque Lune » associée à un local fixe situé dans cinq communes autour de Melle. « Croque Lune » s'y déplaçait deux demi-journée/semaine pour accueillir les assistantes maternelles, les parents avec les enfants de moins de 3 ans.

Ce projet à évolué au cours des années en lien avec d'autres équipements petite enfance qui ont vu le jour sur le territoire. La fréquentation n'étant plus à la hauteur de la mobilisation professionnelle nécessaire pour ce projet, celui-ci s'est adapté.

Un recueil des besoins a été organisé auprès des familles et il est rapidement apparu que les parents qui ont des enfants d'âge scolaire ne disposaient pas de lieu ressources "parentalité". Certaines familles sollicitaient le LAEP mais les âges d'accueil/aux enfants ne correspondaient pas. Un travail auprès des partenaires (SAMSAH, épicerie sociale...) est venu enrichir nos réflexions. En 2022, une réorganisation de la Halte-Jeux/Ludothèque concomitante à celle du LAEP a été proposée aux familles. Nous avons fait évoluer la halte jeux « petite enfance » du départ vers une halte jeux-ludothèque «famille».

Les retours des familles qui la fréquentent nous confirment leurs besoins d'accès aux loisirs, via le jeu, apprécient cette pause en famille, aiment discuter entre elles et de développer parfois des solidarités qui facilitent la vie (bons plans, truc&astuces, activités de proximité...). La fréquentation est un indicateur qui montre que la HJL «famille» répond aux besoins des habitants. **Nous allons poursuivre en ce sens et tenter d'aller au devant de public que nous voyons peu aujourd'hui (le plus en difficulté sociale).**

Le versant ludothèque de la halte jeux voit son nombre d'abonnés augmenter. Cependant les familles regrettent que nous n'ayons pas assez de jeux pour les enfants de plus de 6 ans. Pour répondre à cette demande, nous avons répondu à un appel à projet de la MSA (Grandir en milieu Rural – avril 2024). **Nous pourrions par la suite tester la HJL sur d'autres sites par exemple en installant « Croque Lune » à proximité des écoles pour faciliter l'identification et la participation des habitants.**

## Les projets au regard des axes du projet social 2020 - 2024

### ❖ Focus sur quelques actions aller-vers

Positionner l'aller-vers en perspective a permis a l'équipe de mieux appréhender la démarche et d'observer que c'est bien plus qu'une action hors les murs. Il s'agit d'une intention qui vise l'inclusion sociale<sup>14</sup> des personnes. C'est une démarche qui nécessite de travailler sa posture professionnelle afin de favoriser l'accès aux droits, le développement de projets d'habitant et la participation à la vie locale.

Cela s'est concrétisé en permettant aux professionnelles de participer à d'autres activités en dehors du MA (action passerelle/école, projets transversaux du CSC, HJL...) ou encore dans celles proposées par la Fédération des Centre Sociaux (congrès national, journées départementales...). Ainsi, ont pu être mises au travail des postures et des pratiques telles que l'écoute active, l'ouverture et le non-jugement. En proposant de l'analyse de pratique et des formations régulières, l'équipe renforce ses compétences et ses capacités a accueillir et a accompagner le besoin des familles et facilite la construction de projets partenariaux (projet avec la médiathèque, avec les services de la communauté de communes, le service insertion du Conseil Départemental, les écoles maternelles...).

### Les rencontres intergénérationnelles avec l'EPHAD de l'hôpital de Melle

**Objectif :** Provoquer des temps de partage intergénérationnels où chacun prend plaisir à être ensemble.

Une fois par mois les résidents de l'Ehpad, les assistantes maternelles et les enfants du multi-accueil se rencontrent à l'espace Enfance-Famille du CSC où à l'Ehpad. L'envie est de partager un temps d'activité qui favorise la création du lien. Les séances sont co-construites et respectent les repères nécessaires pour les besoins de chacun.

Ce projet, débuté en 2023, est une occasion d'aller-vers des habitants qui peuvent être en situation d'isolement social. Il répond au besoin fondamental d'interactions qu'a tout être humain tout au long de sa vie. Ce moment est attendu par les résidents. Les enfants répondent toujours présents. C'est un moment d'enrichissement mutuel sur le plan des compétences sociales et relationnelles. Dans cette démarche une attention est portée au respect de chaque personne dans sa singularité.

C'est aussi un moyen pour les résidents de l'Ehpad de rester en lien avec la société et la vie locale. En 2023, ils ont saisi l'opportunité de l'organisation du carnaval de Melle 2024 pour aider à la fabrication de costumes pour les musiciens de la Batucada (atelier du CSC).

- Il existe beaucoup d'autres actions qui permettent d'aller au devant des enfants, des familles, des assistantes maternelles :

2021 : À la demande des assistantes maternelles création d'un **groupe privé Facebook « entre ass'mat'du Mellois »** pour communiquer, s'informer et s'organiser. La responsable du Relais Petite Enfance est garante de son fonctionnement.

2022 : Retour de l'**action passerelle** (arrêt durant le COVID) dont l'objectif consiste à préparer l'enfant à sa première rentrée scolaire. Il est invité à vivre une petite journée dans sa future école pour se familiariser à ce nouvel environnement. Cette passerelle s'effectue avec l'accompagnement du

---

14 Selon la Commission européenne : « l'inclusion sociale est un processus qui permet aux personnes en danger de pauvreté et d'exclusion sociale de participer à la vie économique, sociale et culturelle, et de jouir d'un niveau de vie décent. Ces personnes doivent être impliquées dans les prises de décision qui affectent leur vie et bénéficier d'un meilleur accès à leurs droits fondamentaux ».

parent ou d'un membre de la famille (en petite groupe). Ce projet fait l'objet d'un conventionnement avec l'éducation nationale (écoles concernées : Paizay-le-Tort, Saint-Léger de la Martinière, Saint-Martin-Lès-Melle, Sainte-Marie et Jacques Prévert à Melle).

2023 : **Un groupe couture** s'organise entre les bénévoles du secteur famille et de l'épicerie sociale pour renouveler les bavoirs abîmés du multi-accueil. L'occasion d'échanges sympathiques entre les publics.

### ❖ *Focus sur quelques actions qui favorisent le Développement du Pouvoir d'Agir*

L'inscription du développement du pouvoir d'agir dans le projet social a permis à l'équipe de **s'interroger sur ce qu'était un projet de type Centre SocioCultuel** : contextualisation dans l'histoire, les fondamentaux, les valeurs et les postures attendues (éducation populaire). Elle a pris le temps d'observer et d'évaluer ses pratiques au regard de cette identité.

Le premier objectif a été de proposer un environnement le plus émancipateur possible pour les enfants, les familles et les professionnelles.

- **Pour l'accueil et l'accompagnement des enfants**, cela s'est concrétisé par le renforcement des postures professionnelles comme la confiance faite à l'enfant, le respect de sa personne et de son rythme. Des nouvelles pratiques ont été développées comme le portage, l'éveil à la nature, les pédagogies actives (activités sur plateaux, suivre l'intérêt de l'enfant pour favoriser ses explorations et son développement ou la méthode de «la ficelle») et la proposition de matériel inclusif (jeux sensoriels/non genrés...)
- **Pour l'accueil et l'accompagnement des parents**, les professionnelles ont travaillé leurs postures pendant les temps d'accueil et de transmission : le respect de la place de chacun et la compréhension de ce qui se joue entre les parents, le professionnel et l'enfant pendant ce temps.

Des temps de formations individuelles, collectives et d'analyses de pratique sont organisés régulièrement au cours de l'année pour soutenir cette démarche et renforcer les connaissances.

- **Pour les professionnelles**, une ouverture à la possibilité de participer aux différentes actions du secteur «petite enfance», aux temps de travail en équipe CSC élargie et à la mise en place de référence par rapport à des projets spécifiques.

L'équipe a aussi répondu positivement aux projets de parents : avec une réflexion collective sur les goûters du multi-accueil, la mise en place d'ateliers parents-enfants. Des temps de formation et des projets ont aussi été portés par le RPE pour répondre aux besoins des assistantes maternelles avec l'intention d'améliorer leur connaissance des ressources locales.

Au terme du projet social 2020-2024, l'équipe du secteur petite enfance a fait évoluer sa vision de l'accompagnement à la parentalité : agir en faveur d'une socialisation de l'accompagnement plutôt que de l'institutionnaliser (prise de distance avec la posture de sachant) et de ce fait surinvestir la place du parent. L'équipe pense que cette vision de l'accompagnement à la parentalité dans le sens d'une socialisation partagée de l'enfant (parents/adultes professionnels) engage des transformations qui favorisent la justice sociale.

- Il existe d'autres projets développés dans le sens du développement du pouvoir d'agir.

2021 : **Des sculptures dans nos accueils** pour utiliser l'objet d'art comme médiateur à la relation entre l'adulte et l'enfant. Un partenariat est créé avec Myriam Prijent. Elle met à la disposition des publics ses œuvres. Elles peuvent être touchées, discutées et en deviennent de formidables supports d'éveil sensoriel pour les enfants de par leur diversité de matières, couleurs, formes. Aujourd'hui ces sculptures sont devenues un repère supplémentaire dans le quotidien et on observe qu'elles mettent en lien parent, assistante maternelle et l'enfant mais aussi les enfants entre eux.

Ces expériences nous montrent qu'il n'y a pas d'âge pour découvrir l'art sous toutes ses formes et que l'émerveillement partagé est la meilleure des initiations qui soit. En 2023, Jean-Luc Rivault rejoint le projet. Son développement à l'ensemble des secteurs d'activités du CSC est en cours.

2022 : 6 départs en **formation individuelle** pour l'équipe petite enfance au service de pratiques, postures en faveur du développement du pouvoir d'agir.

2023 : **Une journée pédagogique inter-structures petite enfance** à l'échelle de la communauté de communes pour penser l'accompagnement des parents. L'évaluation de cette journée est : une amélioration de l'estime de soi des professionnelles et le renforcement de leur cohésion à l'échelle du territoire. Elles ont renforcé leurs connaissances théoriques sur les liens d'attachement et le concept de parentalité. Éduquer avec le parent ou la co-éducation est clairement pensé par l'équipe mais il reste à la faire vivre au quotidien au sein de nos structures.

### ❖ **Focus sur quelques actions qui favorisent la transversalité**

Cette perspective a permis d'engager une réflexion de fond sur le travail en équipe à l'échelle du CSC et a nécessité de réfléchir aux capacités d'ouvertures et de créations de projets communs en fonction des besoins des publics.

Le secteur petite enfance l'a fait en proposant les **ludos vacances avec le secteur famille, les temps passerelle avec l'ALSH ou encore le projet REAAP<sup>15</sup> en inter-secteurs.**

Des professionnelles participent également à **l'animation de la fête de Noël et au carnaval** selon les besoins. En revanche, l'équipe constate que son public (parents et assistantes maternelles) se mobilise peu dans l'élaboration de ces événements festifs. Un des freins est peut-être que l'équipe ne participe pas à ces temps en raison de l'organisation du travail qui est imposé par leur mission d'accueil des enfants (ouverture du MA du lundi au vendredi de 7h30 à 19h00).

Pour faciliter les échanges d'informations, favoriser les liens, les professionnelles du secteur petite enfance participent tous les 15 jours et à tour de rôle aux réunions d'équipe inter-secteur.

### **À la rencontre des habitants**

**Objectif :** créer des occasions de rencontres avec les habitants pour améliorer la visibilité des actions du CSC.

Des professionnelles du secteur adulte-famille et du secteur petite enfance ont proposé des temps conviviaux (café, thé, jeux pour enfants) au Secours populaire, Secours catholique, et à l'Épicerie sociale. L'occasion de faire connaissance avec les familles, de présenter et d'expliquer nos actions. Les personnes qui nous rencontrent auront, on le pense, moins d'appréhension pour venir nous rencontrer par la suite. C'est aussi un moment d'écoute où on entend les demandes sociales dans l'idée d'y répondre.

On n'oublie jamais, sur ces temps, de consolider les partenariats.

➤ Il existe d'autres projets développés dans le sens de la transversalité :

2022 : **Projet passerelle entre les enfants du MA et ceux de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement** (ALSH). Un mercredi après-midi par mois, les enfants du MA sont accompagnés par une animatrice petite enfance à l'ALSH. Ils sont accueillis par les plus grands de 3 et 4 ans et leurs ani-

---

15 Reaap : Réseau d'écoute d'appui et d'accompagnement des parents (*Reaap*) est un appel à projet porté par la CAF. Le CSC propose chaque année depuis 2022 des projets en inter-secteur.

mateurs. Les professionnels sont attentifs au cadre de l'accueil afin de créer un climat de sécurité et de confiance. Cet échange permet aux enfants de se familiariser avec l'environnement, les animateurs, les jeux, les règles de vie et ainsi faciliter leur futur accueil. C'est un moment de socialisation profitable à tous. L'action favorise aussi les échanges et l'entraide entre les professionnels des deux secteurs.

2023 : **Une journée pour soi et pour les autres** (dans le cadre d'un projet Reaap) : une journée culturelle autour du «prendre soin de soi et des autres». Tout au long de la journée des ateliers de fabrication (produits cosmétiques naturels, origamis) et des spectacles autour du thème de la nature et de sa préservation ont été organisés (compagnie Piqûre d'art). Cette manifestation a eu lieu dans le cadre de la semaine en famille, événement organisé par la communauté de communes.

## Secteur enfance-jeunesse

Ce secteur d'activités a été fortement désorganisé par la crise COVID et par des difficultés organisationnelles d'équipe. 2024 est l'année de la stabilisation. Nous avons pris le temps de penser une organisation qui permette de répondre aux enjeux du projet éducatif et pédagogique du secteur enfance et jeunesse.

### ✓ Le secteur enfance

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) s'adresse aux enfants de 3-11 ans et est ouvert les mercredis après-midi (temps périscolaire) et à chaque période de vacances scolaires (hormis 1 semaine aux vacances de Noël). L'accueil de loisirs est un service proposé aux habitants qui répond à un besoin de mode de garde mais aussi de loisirs et de découvertes.

Le CSC est la structure qui propose le plus large temps d'ouverture d'accueil de loisirs sur le territoire (15 sur 16 semaines de vacances scolaires).

#### **Sur les temps péri-scolaires et durant les petites vacances, les enfants sont accueillis à Melle :**

- à l'Espace Enfance-Famille, rue de l'azuré (ancienne gare) pour les 3-7 ans,
- rue du Tapis vert, salle du Méliá pour les 8-11 ans,

#### **Sur les temps de vacances scolaires d'été :**

Depuis 2020, héritage de la période COVID nous utilisons les locaux de l'école de St Léger la Martinière pour accueillir les enfants de 3 à 6 ans, les 6-8 ans à l'espace Enfance-Famille de l'ancienne gare et les 8-11 ans dans la salle municipale du Méliá.

Cette configuration permet de scinder le collectif en groupe d'âges et d'adapter, plus facilement, le rythme et les activités aux besoins des enfants.

**Cette organisation multi-sites nécessite plus de moyens en encadrement et en coordination mais les bénéficiaires sont importants pour les enfants et les professionnels. Nous souhaitons poursuivre en ce sens.**

- **Nos capacités d'accueil sur les temps périscolaires et les vacances scolaires sont de 72 enfants.**

L'équipe de direction, en lien avec les animateurs travaille sur l'amélioration des conditions d'accueil des enfants en situation de handicap (sensibilisation, outils, gestion des espaces ...). Nous sommes accompagnés par le pôle ressources handicap<sup>16</sup>. Une demi-journée de sensibilisation aux handicaps a été proposée à l'équipe d'animation. Un travail sur le livret d'accueil est en cours. Les liens avec les familles se sont renforcés pour préparer l'accueil de l'enfant et l'accueillir dans de bonnes conditions et pour outiller, au mieux, les équipes.

---

<sup>16</sup> Le pôle ressources handicap est un dispositif piloté par GPA (Groupe Pluri-Associatif). Groupement issu d'une réflexion de la CAF, la MSA, le Conseil Départemental et des associations locales. <https://www.poleressources.fr/>

## **Les objectifs du projet éducatif et pédagogique :**

Le projet éducatif s'articule autour des valeurs de plaisir, d'humanisme, d'égalité, de solidarité, d'émancipation et de développement du pouvoir d'agir.

**Nous prévoyons de retravailler se projet éducatif pour l'actualiser au regard du nouveau projet social et familial et pour que la nouvelle équipe se l'approprie.**

Le projet pédagogique s'appuie sur des méthodes de pédagogies actives qui placent l'enfant en situation d'agir et de construire lui-même ses apprentissages. Les principes pédagogiques qui sous-tendent notre démarche sont le résultat de différentes expérimentations et d'un travail de formation-action commun avec d'autres Centres SocioCulturels des Deux-Sèvres.

Le coordinateur enfance/jeunesse qui portait le travail sur l'ALSH à visée émancipatrice est parti en 2021. Les professionnels qui ont suivi n'ont pas pu s'approprier cette démarche. La nouvelle équipe, stabilisée, se remet au travail sur cette dynamique et en fera un axe du projet éducatif.

## **Bilan quantitatif**

**Tableau des fréquentations sur les 4 dernières années en fonction des quotients familiaux :**

	<b>QF1</b> 0-550€	<b>QF2</b> 551-770	<b>QF3</b> 771-990	<b>QF4</b> 991-1130	<b>QF5</b> 1131-1350	<b>QF6</b> 1351-1500	<b>QF7</b> 1501-1750	<b>QF8</b> 1751et +
<b>2020</b>	11,5 %	13 %	13 %	5 %	16 %	6 %	7,5 %	28 %
<b>2021</b>	12 %	14 %	11,5 %	6,5 %	13 %	5,5 %	10 %	27,5 %
<b>2022</b>	13 %	17 %	10,5 %	7,5 %	13,5 %	5,5 %	9,5 %	23,5 %
<b>2023</b>	12,5 %	17,5 %	12 %	6 %	11 %	7,5 %	7 %	26,5 %

Nous observons que l'ensemble de la population (toutes les familles, quelque soit le QF) profite de l'offre d'accueil de loisirs, ce qui en fait un vrai lieu de mixité sociale.

Les enfants de familles au QF bas (1,2,3) sont bien représentés ce qui conforte le CSC comme un acteur d'égalité des chances en permettant l'accès aux loisirs (découverte de la mer, offres culturelles, diversité des rencontres et des expériences ...) quelques soit les ressources financières des parents. Cela doit nous mettre en vigilance par rapport aux propositions de loisirs et de découvertes (aspect quantitatif et qualitatif) que nous faisons. Même si nous devons repenser nos projets d'animation au regard des réductions budgétaires, il serait regrettable de faire porter à ces enfants les conséquences de celles-ci.

On observe également une forte participation des enfants de familles au QF le plus haut. Nous pouvons émettre l'hypothèse que le coût de l'inscription à l'accueil de loisirs ne fait pas l'objet d'un arbitrage au sein des familles comme cela peut être le cas dans les familles aux ressources financières plus modestes.

## Fréquentation des enfants différents sur les différentes périodes :

	Tps péri-sco Mercredis	Vacances Toussaint	Vacances Noël	Vacances Hiver	Vacances Printemps	Vacances Été
2020	83	114	37	107	Confinement	140
2021	76	93	44	96	102	169
2022	94	106	60	102	89	154
2023	72	81	55	72	58	119
<b>Total</b>	<b>325</b>	<b>394</b>	<b>196</b>	<b>377</b>	<b>249</b>	<b>582</b>

Le secteur enfance a été fortement impacté par la crise sanitaire avec la fermeture totale de celui-ci aux vacances de printemps 2020. Cependant, par la suite, nous avons ouvert un accueil de loisirs d'urgence pour les enfants des personnels soignants. L'équipe de permanents du centre a su se mobiliser pour répondre aux normes sanitaires exigées et offrir un accueil de qualité.

La fréquentation de l'accueil de loisirs dépend de l'évolution démographique de la population, des possibilités à organiser vie personnelle et vie professionnelle et des possibilités financières. La période de Noël est celle où il y a moins d'enfants pour cause, nous ne sommes ouvert qu'une semaine sur les deux. C'est aussi une période où les demandes sont habituellement moins importantes.

Nous observons une diminution des accueils des 6-8 ans depuis la crise sanitaire. Un certain nombre de ces enfants ont pris l'habitude, durant cette période, d'être seul au domicile. La question du télétravail des parents est aussi une explication plausible. D'autre part, dans un contexte financier contraint pour beaucoup de familles sur le territoire, l'accueil de loisirs est une variable d'ajustement dans le budget.

En revanche, nous observons une augmentation des demandes pour les enfants de 3 à 6 ans. Ce qui nécessite une adaptation des pratiques d'animation afin de respecter le rythme de ces jeunes enfants (taille des groupes, rythme de la journée...).

Certaines variations d'effectifs s'expliquent aussi par notre difficulté à recruter le nombre suffisant d'animateurs pour assurer l'encadrement. Cela nous oblige à baisser nos capacités d'accueil.

L'accueil de loisirs a accueilli régulièrement 10 enfants en situation de handicap. L'équipe a mis en place des outils pour les accueillir dans de bonnes conditions et accompagner l'équipe dans la prise en compte de leurs spécificités.

### **Analyses et perspectives 2025-2028**

La crise sanitaire de 2020, ajoutée à une réorganisation de l'équipe, a impacté la mise en œuvre du projet éducatif et pédagogique de l'ALSH et plus largement du secteur enfance. Si la qualité et la sécurité de l'accueil ont été assurées, la dynamique autour du projet « ALSH émancipateur » a été revue à la baisse et la mobilisation des familles a été restreinte à son minimum. Aussi la commission enfance n'a plus fonctionné depuis 2019.

Le nombre de propositions de séjours a lui aussi été réduit. Nous en avons toutefois proposé un par période, depuis 2022, pendant les vacances d'été en plus d'une nuitée chaque semaine. Moments importants pour accompagner la prise d'autonomie des enfants en dehors de l'univers familial.

En 2023, la décision a été prise de réajuster la tranche d'âge accueillie au Mélia (9-12 ans) et d'y accueillir les pré-ados de 8-11 ans. Cette période correspond à un besoin de s'émanciper du groupe des « petits » et cet espace matérialise une phase de transition qui permet aux enfants de tranquille-

ment s'orienter vers l'espace jeune. La bascule s'effectue au moment de l'entrée au collège. Moment symbolique important de « l'entrée en adolescence ».

L'année 2023 a été impactée par la nécessité de réduire les coûts de fonctionnement, notamment en ce qui concerne les transports. La situation budgétaire de l'association étant contrainte, nous devons nous adapter et réfléchir à des projets qui répondent aux besoins des enfants et qui soient cohérents avec notre projet éducatif.

**Le travail débuté autour de la qualité d'accueil des enfants en situation de handicap doit se poursuivre** car les demandes des familles sont importantes et nous ne pouvons pas toujours y répondre favorablement faute de moyens humains notamment.

**L'accueil inclusif est transversale à l'ensemble des secteurs d'activités du CSC et nous l'avons réaffirmée dans le projet social et familial 2025-2028.**

La présence, depuis mai 2024, d'un responsable de secteur enfance-jeunesse et d'une coordinatrice de secteur enfance, va permettre de développer le projet du secteur enfance de façon plus ambitieuse avec quelques priorités :

- **la révision du projet éducatif et pédagogique, dont l'accueil émancipateur et inclusif**
- **l'organisation d'une commission mixte « enfance »**
- **une réflexion sur l'aménagement et la réfection des locaux puis sur l'usage commun de l'espace Enfance Famille avec le secteur petite enfance,**
- **la mise en place du tri-sélectif et d'un composteur,**
- **la proposition d'actions de soutien à la parentalité pour les parents d'enfants de 5 à 11 ans en lien avec le secteur adulte-famille et le secteur de la petite enfance.**

## **Les projets au regard des axes du projet social 2020 - 2024**

### **❖ Focus sur quelques actions aller vers**

#### **La culture au sein de l'accueil de loisirs : peindre avec Florian de La Salle et des lectures vagabondes pour nourrir les imaginaires**

Les temps des vacances sont propices aux découvertes :

Florian de La Salle est un artiste plasticien qui a été accueilli en résidence dans la Société Ouest Vendée Balais (SOVB) en lien avec la ville de Melle en 2023 (dispositif Art et monde du travail).

Dans le cadre de médiation culturelle, les enfants et adolescents ont participé à des ateliers de peinture avec l'artiste. Celui-ci est intervenu à 6 reprises avec toutes les tranches d'âges. Après avoir découvert les techniques de peintures avec des brosses confectionnées par l'entreprise, les enfants ont utilisé des rouleaux et des brosses pour créer leurs propres tableaux. Ils ont pu ainsi s'exercer à peindre à l'horizontale (au sol), sur de grands supports et avec des objets de la vie quotidienne. Une expérience inhabituelle dont les enfants vont se souvenir.

Trois de ces tableaux ont été exposés au centre d'art contemporain Rurart à Rouillé (86) dans le cadre de l'exposition « Balai Masque » de Florian de la Salle.

Été 2023, la compagnie, « La petite fabrique », avec Betty Heurtebise, a proposé des lectures vagabondes lors des temps d'activités (2 après-midi en juillet) et une lecture contée sur un temps de veillée. Les enfants ont réellement pu s'immerger dans un univers imaginaire (un décor, des acteurs et de la musique). Un temps fort des vacances très apprécié des enfants.

### ❖ *Focus sur quelques actions du Développement du Pouvoir d'Agir*

#### **ALSH à visée émancipatrice : difficulté car changement d'équipe**

Ce travail autour de l'ALSH à visée émancipatrice fait partie intégrante du projet pédagogique. Il demande un travail d'appropriation de ce concept, dans le temps long et une mise en place d'outils et d'espaces adaptés. Le coordinateur enfance/jeunesse qui portait ce travail ayant quitté son poste, ce projet n'a pas pu se poursuivre dans les conditions nécessaires à sa réussite. Toutefois, nous souhaitons remobiliser les équipes en ce sens car, ce cadre et cette posture d'animation est un outil important pour favoriser le développement du pouvoir d'agir.

### ❖ *Focus sur quelques actions transversales*

#### **Action passerelle : en route chez les grands !**

L'action passerelle entre les enfants du multi-accueil et ceux de l'accueil de loisirs est bien plus qu'un temps de rencontre. Chaque mois, le temps d'un mercredi après-midi, l'accueil de loisirs ouvre ses portes aux enfants de 2 ans et demi. Ils y sont accueillis par les plus grands de 3 et 4 ans.

Chaque enfant qui participe a l'opportunité de se familiariser avec l'environnement de l'accueil de loisirs (les locaux, les jeux, les animateurs), la possibilité de jouer, d'échanger et de se confronter à plus grand que lui. C'est un moment de socialisation profitable à tous car les plus grands doivent aussi apprendre à prendre en compte l'autre et partager.

Une professionnelle du secteur de la petite enfance accompagne les enfants du multi accueil et s'associe aux animateurs de l'ALSH pour animer ce temps. Ensemble ils vont être à l'écoute des besoins des enfants et faciliter les interactions entre eux.

L'action passerelle favorise aussi les échanges et l'entraide entre les professionnels des deux secteurs.

## ✓ Le secteur jeunesse

Le secteur jeunesse s'adresse aux jeunes de 11 à 17 ans. Il propose différents temps de présence et d'interventions auprès de ce public. Cette modalité d'intervention a évolué depuis 2020 avec l'obtention d'une Prestation de Service Jeunesse<sup>17</sup> par la CAF. Cette prestation de service vient compléter et asseoir les attendus que l'on a vis-à-vis des animateurs référents jeunesse, soit d'être des adultes référents qui accompagnent et facilitent le parcours des jeunes vers l'âge adulte.

Au CSC de Melle, il est proposé :

- des accueils jeunes les mercredis, jeudis et vendredis
- des accueils jeunes, les après-midi, des vacances scolaires
- des accompagnements dans le cadre de projets de jeunesse
- des permanences aux collèges et au lycée de Melle (temps d'information/BAFA, animation d'ateliers divers)
- une présence sur les réseaux sociaux dans le cadre du dispositif « Promeneur du net »
- des formations à la maison des lycéens (délégués de classe) et accompagnement de mesures de responsabilisation pour les jeunes en risque d'expulsion
- des actions de sensibilisation et de soutien à la parentalité
- un lien avec la Fédération Départementale des Centres Sociaux création d'un réseau jeune.

Les accueils jeunes proposés ont fermé sur la commune de Maisonnay et de Saint Vincent-la-châtre (Châtenet) par manque de jeunes sur ces communes. Pour l'espace jeunes de Mazières, le renouvellement entre les générations n'a pas opéré. Seul l'espace jeunes de Paizay-le-Tort a fonctionné jusqu'en 2021. Les travaux effectués sur ce lieu ont nécessité un changement qui a freiné la dynamique des jeunes. Le COVID est venu mettre un coup d'arrêt au fonctionnement de l'espace jeune.

Pour répondre à cette nouvelle situation, nous avons proposé une dynamique autre avec l'activité « Quand On S'Bouge ». Cette proposition d'activités itinérantes, les après-midi des vacances scolaires d'été, nous permet de maintenir des temps d'animation dans les communes autour de Melle et de faire du « aller vers ». Proposition qui rencontre du succès.

---

<sup>17</sup> Prestation de Service Jeunesse : valorisation financière pour une démarche des jeunes de 15-25 ans qui doit être à visée émancipatrice. Son obtention est liée à un projet, pour 4 ans, que nous devons déposer pour le mois de septembre 2024.

## **Bilan quantitatif**

Fréquentation pendant les périodes de vacances scolaires :

	Hiver	Printemps	Été	Automne	Noël
<b>2020</b>	46 jeunes différents	COVID	74 jeunes différents	45 jeunes différents	26 jeunes différents
<b>2021</b>	32 jeunes différents	COVID	70 jeunes différents	44 jeunes différents	34 jeunes différents
<b>2022</b>	55 jeunes différents	48 jeunes différents	76 jeunes différents	56 jeunes différents	37 jeunes différents
<b>2023</b>	51 jeunes différents	39 jeunes différents	96 jeunes différents	57 jeunes différents	48 jeunes différents

Fréquentation pendant les temps périscolaires :

<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>
91 jeunes différents	90 jeunes différents	94 jeunes différents	123 jeunes différents

Ces données quantitatives correspondent aux jeunes qui sont inscrits et adhèrent au CSC. Le travail effectué par les référents jeunesse auprès du public de plus de 18 ans et de celui qui ne participe pas aux activités du CSC (notamment les 15/25 ans), n'apparaît pas dans ces chiffres. De même que les actions, les permanences réalisées au collège et au lycée et les actions « hors les murs » ou d'aller vers. Nous touchons en réalité beaucoup plus de jeunes.

Depuis fin 2022, nous observons une augmentation du nombre d'adolescents inscrits à l'espace jeune les mercredis et les vendredis. La tranche d'âge des 11 à 13 ans est la plus représentée. Cela s'explique mécaniquement par le fait que l'accueil des enfants au Mélia se termine à 11 ans (depuis 2023), on les retrouve donc à l'espace jeunes. Nous pensons également que nos interventions au collège portent leurs fruits et que nous sommes mieux identifiés.

### **Analyse et perspectives 2025-2028**

Nous observons une augmentation du nombre de jeunes qui fréquentent l'espace jeune les mercredis et vendredis après-midi. Les 11 -13 ans sont les plus concernés.

Il arrive que nous dépassions notre capacité réglementaire d'accueil (24 jeunes pour 2 référents jeunesse maximum). Il n'est pas facile de prévoir puisque l'accueil se fait sans inscription préalable et que les temps de présence sur ces après-midi sont libres. L'ensemble de l'équipe sait faire preuve d'agilité pour assurer la sécurité de tous et régulièrement la coordinatrice enfance vient en renfort.

**Nous projetons pour le mois de septembre 2024 l'accueil d'un service civique pour renforcer l'équipe dans ces missions.**

L'encadrement n'est pas la seule difficulté qui se présente à nous. La gestion des espaces devient problématique. Les surfaces sont trop petites pour être à l'aise et selon la configuration des groupes (tranches d'âges) nos locaux ne permettent plus de s'adapter aux besoins et envies de chaque classe d'âge. L'enjeu ici, est de répondre aux besoins particuliers des plus âgés (>13 ans) qui risquent de ne plus venir, ne s'y retrouvant plus. Cela a été remonté à la municipalité qui met à disposition les locaux et **un travail sur l'aménagement d'un espace en plus (de type véranda) doit être amorcée au second semestre 2024.**

Notre préoccupation concerne aussi les jeunes majeurs (18-20 ans) qui ont évolué au sein du CSC et qui à leur majorité souhaiteraient continuer et venir participer aux activités. Il est fréquent de retrouver ces jeunes dans les locaux pour venir discuter avec les animateurs référents jeunesse, pour aider comme bénévoles ou pour travailler durant les vacances comme animateur. Cette demande est ancienne et nous peinons à y répondre des questions de moyens humains et matériels.

D'autres jeunes, plus en retrait du CSC et, pour certains, en difficultés d'intégration sociale et professionnelle, gravitent autour sans oser formuler de demande.

Depuis 2 ans, une réflexion est menée au sein de la commission jeunesse, sur les actions envisageables auprès des jeunes majeurs de 18 à 25 ans. Pour cela, nous avons rencontré la DRAJES et répondu à l'appel à projet de la MSA (Grandir en Milieu Rural) afin de mieux identifier les besoins et les possibilités d'agir. **Ce travail n'a pas été suffisant et c'est un objectif à poursuivre pour ce projet social et familial. Nous devons prendre en compte et associer les autres acteurs du territoire qui travaillent auprès du public des 16-30 ans afin d'articuler nos interventions selon les compétences de chaque structure, et proposer des réponses appropriées et coordonnées.**

Le Projet Éducatif De Territoire (PEDT) piloté par la communauté de communes peut être le niveau qui aide cette réflexion puisque cette instance réunit l'ensemble des acteurs qui gravitent autour de la jeunesse soit par le prisme de l'animation (CSC, communauté de communes, Bêta-pi), du logement et de l'insertion sociale (Résidence Habitat Jeunes Toit etc), de l'insertion professionnelle (mission locale, Bêta-pi, Toit Etc, Cif-Sp) ou de la santé (Maison des adolescents). Dans ce même cadre, un travail initié en 2022 par la Bêta-pi, Toit etc et le CSC, est mené autour de la notion d'engagement. **Nous souhaitons poursuivre en ayant l'exigence de travailler sur les contextes qui favorisent ces possibilités d'engagement.**

Dans cette dynamique, les acteurs du PEDT se sont intéressés à l'expérience de l'association BoGaJe<sup>18</sup> qui a développé une politique de jeunesse intégrée. **Nous considérons que nous avons les pré-requis, sur ce territoire, pour expérimenter cette approche globale et coordonnées de la politique jeunesse.** Les acteurs de terrains sont prêts, reste à convaincre et mobiliser les élus.

Ces quatre dernières années ont aussi été marquées par l'ampleur et la qualité de l'accompagnement des projets de jeunes. 5 projets de jeunes ont été accompagnés (séjours à Londres, en Es-

---

<sup>18</sup> **Bocage Gâtine Jeunesse (BoGaJe)**, association a pour vocation la mise en œuvre du programme "Les jeunes s'en mêlent" financé dans le cadre du Programme d'Investissement Avenir (PIA), cofinancé par l'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine (ANRU) porte une politique jeunesse intégrée sur deux territoires ruraux que sont le Bocage et la Gâtine. Depuis 2016, le programme a permis l'interconnaissance des acteurs, le soutien aux initiatives jeunes par l'accompagnement au montage de projet, et surtout la prise en compte des différents champs d'intervention qui touchent la jeunesse.

pagne, à Paris, en Bretagne, exposition femmes remarquables) depuis la fin de la période COVID. Certains projets se sont étendus sur plus d'un an. Nous en mesurons la pertinence pour les adolescents (gain d'expériences et de compétences sociales) mais également pour leurs parents (liens facilités avec leurs adolescents). La limite se situe dans le temps d'accompagnement nécessaire pour leur mise en œuvre. **Nous devons trouver des moyens financiers supplémentaires pour augmenter le temps de travail des animateurs jeunes si nous voulons poursuivre en ce sens.**

Le secteur jeunesse travaille actuellement sur le renouvellement de l'agrément de la Prestation de Service jeunes (dépôt pour le mois de septembre 2024). Ce travail va définir les axes d'accompagnement pour les 4 années à venir :

- entretenir la dynamique positive de la commission jeunesse,
- Réfléchir aux conditions d'accueil des 11/13 ans à l'espace jeune,
- en lien avec les acteurs locaux et le PEDT, poursuivre la réflexion sur les réponses à apporter aux 16-25 ans,
- encourager l'engagement des jeunes au sein de notre association et au sein du réseau jeune départemental.

## **Les projets au regard des axes du projet social 2020 -2024**

### **❖ Focus sur quelques actions aller vers**

#### **Expérience d'un outil de réflexion et de création : le LABO**

Initié en 2019, « les labos » ont permis d'alimenter la réflexion sur le projet social et d'expérimenter collectivement (secteur enfance-jeunesse et adulte-famille) des méthodes d'animation et d'aller-vers les publics.

Ainsi nous sommes allés à la rencontre des habitants lors des manifestations des gilets jaunes, des manifestations de lycéens dans le cadre de la réforme du baccalauréat ou encore auprès des bénéficiaires de l'épicerie sociale afin de mieux comprendre leurs besoins.

Cet outil a été utilisé pour travailler des sujets de fond comme la visée émancipatrice des accueils de loisirs ou encore le fonctionnement de l'espace jeune et la mise en place du projet « De Quoi je melle » spécial, journal dédié à l'évaluation de la PS jeunesse.

Les professionnels « moteurs » de la démarche ont quitté le CSC et, à ce jour, ce projet n'a pas été ré-initié.

#### **Permanences au collège et aux lycées**

Tous les jeudis, les animateurs référents jeunesse ont une permanence au collège du Pinier durant la pause méridienne. À cette occasion, ils vont à la rencontre des jeunes et notamment de ceux qui ne viennent pas habituellement au CSC. Ces temps permettent d'être identifiés et de communiquer avec les adolescents sur leurs préoccupations, leurs envies mais aussi de diffuser les informations (activités, inscriptions ...). Ils proposent également des temps d'animation, selon les envies. Dans ce cadre il a pu être organisé des ateliers autour du numériques (codage, réseaux sociaux, fake

news, photographie...) et autour des jeux de société (15 séances sur l'année scolaire 2022/2023 - 61 jeunes différents et 127 présences).

Nous avons également travaillé avec la Conseillère Principale d'Éducation sur l'organisation et l'animation de journées de formation des délégués de classe. L'occasion de proposer nos méthodes et nos outils d'animation participative.

Les professionnels sont également présents sur les deux lycées de la commune. Ces temps permettent de rencontrer les jeunes et de leur présenter des dispositifs tels que la formation et le financement du BAFA, le dispositif Sac à dos qui permet les premiers départs en vacances en autonomie, le réseau jeunes etc...

### ❖ *Focus sur quelques actions transversales*

#### Participation de l'équipe au Projet Éducatif De Territoire (PEDT) : la question de l'engagement des jeunes

Les animateurs référents jeunesse travaillent en transversalité avec les partenaires jeunesse du territoire et participent au PEDT coordonné par la communauté de communes du Mellois en Poitou (collectivité qui a la compétence enfance-jeunesse).

En 2022 et 2023, le CSC a participé à des actions sur l'engagement jeunes en collaboration avec la Bétapi, Toit etc, et la communauté de communes (réponse à un appel à projet régional).

Ce projet a donné lieu à 2 temps de séminaires ; l'un sur l'engagement des jeunes et l'autre sur la politique intégrée de la jeunesse.

Ce 1er temps nous a permis de réfléchir collectivement aux conditions qui favorisent l'engagement et d'éditer une plaquette sur «les bonnes pratiques». La réflexion menée a orienté le groupe vers une réflexion plus large concernant la pertinence d'une politique de jeunesse intégrée à l'échelle du Mellois en Poitou. En référence : l'expérience de l'association BOGAJE dans le nord du département des Deux-Sèvres.

Un 2ème temps y a été consacré et une présentation de cette expérience et de son intérêt auprès des élus et partenaires locaux, par les acteurs de BOGAJE et l'appui d'un sociologue qui a travaillé sur la question des politiques intégrées de jeunesse (Christophe Moreau). Nous souhaitons poursuivre dans cette dynamique avec l'ensemble des acteurs du territoire.

### ❖ *Focus sur quelques actions du Développement du Pouvoir d'Agir*

#### Participation à la dynamique de prévention du cancer du sein : « octobre rose »

En 2023 des actions de prévention et de lutte contre le cancer du sein ont été proposées aux habitants en partenariat avec la municipalité de Melle. « Une marche rose » a réuni un peu plus de 70 personnes et 1 journée d'animation a été proposée par des habitantes et des jeunes accompagnés de professionnels (atelier d'auto-palpation, création d'objets destinés à être vendus au profit de l'association deux-sévrienne « PrinSEINses »). Les jeunes ont pu participer à une manifestation de

grande ampleur, médiatisée autour d'un sujet de société qui touche tout le monde. Des habitantes, infirmière, sage femme, céramiste, crocheteuses, ont pu partager leurs connaissances et leur savoir faire avec le public à cette occasion. L'envie est de poursuivre cette action de prévention en la mettant plus en lien avec le Plan Local de Santé.

### **Participation au réseau jeunes départemental**

La fédération des CSC des Deux-Sèvres en lien avec les CSC volontaires a décidé d'initier un réseau jeunes sur le département. Ce dispositif existe déjà au niveau national. L'objectif est de permettre aux jeunes de 14 à 19 ans, d'avoir un espace de discussion et de débat sur un sujet qu'ils choisissent. Les méthodes d'animation utilisées et le positionnement des animateurs sont réfléchis pour assurer un cadre qui facilite le développement d'un processus de pouvoir d'agir.

Des jeunes deux-sévriens dont 4 mellois, se sont positionnés comme volontaires (moteurs) pour construire avec les animateurs ce 1er réseau jeunes départemental. Celui-ci s'est réuni le week-end du 22/23/24 mars 2024 et le thème choisi par les jeunes était la confiance en soi. Ils ont travaillé sur ce thème et ont aussi abordé la question de l'estime de soi. Ils ont utilisé différentes méthodes d'animation et ont su mobiliser des acteurs pertinents pour enrichir les réflexions. La compagnie Quiproquo (Poitiers) a travaillé en amont avec eux pour construire une journée d'animation. Ce 1er réseau a réuni 37 jeunes.

Le bilan est très positif aussi bien pour les jeunes qui ont vécu une expérience positive, constructive et enrichissante, que pour les animateurs qui ont travaillé leurs postures afin de laisser la place aux initiatives des jeunes.

## Secteur adulte-famille

Jusqu'en 2021, deux personnes étaient chargées du secteur famille (mi-temps chacune), aujourd'hui ce secteur est piloté par une seule salarié, la référente famille.

Le bureau se situe dans les locaux du CSC en centre bourg. Il est au rez de chaussée du bâtiment, à une place stratégique pour être en contact avec le public : maintien des relations avec les personnes habituées, avec celles qui viennent ponctuellement ou prise de contact avec les nouvelles à qui l'on peut expliquer l'ensemble des possibles.

### La commission famille

Une commission mixte est organisée avec la référente famille. Celle-ci est composée d'un ou plusieurs membres du Conseil d'Administration, d'usagers du secteur famille et de la salariée. Elle permet de travailler des sujets de fonds (exple : enveloppe solidaire, nouveau projet...), de prendre des décisions ou de les proposer en CA si besoin. Elle peut aussi travailler sur la mise en place d'actions précises (exple de la Gratiféria). Elle se réunit actuellement 2 fois par an.

Elle pourrait se réunir plus souvent et renforcer ses rôles. Pour cela, il est nécessaire de prendre en compte les envies et possibilités d'investissement de chacun.

### Les champs d'actions du secteur famille

Le champ d'action de la référente famille est étendu et transversal puisqu'il touche à la famille au sens large et à son environnement. Chaque centre social développera un projet différent. Celui-ci est en lien direct avec le contexte dans lequel il mène ses actions. Ainsi, il va se modeler et prendre forme selon les besoins, les aspirations des habitants et des possibilités conjoncturelles.

Des activités, des actions vont disparaître car elles ne correspondent plus à un besoin, alors que d'autres vont voir le jour. Le secteur famille s'adapte donc à ces évolutions pour être au plus près des attentes des habitants.

### Exemple d'une action qui a pris fin au cours du dernier projet social, « le projet caravane » :

Une caravane avait été achetée en 2019 pour être mise à disposition de familles pendant la période estivale. Ces familles construisaient ensemble leur projet et celui du groupe : choix du camping, inventaire de la caravane, remise en état, organisation des plannings d'occupation, budgétisation des séjours, etc.

En 2021 (après la période de Covid), la référente famille a relancé le projet, il n'y a pas eu de répondant. Les familles auparavant investies avaient évolué (enfants plus grands, séparations...) et les habitants récemment arrivés au CSC n'étaient pas intéressés par ce type de vacances. Avec la commission famille et le bureau du CSC, nous avons décidé d'arrêter ce projet et de vendre cette caravane. Les projets de départ en vacances se sont alors orientés vers des départs en famille, accompagnés individuellement par la référente. Le projet n'est plus pensé collectivement mais répond à un besoin de resserrer les liens familiaux et de trouver des solutions pour avoir un temps annuel de répit.

### **Le projet du secteur famille s'articule autour des points suivants :**

- Informer et orienter les familles et adultes dans l'optique de favoriser l'accès aux droits
- Favoriser l'accès à l'offre culturelle
- Faciliter l'accès aux droits aux vacances
- Mobiliser et favoriser la participation des habitants pour favoriser l'intégration sociale et professionnelle
- Accompagner les initiatives d'habitants pour renforcer les dynamiques territoriales et accompagner le développement du pouvoir d'agir
- Faciliter la création et le développement des liens sociaux et familiaux pour accompagner et soutenir la parentalité et lutter contre l'isolement social
- Impulser et participer à la dynamique locale, s'inscrire et animer les réseaux partenariaux afin d'être repéré comme un acteur du développement social local
- En interne, participer à l'organisation et à l'animation de projets transversaux

#### **➤ Avec les habitants**

- **Des ateliers en semaine de façon récurrente :**

Des ateliers sont proposés sous différentes formes et sujets divers.

Sur la période 2020-23 : atelier photo, peinture, yoga, danse, sophrologie, langues étrangères, crochet et tricot, marche.

Ils ont lieu en journée ou en soirée. Nous essayons de proposer un cadre qui permet l'accès au plus grand nombre : adaptation des tarifs aux ressources, essai possible avant engagement, ateliers sans engagement... Ces ateliers font lien avec les habitants et permettent aussi la transmission d'informations. Ils apportent une régularité et un repère dans le temps aux participants qui au moins une fois dans la semaine vont sortir de chez eux.

- **Des ateliers en semaine de façon ponctuelle :**

Selon les envies, les besoins et les opportunités, des activités et des sorties sont proposées.

Sur la période 2020-23 : atelier cuisine, atelier manuels et artistiques. Ces activités non récurrentes peuvent parfois être la source d'autres projets parce qu'ils ont fait naître d'autres envies. Ce sont souvent des moments exceptionnels qui attirent des personnes non habituelles du CSC.

- **Des sorties culturelles :**

Depuis 2021, un fort intérêt est porté à l'accès à la culture pour tous. Des partenariats se sont développés avec des associations melloises et plus largement (Moulin du Roc, Scène Nomade) : spectacles, concerts, animations culturelles... L'idée est de permettre aux habitants qui ne participent pas habituellement, de profiter des événements proposés dans le mellois (prioritairement par souci d'ancrage territorial). Nous utilisons des biais comme le bénévolat, des rencontres avec les artistes, la participation à des ateliers, par un accès au transport pour faciliter la participation de certaines familles. La présence de la référente famille, qu'ils connaissent bien, fonctionne comme un repère qui rassure. Ces sorties culturelles rencontrent un franc succès. Nous en observons déjà les bénéfices avec des personnes qui vont maintenant d'elles mêmes à certains spectacles, ce qui n'était pas le cas auparavant.

- **Des moments spécifiques pendant les vacances scolaires :**

Lors des vacances, nous retrouvons les familles et partageons des moments intergénérationnels : les Ludos vacances pour jouer ensemble petits et grands, les sorties familles pendant l'été et d'autres activités spécifiquement prévues pour les familles (enregistrements de lectures avec la radio locale D4B, balades en famille, participation à des ateliers de fabrication, ou à des événements culturels). C'est, là encore, l'occasion de rencontrer des familles que l'on ne côtoie pas habituellement en période scolaire. Pour les familles cela permet de vivre un moment particulier qui marque les vacances, cela leur permet aussi de rencontrer d'autres familles et parfois de garder des liens.

- **Participation à la vie locale :**

De plus en plus le CSC prend part aux événements mellois sous différentes formes de participation et d'implication : coordination de l'organisation du carnaval de Melle et des ateliers qui le précèdent, organisation d'ateliers créatifs avant et pendant la fête du 14 juillet, participation à la Gratiféria, participation et animation d'ateliers dans le cadre de Ménoc plage à Melle (juin – juillet), organisation du gala de danse... C'est ici une façon de «vivre son territoire» et de s'y sentir bien. Il n'est pas toujours évident de mobiliser des bénévoles mais la diversité des propositions peut aider à s'investir selon ses aspirations.

- **Accompagnement aux départs en vacances :**

Grâce à la participation au collectif P'Ose Vacances, la référente famille a une bonne connaissance des différents dispositifs d'aides au départ en vacances. Depuis 2022, plusieurs adultes et familles bénéficient ainsi d'accompagnement et d'aides spécifiques pour leur permettre de partir une semaine en période estivale. L'accompagnement s'est étendu aux vacances de Noël en 2023. La référente famille se déplace dans les structures sociales pour faire valoir cet accompagnement. Il est encore difficile de toucher un grand nombre de personnes. Il faudra étendre le champs de communication (avec le CCAS et l'AMS par exple).

➤ **Pour les habitants et avec les partenaires**

Le partenariat est un moteur du développement social local. La référente famille a développé le réseau de partenariats avec les associations et institutions melloises. Cela prend forme avec des actions concrètes co-organisées (atelier couture, repas et jeux inter-associations, fabrication de cadeaux de Noël,...), des collectifs de réflexion et de partages d'idées (vacances, accès au numérique...), des rencontres sur des thèmes spécifiques (vieillesse, accueil des demandeurs d'asile, jardin solidaire...).

On observe que plus on fait ensemble, plus on connaît les missions des uns et des autres ainsi que les fonctionnements. Cela incite souvent à réitérer ou créer d'autres projets. Cela permet également la complémentarité des actions et éviter les chevauchements.

**La liste des principaux partenaires :** Épicerie Sociale (association Le Relais), la Ronde des Jurons, la compagnie La petite fabrique (associations culturelles), Bêta Pi (association de loisirs et d'accès à la culture scientifique), Ça passe par toi (association d'aides aux migrants), Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile (CADA), la Maison relais (association Escale-la colline) Office du Tourisme, mairie, Foyer logement de la Garenne, Croix rouge, Secours catholique,...

**Les partenaires financiers** qui soutiennent les actions sont principalement : la CAF (animation globale et coordination), la MSA (Fiche partenariale annuelle), la ville de Melle (mise à disposition de salle, de matériel).

## Les familles rencontrées

Le public que l'on accueille et accompagne est divers et caractéristique des zones rurales (diversité culturelle, personnes âgées, personnes en situation d'isolement ...).

On observe une fréquentation importante des habitants qui côtoient les associations caritatives. Reflet de grandes difficultés sociales pour une partie de la population sur notre territoire d'action.

Le CSC est aussi en lien avec les personnes accueillies par le CADA et par l'association « Ça passe par toi ». Nous sommes repérés comme acteur dans la prise en compte globale du public de migrants à l'échelle de la ville et participons, à ce titre, à une commission extra-municipale sur leur accueil inconditionnel.

Au quotidien, beaucoup d'adultes entre 50 et 70 ans fréquentent le secteur adulte-famille. Sur des actions spécifiques, en période scolaire ou pendant les vacances, nous retrouvons les familles avec enfants et des adultes actifs. Des actions autour du soutien à la parentalité sont aussi proposées avec le secteur jeunesse sur les questions liées à l'adolescence et le Relais Petite Enfance avec des actions et ateliers pour les parents d'enfants de moins de 6 ans.

Un noyau de personnes fréquente très régulièrement le secteur famille, celui-ci s'étoffe et se renouvelle d'année en année. Une meilleure communication pourrait rendre encore plus visible ce que propose le CSC et ainsi toucher encore plus d'habitants. Cependant nous devons aussi faire avec les moyens humains du secteur famille (une seule salariée) et cela est, sans aucun doute, une limite à son développement.

## Quelques données quantitatives

Au regard de l'étendue des activités et des modalités de fréquentation du secteur famille (inscription, sans inscription, activités récurrente, opportunités territoriales ...), il est difficile de savoir précisément combien de personnes passent par ce secteur durant l'année. Nous estimons qu'ils s'agiraient d'au moins 150 personnes différentes.

### Focus sur «Les sorties familles estivales» :

Été 2020	Été 2021	Été 2022	Été 2023
32 personnes inscrites	36	46	36

Ce tableau reprend le nombre des inscrits différents (adultes et enfants). Il est différent du nombre total de participants. C'est à dire que des personnes peuvent participer à plusieurs sorties mais ne sont comptées qu'une seule fois. Par exemple, en 2021 alors que 36 personnes différentes étaient inscrites, les sorties ont totalisé 47 personnes ; en 2022, pour 46 inscrits, les sorties comptent 70 personnes.

Ces sorties estivales sont très attendues. Elles permettent à des personnes qui partent peu ou pas en vacances de bénéficier de moments qui changent du quotidien. Ou encore de permettre à des personnes seules de s'autoriser à sortir de chez elle pour vivre des moments d'exception.

Un groupe constitué d'habitues et quelques nouvelles personnes se réunissent en mai afin de choisir les destinations : l'animatrice est attentive à l'expression de chacun. Les souhaits individuels sont mis en face des souhaits collectifs pour que les choix se fassent en limitant les frustrations et pour que chacun trouve satisfaction. Les choix effectués prennent en compte les contraintes (temps de trajet, coût des entrées, accessibilité...). Ce sont 3 à 5 sorties qui sont proposées durant l'été. Des temps conviviaux viennent s'ajouter, comme une sortie au restaurant.

Nous sollicitons l'aide financière de la CAF pour pouvoir proposer ce projet. Cela nous permet de proposer des tarifs en fonction du Quotient Familial. On observe une grande diversité de parcours et d'origine sociale chez les participants. Les groupes fonctionnent bien et souvent l'entraide et l'attention à l'autre s'organisent naturellement. Aussi, des bénévoles s'investissent dans la conduite des mini bus, transport favorisé du fait des coûts trop importants des cars de tourisme.

## Accueil de stagiaires

En 2023, une stagiaire en licence d'Assistante de service social a été accueillie sur le secteur famille lors d'un stage de 5 mois. Cela lui a permis une véritable immersion dans la structure. Elle a mené un projet autour des conséquences de l'augmentation du coût de la vie pour les habitants. Un partenariat s'est construit avec l'Épicerie sociale, le groupe convivial du Secours catholique et le Secours populaire pour mener à bien son projet (cf. La plaquette des petits tuyau ci-après).

Régulièrement des stagiaires ont été accueillis au secteur famille (formation d'animatrice, de chargée de communication). Chaque fois cela permet un échange et une prise de recul sur la fonction et les missions.

## Les formations

La référente famille, en poste depuis 2021 s'est formée avec l'URNACS<sup>19</sup> (7 jours), aux missions de la référente famille en CSC (cadre d'intervention, posture du poste...). Cette formation à l'échelle de la Nouvelle Aquitaine a permis d'accompagner la prise de poste de la salariée. Elle a également participé à une journée d'approfondissement.

Elle s'est aussi formée (2 jours) sur le thème de la santé mentale avec d'autres salarié.es d'association locale d'éducation populaire locales (Bêta Pi et Toits etc) et sur le vieillissement avec l'association CIF-Sp.

La référente famille participe aussi à des rassemblements entre pairs à la Fédération de Centres SocioCulturels 79. Ces moments permettent d'échanger sur les pratiques mais également sur des projets, actions qui fonctionnent, sur des partenariats développés etc.

---

<sup>19</sup> Union Régionale Nouvelle Aquitaine des Centres Sociaux et Socioculturels

## Les projets au regard des axes du projet social 2020 - 2024

Il est difficile de classer les actions dans tel ou tel axe puisque chacun constitue en soi plutôt un moyen de mise en œuvre. Il s'avère finalement que la plupart des actions pourraient se justifier dans plusieurs axes à la fois.

### ❖ Focus sur quelques actions aller-vers

Ces dernières années, la référente famille s'est particulièrement tournée vers les structures sociales (associations caritatives, épicerie sociale, maison relais, HUDA, CADA ...) pour aller à la rencontre de leur public. Toute occasion, même minime, est bonne pour « passer dire bonjour » et ainsi se faire connaître, être repéré et conserver le lien. « Aller vers », c'est aussi une posture du quotidien, une façon d'accueillir les personnes et de s'intéresser à ce qu'elles vivent.

### La plaquette des petits tuyaux

La référente famille a accueilli sur une période de 5 mois une stagiaire en licence d'assistante en service sociale (2023). Il a tout de suite été décidé de proposer un sujet de stage en phase avec des besoins d'habitants et le contexte. À ce moment la France subissait de plein fouet une inflation importante des produits de 1ère nécessité, impactant les modes de consommation et modes de vie et particulièrement dans les familles les plus pauvres.

Avec le public accueilli dans les associations sociales de Melle : l'épicerie sociale, le secours populaire et le secours catholique, un questionnaire, réfléchi avec des habitants, a été proposé. Le sujet : l'impact de la hausse des prix sur le mode de vie.

Après analyse des résultats nous avons compris que les personnes interrogées avaient besoin d'être actrices de la problématique. L'idée d'une plaquette qui regrouperait les « petits tuyaux » mis en place par les habitants eux-mêmes pour faire face s'est imposé. Les petits tuyaux des mellois ont été récoltés dans les structures sociales, au marché, à l'accueil du CSC etc...

L'idée de réunir toutes les astuces sur un seul support a émergé pour que tout le monde en profite. Un prototype de plaquette a été travaillé avec un groupe de personnes du secours catholique qui a décidé de lui donner une forme originale (une maison) afin d'attirer l'œil et de donner envie de l'ouvrir. Cette plaquette a été distribuée et mise à disposition dans les espaces du CSC.

En questionnant et échangeant sur ce sujet, nous nous sommes rendus compte que les personnes avaient besoin de parler d'elles et de ce qu'elles vivent. Les échanges sont souvent allés bien au-delà du sujet initial. Parce que la référente famille était connue des publics il a été facile d'entrer en contact pour les questionner. L'idée de la plaquette montre que l'on peut faire des choses simples qui parlent au plus grand nombre.

### Ateliers «Ménoc plage»

Depuis 2022, le secteur famille prend place dans le centre ancien de Melle (place du Ménoc). Chaque semaine, de mi juin à mi juillet, des ateliers sont proposés au public. C'est l'occasion de collaborer avec d'autres associations et artistes locaux, l'occasion de sortir de nos locaux et de se positionner dans l'espace public, ce qui participe de la visibilité du CSC. Cette participation nous permet d'être présent sur des événements comme le marché de créateurs auquel participe le groupe de crocheteuses du CSC ou encore la gratiféria. Cette expérience a conforté la communauté de communes dans un projet du même type auquel le CSC et ses bénévoles ont été associés.

- On peut également lister d'autres démarches d'aller vers comme : les informations à la sortie des écoles, les délocalisations de l'atelier crochet (foyer logement, Ehpad, Café du boulevard), les liens et visites à la maison relais, la participation au forum des associations...

## ❖ Focus sur quelques actions Développement du Pouvoir d'Agir

Au quotidien, la posture de la référente famille incite à l'autonomie et l'émancipation du public. Cela est mis en œuvre par un accueil bienveillant et sécurisant, une écoute empathique, l'échange et l'attention. En collectif, des techniques d'animation participatives permettent à chacun de s'exprimer comme il le souhaite. L'idée est que chacun ressente qu'il a quelque chose à apporter. Il s'agit aussi d'accepter qu'une personne refuse de s'exprimer ou de faire quelque chose et qu'elle se sente bien avec cela sans que cela impacte le groupe.

### Le Collectif d'accès aux droits

Des personnes concernées par la non pratique du numérique se rendent compte que cela les handicape pour accéder à leurs droits. Elles souhaitent se mobiliser pour faire face à ce tout dématérialisé. Le besoin est de créer un collectif pour organiser une meilleure maîtrise de l'outil informatique. Plusieurs rencontres ont eu lieu, des courriers ont été écrits et des rendez-vous ont été pris avec les institutions (mairie, communauté de communes) pour faire prendre conscience du problème et de trouver des moyens pour agir.

Une référente famille accompagne ces démarches et en 2020 le collectif réfléchit à la constitution d'une association. « Internet et vous » est créé en 2021.

Depuis 2021, des actions d'information ont été menées au sein des associations caritatives melloises. « Internet et vous » participe au collectif d'inclusion numérique.

Deux adhérents se rendent au domicile des personnes pour les accompagner à effectuer leurs démarches administratives en ligne ou pour effectuer de petits réglages techniques. Les bénéficiaires sont orientés par le conseiller numérique de la mairie avec qui un partenariat est mis en place.

L'association a bénéficié de dons de matériel informatique par la ville de Melle. Elle a effectué des demandes et obtenu une petite subvention du conseil départemental. Elle participe à des ateliers avec des partenaires comme la Bêta Pi pour monter en compétence et aider encore plus de personnes. L'association réfléchit aussi à l'écriture d'une charte / à l'intervention au domicile des bénévoles. Les adhérents se font rémunérer pour leur frais de déplacement et leurs interventions. En 2023, l'association a fait 20 interventions sur Melle et les alentours pour 7 bénéficiaires. Elle est aujourd'hui reconnue et propose des actions bien complémentaires à celles des autres acteurs.

L'association a pris son indépendance. Le CSC reste un soutien lorsque cela est nécessaire. Nous avons mis à disposition une salle pour installer un ordinateur afin que les bénévoles puissent recevoir des personnes.

- Cette expérience a permis à des personnes concernées par la problématique du tout numérique de se mobiliser et d'agir. Nul doute que cette expérience a produit de la motivation, de la confiance en soi et a permis l'acquisition de compétences techniques notamment. Toutefois, le fonctionnement collectif lié à l'organisation des prises de décisions, le niveau de l'engagement des bénévoles et le respect de l'envie et des possibilités de chacun sont des points de vigilance à avoir et à accompagner.

### Lectures à voix haute et enregistrements

En partenariat avec l'association Post Scriptum, la démarche Radiopoème, la Ville de Melle et la radio D4B. Des habitants de tous âges et de tous horizons ont été invités à lire des textes à voix haute (sur le marché, à la médiathèque, sur la place Ménoc, au CSC...). Ces lectures ont été enregistrées puis mises en forme et diffusées sur les ondes de la radio locale. La bande son a été réutilisée lors du 14 juillet. En effet, le fil rouge des textes choisis était la revendication. Une artiste plasticienne est également intervenue afin de mettre en image des idées sorties des textes ou des envies des personnes.

Cela a permis de lire voix haute et découvrir des textes sur des thèmes forts (racisme, droits des femmes, écologie...), se sentir reconnu et fier dans la production de la bande sonore de 49 extraits, s'exprimer par l'art.

- On peut aussi lister : l'organisation de la bourse aux vêtements, le groupe de marcheur ou celui des crocheteuses, les sorties famille etc...

### ❖ *Focus sur quelques actions transversalité*

Le secteur famille, par définition et un secteur intrinsèquement transversal : il s'adresse au quotidien aux adultes sans activité, aux actifs en soirée, aux enfants et familles lors des vacances ou le mercredi après-midi et aux adolescents lors d'actions spécifiques en lien avec l'espace jeunes.

La couture de bavoirs (secteur famille +secteur petite enfance + épicerie sociale) :

Le point de départ a été le besoin, en nombre important, du renouvellement des bavoirs pour les enfants accueillis au multi accueil. L'idée a émergé de les fabriquer plutôt que de les acheter. Au sein du CSC il n'existe pas actuellement de groupe de couture. En revanche, un groupe se réunit tous les mercredis matins à l'épicerie sociale dont des membres sont également adhérents au CSC. Ce projet leur a été proposé et l'idée a été accueillie avec entrain.

Le cadre de l'activité a été défini ensemble (couture des bavoirs qu'une semaine sur deux pour que les couturières puissent poursuivre leur propres travaux). Un mercredi sur deux une professionnelle de l'équipe du secteur petite enfance est allée avec la référente famille rejoindre ce groupe pour coudre les bavoirs : confection de patrons de plusieurs tailles, découpage des tissus, pose de biais, de boutons pression, surfilage... chacune a pu trouver une tâche qui lui convenait. Nous avons même réutilisé les chutes pour faire des lingettes lavables.

Dans une optique écologique, nous avons essayé de récupérer un maximum de fournitures de seconde main.

Les couturières ont l'habitude de faire une pause conviviale à 10h30 et nous n'avons pas dérogé à cette habitude essentielle pour la cohésion du groupe. Cela a été l'occasion de mieux se connaître et de se passer des informations. Des besoins et des problématiques ont souvent été exprimés à ce moment.

Les bavoirs ont été apportés aux enfants par les couturières lors d'un goûter au multi accueil. Cela a marqué l'aboutissement de ce projet avec un rendu concret. Le journaliste de la Nouvelle république en a écrit un article marquant la fierté des couturières, des enfants... et des porteuses du projet !

Si le groupe de couturières était dynamique et efficace, on peut regretter que nous n'ayons pas réussi à élargir le groupe. Un tel projet a demandé beaucoup de suivi et de temps de présence pour les salariés. S'il devait être renouvelé, nous devrions nous appuyer sur des bénévoles. Pour la référente famille, ce projet a instauré un lien régulier avec l'épicerie sociale qui perdure dans le temps.

### **Participation à des spectacles et interventions de la compagnie « La petite fabrique »**

Cette compagnie est implantée à Melle. Elle propose plusieurs types de spectacles et d'interventions. Le secteur famille est en lien étroit avec la metteuse en scène.

Par exemple, la compagnie s'est produite un mercredi après midi à Melle et nous avons fait en sorte que des enfants du centre de loisirs, des adolescents de l'espace jeunes ainsi que des adultes et familles du secteur famille puissent y assister. Cela a favorisé l'interconnaissance (compagnie, salariés et publics) et permis d'organiser plusieurs projets par la suite (interventions de la compagnie au centre de loisirs, stages de théâtre avec les jeunes...).

- On peut aussi lister : les soirées interactives parents-ados, les Ludos vacances, des sorties familles l'été 2022 (ALSH – secteur famille), des ateliers (cuisines, manuels, artistiques ou fabrication de produits), l'organisation du carnaval ou de la fête de Noël par les habitants etc...

### **Analyses et perspectives 2025-2028**

Le secteur famille a connu plusieurs bouleversements : la crise sanitaire, le départ d'une des référente famille en poste depuis 14 ans et plusieurs changements de direction. L'arrivée de la nouvelle référente famille, à mi parcours de ce projet social, n'en a été que plus complexe. Il a fallu s'approprier et dimensionner le poste, retrouver et élargir le public, pour cela se faire connaître auprès des habitants et des partenaires, mais aussi s'adapter aux besoins en conservant les actions existantes et en développant de nouveaux projets. Depuis 3 ans, cela fonctionne bien et nous souhaitons poursuivre ce qui a été engagé.

Le projet famille porte une attention particulière aux parcours des publics au sein du CSC et à la continuité de celui-ci en favorisant les liens entre les secteurs. Le remaniement de l'organigramme en début 2024 avec le renforcement des responsables de secteurs dans leurs rôles de coordinations et d'animation des transversalités doit faciliter cet objectif. Les parents seront d'autant mieux accompagnés dans leur parentalité, chaque habitant doit pouvoir trouver sa place ici ou là dans les propositions qui seront faites.

Nous ne travaillons pas, encore, spécifiquement avec le public de personnes âgées. Nos moyens humains ne le permettent pas et plusieurs structures et associations sur notre territoire d'action proposent des actions ciblées. Nous orientons donc les personnes vers ces structures et menons régulièrement des actions en collaboration (formation retraite, activités et rencontres avec le foyer logement ou l'Ehpad autour d'ateliers carnaval, crochet, goûter, pique-nique, jeu de chansons...).

Ce qui n'empêche pas, à beaucoup de personnes dites âgées, de participer aux projets que nous développons en intergénérationnels. La diversité de nos adhérents est un atout important pour ce public dit âgé, qui ne se retrouve pas toujours dans les activités proposées pour leur âge (projection/à la vieillesse qui n'est pas toujours bien vécue).

Face au constat du fort vieillissement de la population de notre territoire, nous avons conscience qu'il nous faudra avoir une attention particulière aux besoins afin d'y répondre. **Il est envisageable que dans les années à venir, il soit pertinent de développer ce secteur d'intervention en complémentarité avec l'existant.**

Parce que nous accueillons toutes les personnes, quelques que soient leur point de vue, leur mode de vie, leur âge ou leur origine culturelle et sociale, le CSC a intégré, fin 2023, un groupe municipal sur le sujet de l'accueil inconditionnel des migrants non européens. C'est une caractéristique de ce territoire rural d'accueillir plusieurs structures et associations d'accueil de personnes en parcours de migration.

Nous favorisons l'intégration de ces adultes et enfants dans les activités et groupes que nous menons. Nous sommes un repère, et un lien de confiance s'est construit. **La présence de ces personnes est une richesse et chaque moment qui permet l'interconnaissance avec les habitants « permanents » favorise les représentations positives et le vivre mieux ensemble. Nous poursuivrons en ce sens et renforcerons nos liens avec les personnes migrantes comme avec les structures qui les accompagnent.**

## Cap vers le projet social 2025 - 2028...

- Le réseau de partenaires est fort et solide sur notre territoire d'action. Les projets sont souvent portés en coopération favorisant les interconnaissances et favorisant ainsi les complémentarités. Le secteur famille, par ses multiples liens avec les acteurs, a participé à relégitimer la place du CSC. Nous enrichissons nos relations partenariales et nous donnerons l'occasion de développer des projets pertinents avec les habitants. Une des orientations stratégiques du projet social 2025-2028 va dans ce sens.
- À la demande des adhérents, l'écologie a pris une part belle dans le projet du secteur : fabrication de produits maison, sensibilisation, sorties natures, plantation d'arbres, réutilisation de matières pour les activités (limiter et raisonner les achats), co-voiturage, goûters ou cuisine (moins d'emballage, info tri, produits de saison et non transformés...), disparition de l'achat de bouteilles plastiques etc... Nous allons poursuivre en ce sens et l'ensemble des projets sera réfléchi, avec les habitants, dans le souci de limiter l'impact sur l'environnement.

Pour que chacun se sente acteur de sa vie et bien dans son espace, il faut s'y sentir bien. Les actions menées, quelles qu'elles soient, participent au mieux être des habitants :

- Lutter contre l'isolement (en venant au groupe crochet le mercredi par exemple),
- Renforcer la confiance en soi, en osant donner son point de vue lors d'une réunion,
- Compter sur un repère et avoir confiance en la référente famille (en passant prendre le café et livrer un problème rencontré),
- Avoir une activité régulière, un repère dans le temps (en participant à l'atelier de langues tous les lundis),
- Avoir une activité physique à son niveau (en allant marcher avec un des groupes, marche à petits pas du mercredi ou marche découverte du jeudi),
- Se sentir utile en aidant ou participant à l'organisation.

Chaque personne vient chercher et trouve quelque chose qui le nourrit et lui fait du bien. C'est pour ces raisons qu'elles participent et s'impliquent.

- Nous souhaitons **renforcer l'organisation de ces espaces de rencontres, d'échanges et de débats** pour permettre aux habitants d'être le plus acteur possible de leur vie et de s'impliquer à la hauteur de leurs envies et de leurs possibilités dans la vie locale et/ou dans celle du CSC. Une attention est portée sur les publics les plus en marge de cette participation. Il s'agit de trouver les moyens et outils adaptés pour les accompagner dans ce processus.
- Les actions pour **l'accès à la culture se sont beaucoup développées ces 3 dernières années et nous souhaitons poursuivre**. Des freins ont été identifiés et des solutions proposées. La participation aux sorties culturelles rencontre un franc succès. L'attention est portée sur la diversité des propositions et des supports en s'appuyant sur les ressources locales notamment.
- **Renforcer l'accès aux droits des habitants en ce qui concerne les loisirs (départ en vacances), la culture et au sport sera un axe de ce projet famille.**

## 9. Conclusion : ce que l'on retiendra du projet 2020-2024

Le projet social 2020-2023 a été perturbé dans sa mise en œuvre par un contexte sanitaire et organisationnel peu favorable. Le CSC a maintenu ses activités et les équipes ont su faire preuve de souplesse et d'adaptabilité.

Sur cette période, les partenaires ont pu regretter un manque d'ouverture et de participation aux dynamiques territoriales et ont observé un repli sur les activités de services. Dynamiques partenariales à nouveau à l'œuvre depuis 2 années. Le CSC est légitimé aujourd'hui comme partenaire qui compte dans le paysage mellois.

L'organisation en interne s'est stabilisée, des dynamiques positives sont à l'œuvre et les équipes peuvent déployer leurs projets en cohérence et coopération avec les acteurs locaux (cf les perspectives sur chacun des secteurs). L'accompagnement dont nous avons bénéficié en 2023 (DLA) a permis de poser les principaux enjeux d'organisation interne et d'organiser un plan d'action pour les mois qui viennent.

Le renouvellement du CA en 2023 a également redonné du souffle à une équipe qui n'avait pas été ménagée. Une dynamique positive est à l'œuvre et s'est révélée dans cette démarche de construction de projet. Une réflexion autour des modalités d'engagement au sein de l'association devra être menée rapidement pour correspondre plus justement aux possibilités et envies des administrateurs. Une révision de nos statuts associatifs est à l'ordre du jour.

Financièrement, le bilan d'exercice négatif de 2022 a été un électrochoc qui nous amène à penser autrement le modèle économique de notre association. Réflexions engagées, que nous allons poursuivre avec nos partenaires financiers et notamment avec la communauté de communes Mellois en Poitou.

Le contexte de ces dernières années a compliqué l'appropriation et la mise en œuvre du précédent projet. Au terme de cette évaluation, nous pouvons affirmer que celui-ci a été un projet de transition qui a permis aux professionnels et bénévoles de se familiariser avec des notions telles que le allers, la transversalité et le développement du pouvoir d'agir. Notions importantes à saisir pour asseoir le positionnement que nous souhaitons avoir auprès des habitants et des partenaires. Cependant un travail de définition est nécessaire pour éviter les confusions dans le maniement de ces notions, et un accompagnement au long court doit être proposé pour incarner ces postures et utiliser ces outils pour servir, au mieux, le projet social et familial 2025-2028.

**Partie D - Diagnostic partagé**



## 10. Portrait du territoire

### 10.1. Notre territoire d'action : rural, attractif et dynamique

Depuis 2020 le territoire d'action du Centre Socio-Culturel comprend les communes de **Melle, Fontivillé, Marcillé, St Vincent-La-Châtre, Maisonnay et Saint Romans-Les-Melle** soit l'ancien canton de Melle (en vert sur la carte).

Celui-ci comprend 9 167 habitants (Insee – 2020) soit 19,5 % de la population de la communauté de communes de Mellois en Poitou, notre territoire d'influence.

Mellois en Poitou (région Nouvelle Aquitaine-département des Deux-Sèvres) est un territoire rural de 47 025 habitants, composé de 62 communes (Insee, 2020).



Au 1er janvier 2019, plusieurs communes de la communauté de communes Mellois en Poitou fusionnent :

Melle forme une commune nouvelle avec Saint-Lèger-de-la-Martinière, Saint-Martin-Lès-Melle, Mazière-Sur-Béronne et Paizay-Le-Tort. Aujourd'hui des maires délégués participent à l'administration de cette nouvelle entité et des ouvertures délocalisées de la mairie sont organisées hebdomadairement.

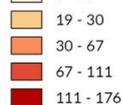
Fontivillé regroupe le bourg de Chail et de Sompt. Marcillé réunit Saint-Génard et Pouffonds.

## 10.2. Un territoire rural attractif et dynamique

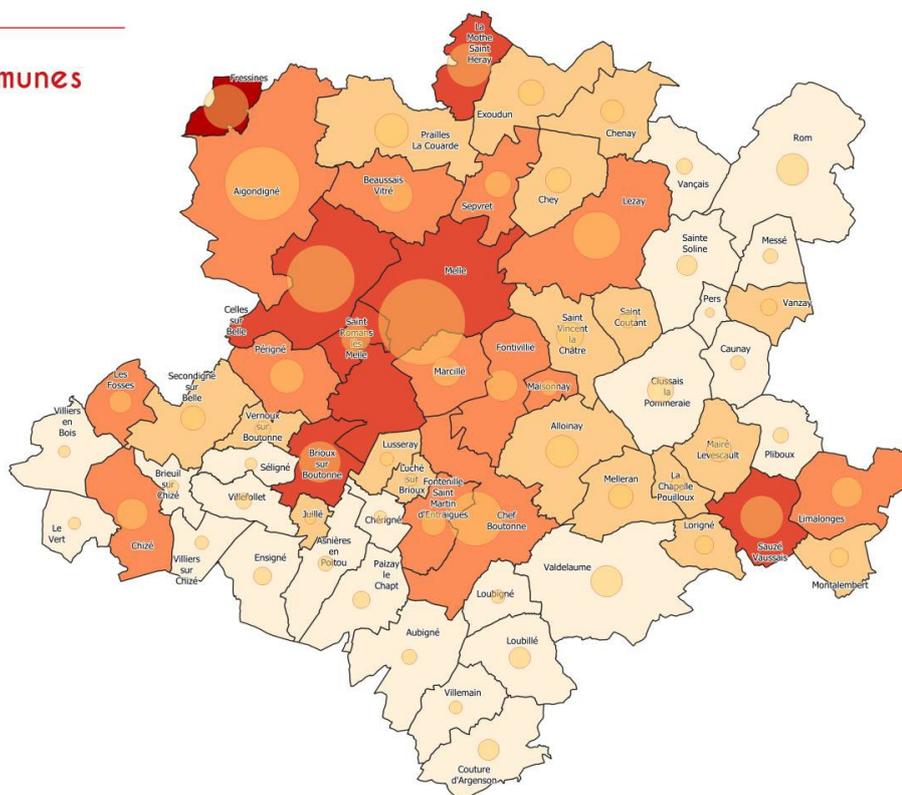
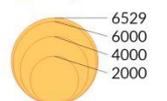
La densité de population est de 36,6 habitants au km<sup>2</sup> (62,4 en Deux Sèvres et 106,2 à l'échelle de la France, Insee 2020). Melle est la commune la plus densément peuplée de notre territoire d'action (94,5 habitants au km<sup>2</sup> - 6 319 habitants, Insee 2022) et l'un des 9 foyers de population<sup>20</sup>.

### Population des communes en 2021

#### Densité de population (hab/km<sup>2</sup>)



Population 2021



Sources : IGN, INSEE, communauté de communes Mellois en Poitou  
Conception : Service SIG pour la direction générale, communauté de communes Mellois en Poitou - octobre 2021

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayant droit ou ayant cause est illicite.  
Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque.

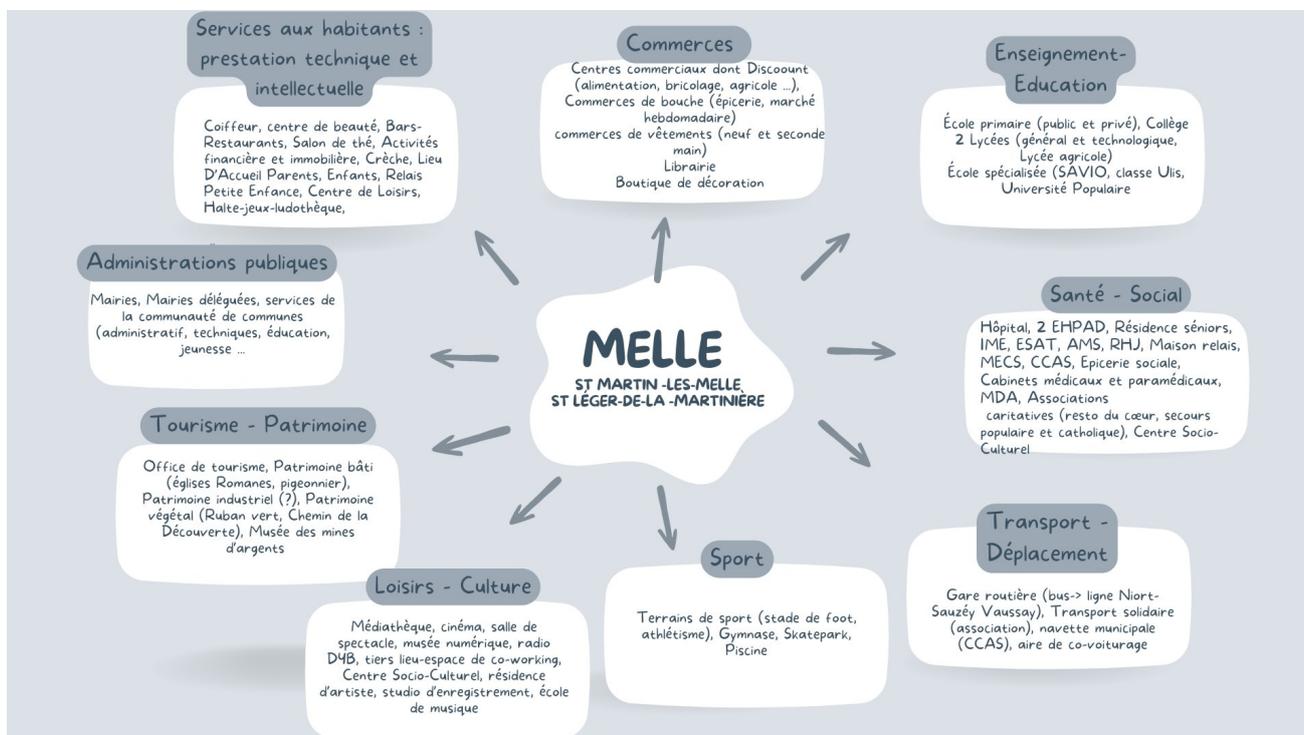
0 5 10 km



<sup>20</sup> Avec Celles sur Belle, Melle, Chef Boutonne, Sauzé Vaussais, La Mothe Saint Héray, Aigondigné, Fresnaines, Brioux sur Boutonne et Lezay.

## ❖ Melle une petite ville qui répond en partie aux besoins des habitants

Melle est un bourg dit « structurant » de la communauté de communes et une aire d'attraction pour les communes limitrophes que sont Fontivillé, Marcillé, St Vincent-La-Châtre, Maisonnay et St Roman-Les-Melle. On y trouve des commerces, services et équipements qui permettent de répondre aux besoins les plus courants des habitants.



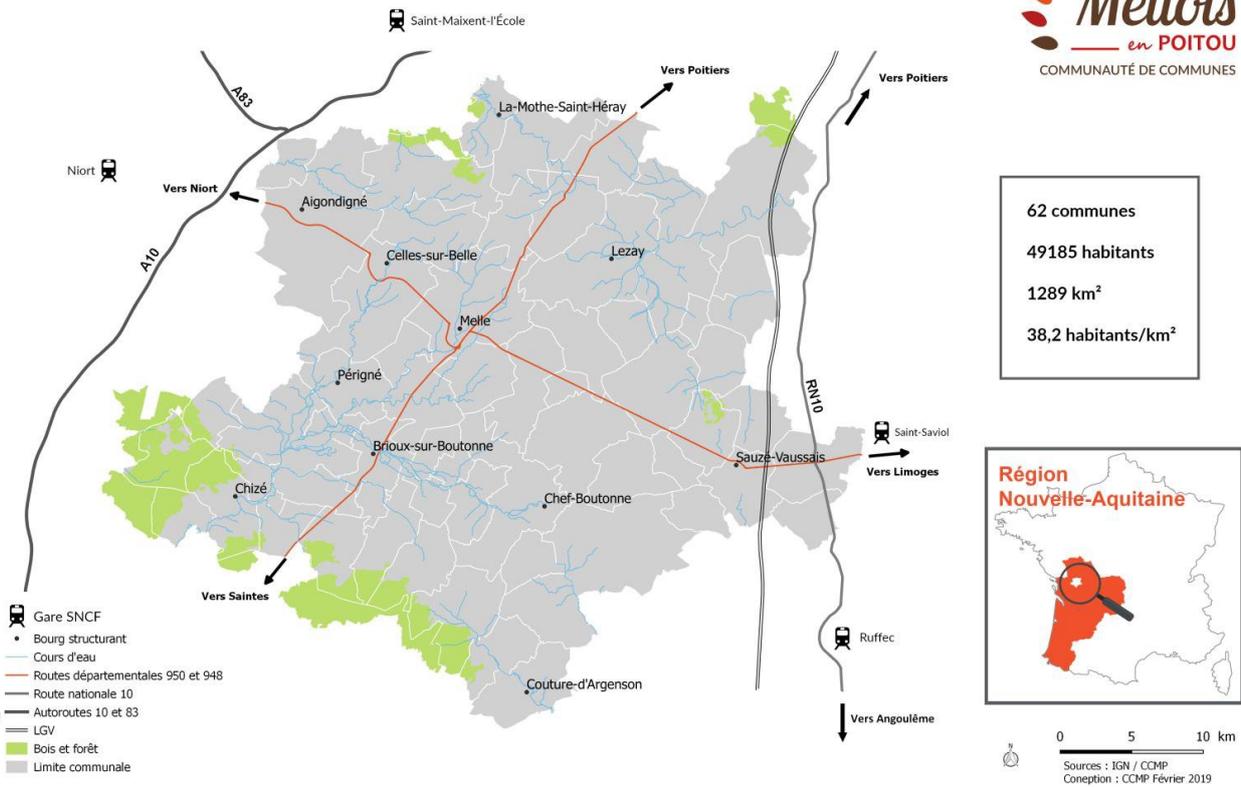
Cependant pour accéder à des commerces, des équipements et des services plus spécialisés les habitants doivent se rendre à Niort (30 km), Poitiers (57 km), Saintes (71 km) ou Angoulême (86 km), pôles urbains les plus proches. L'aire urbaine de Niort est la zone d'influence la plus importante sur notre territoire d'action du fait de sa proximité géographique. Beaucoup d'habitants s'y déplacent pour consommer, se soigner, se scolariser ou y travailler.

Le territoire est plutôt bien desservi en axes routiers (RD 948 et RD 950) ce qui permet de se rendre assez facilement dans les pôles urbains précités lorsque l'on est véhiculé. Il existe toutefois peu d'alternative à la voiture :

- le territoire n'est desservi par aucune gare, les plus proches étant Niort (Gare TGV, TER) , St Maixent (Gare TGV, TER) Ruffec, St Jean d'Angély et Lusignan,
  - le réseau des transports en commun est peu développé. L'offre se limite à deux lignes de bus départementales (ligne 17 Sauzé-Vaussais- Melle-Niort et ligne 18 Chef-Boutonne-Brioux-Niort) et répond principalement aux besoins des scolaires (fréquences, horaires, circuits),
  - le réseau dense de petites routes qui pourrait servir de support pour les mobilités douces (vélo, marche) manque d'aménagements sécurisés et de signalétiques pour favoriser son développement en plus des freins liés aux habitudes).
- **Cette situation génère des problèmes de déplacement et d'accessibilité pour les personnes non véhiculées.** Ces difficultés sont également présentes au sein des communes lorsque les commerces se concentrent en périphérie.

Cette problématique est prise en compte et des propositions concrètes existent, portées par : CCAS, Secours catholique, CIF-SP, Toit Etc. (plateforme de mobilité, transports solidaires, école de conduite solidaire...).

## Communauté de communes Mellois en Poitou



- + de 70 % des actifs en situation d'emploi travaillent sur le territoire de la communauté de communes<sup>21</sup>

### ❖ Économiquement : un territoire plutôt dynamique<sup>22</sup>

Économiquement le territoire est structuré autour :

- **D'un secteur tertiaire** important qui est le premier pourvoyeur d'emploi. Il s'agit des commerces, des entreprises de transports, des services à la personne mais aussi des administrations publiques (mairie, communauté de communes, gendarmerie, service des impôts...), les écoles, lycées et collèges et les structures qui relèvent de la santé et de l'action sociale.
- **D'un secteur industriel** caractérisé par un tissu important et diversifié de petites entreprises (71% n'ont pas de salarié) mais aussi par de grosses entreprises au rayonnement départemental, national et international. Quelques filières d'excellence sont emblématiques : la production et la valorisation du chanvre pour l'isolation thermique (Poitou-Chanvre), la chimie avec l'entreprise *Syensqo* (cf. article de presse ci-dessous), la brosse avec l'entreprise SOVB spécialisée dans la conception et la fabrication de balais et brosses de voirie et de travaux publics mais aussi la filière bois qui est importante sur le territoire du Mellois en Poitou.

21 Diagnostic du Plan Climat Aire Énergie Territorial (PCAET), 2023

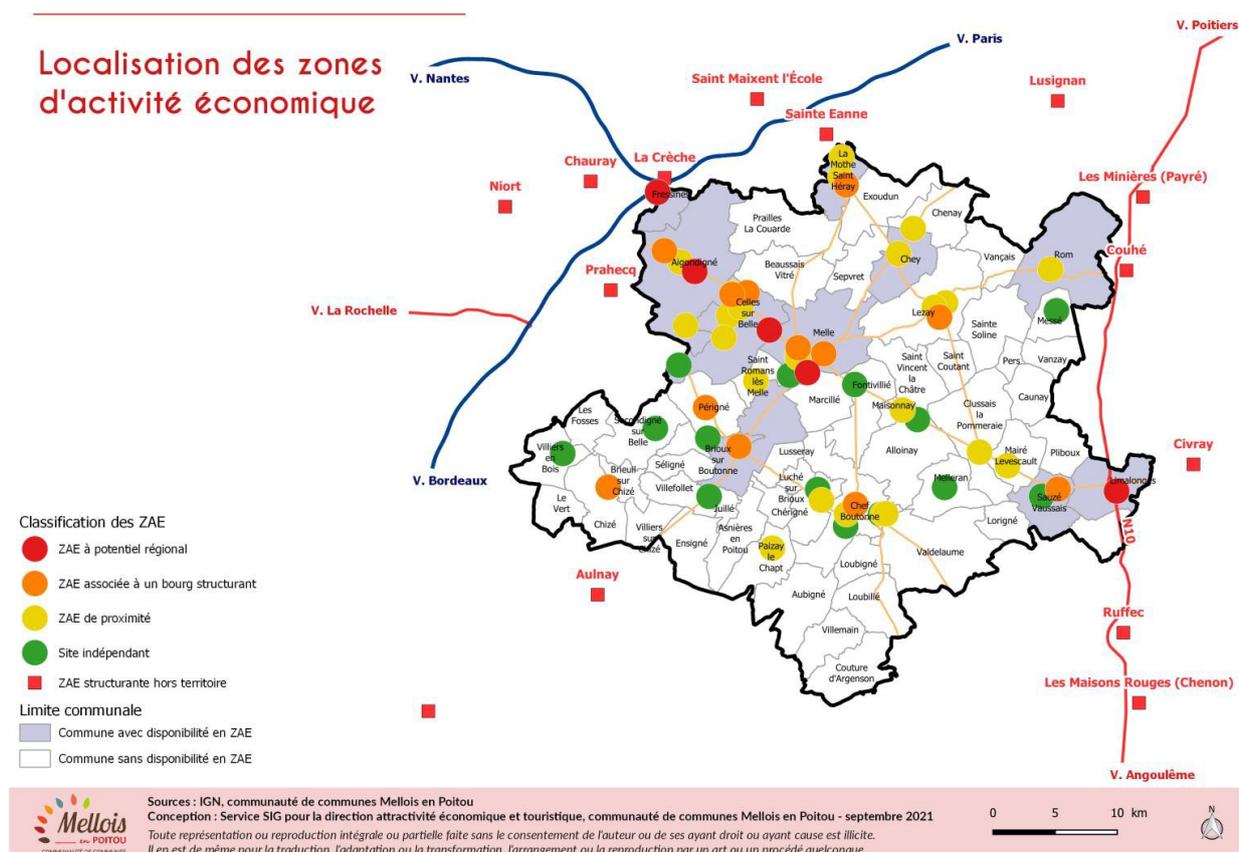
22 Mellois en Poitou 2030, *Pour une ruralité attractive et solidaire engagée dans la transition écologique*, Projet de territoire – Mai 2023. En 2020, Mellois en Poitou a recensé + de 174 emplois.

En 2023, deux grosses entreprises ont fermé : la base logistique d'Intermarché de Gournay et l'abattoir SOCOPA de Celles-Sur-Belle. 540 emplois ont été supprimés (330 et 210). Si certaines personnes ont pu retrouver un emploi dans le cadre d'un Plan de Sauvegarde de l'Emploi, l'impact sur l'ensemble de la population est, pour l'instant, mal mesuré.

- **D'un secteur agricole** (3ème secteur d'emploi) dont l'activité majoritaire est la culture de céréales (blé, orge, maïs ...), d'oléagineux (tournesol, colza ...) et de protéagineux (pois, féverole ...) mais la présence d'élevage est bien présente (ovin et caprin) en témoigne la production de fromage de chèvre (chabichou, mothais sur feuille) de tourteau fromager ou encore la présence d'un des plus grands marchés aux bestiaux du grand ouest à Lezay.

Le secteur est en mutation : le nombre d'exploitations est en baisse (- 30 % en 10 ans), leurs structures évoluent (agrandissement des surfaces, poly-activité, changement de production ...) et le modèle productiviste est questionné au regard de son impact social et environnemental, dans un contexte où les conséquences du réchauffement climatique sont visibles (sécheresses, inondations ...). Le secteur se divise sur les méthodes de production les plus adéquates pour répondre aux enjeux actuels (environnementaux, économiques, sociétaux). On retrouve cette dynamique à l'échelle nationale mais à l'échelle locale, la population a été marquée par les manifestations liées à la construction d'une méga-bassine à Sainte Soline en mars 2023. Cet évènement a fortement clivé la population, a sans aucun doute marqué son histoire et le parcours individuel de nombreux habitants.

Il est à noter la présence à Melle du lycée agricole Jacques Bujault qui fait partie du Campus Terres & Paysages avec le lycée horticole Gaston Chaissac de Niort (lycéens, étudiants, apprentis, adultes).



### **Les produits fabriqués à Melle**

L'usine Solvay (Syensqo depuis 2023) fabrique actuellement six principaux produits, déclinés eux-mêmes en de nombreuses versions. Les volumes les plus importants sont les gammes de Rhodiastab® (stabilisants pour le PVC) et de cyclopentanol (pour l'électronique et la parfumerie).

Mais en chiffre d'affaires, ce sont les Jaguar® qui se distinguent, malgré leur petit volume. Cet épaississant utilisé dans l'industrie cosmétique, issu d'une plante (le guar), bénéficie d'une demande croissante.



© (Photo Solvay)

<https://www.lanouvellerepublique.fr/deux-sevres/commune/melle>

Le groupe Solvay relocalise en France, à Melle, la production d'un solvant vert innovant jusqu'à présent réalisé en Chine. Un investissement historique pour l'usine deux-sévrienne, qui fête cette année ses 150 ans d'activité.

"Melle a de nombreux facteurs positifs. Nous avons de la place (...). D'un point de vue réglementaire, nous avons toutes les autorisations nécessaires, puisque nous sommes classés Seveso seuil haut. Par ailleurs, nous avons une tradition de polyvalence (...). Enfin, nous allons réutiliser un atelier de production d'ester, qui avait été arrêté en 2007."

"Nous employons actuellement 130 personnes. Il y aura des créations d'emplois directs mais surtout indirects, notamment en logistique avec les flux de matière, il faudra une flotte dédiée de camions citernes. En fin d'année, nous entrerons par ailleurs dans une période de travaux, pour trois à quatre mois, avec une centaine de personnes supplémentaires sur place." Jean-Paul Garnier, directeur du site de Melle

Journal La Nouvelle République - Publié le 25/05/2022

### **❖ Un cadre de vie considéré comme agréable par les habitants**

Globalement les habitants que nous avons rencontrés apprécient leur cadre de vie et ont une représentation positive de leur territoire. Il y fait « bon vivre », en référence au cadre de la vie rural (la nature, le calme qui favorise le bien être) et en opposition à la vie urbaine (bruit, agitation). Beaucoup de personnes véhiculent aussi l'idée d'un territoire à l'identité forte autour des questions de solidarité, de dynamisme associative, de militantisme et de résistance.

Mais nous avons aussi entendu des habitants qui regrettent « les entre soi » qui peuvent exister et compliquer les démarches d'intégration de certaines personnes.

### **Une forte dynamique associative et culturelle**

Environ 200 associations actives à vocation sociale (insertion professionnelle, hébergement, accès aux droits ...), médico-social, sportive, environnementale où culturelle participent à l'attractivité du territoire et au mieux-être des habitants. Elles proposent des loisirs, des ateliers de création, des espaces de réflexions et des événements festifs.

Malgré ce dynamisme et la diversité des offres (nature, accessibilité), une part de la population ne profite pas de cet atout. Que peut-on en comprendre ? Ce constat partagé avec les partenaires a été à l'origine de notre réflexion sur l'axe stratégique n°3 de ce projet : Agir pour permettre l'accès à la culture et aux loisirs à tous les habitants

## Un dynamisme culturel qui rayonne au-delà du Mellois en Poitou

Tout au long de l'année des évènements à vocation culturelle et festive sont organisés par des associations ou par la municipalité de Melle via sa programmation.

Les nuits de St Hilaire, le festival des Givrés, le festival des amis de St Savinien, les mercredis sur la route, le bal qui pique, le carnaval et la biennale d'art contemporain (retentissement national) ne sont que quelques exemples d'un foisonnement d'initiatives.

## Des habitants qui s'engagent et des municipalités qui soutiennent.

La vitalité associative s'organise autour de nombreux bénévoles aidés ou non de professionnels selon la nature et l'ampleur du projet associatif. Celle-ci est favorisée par des municipalités qui facilitent les initiatives par la mise à disposition de salles, d'agents techniques, de prêt de matériel et de communication. Les associations ont aussi la possibilité d'être conseillées et accompagnées par l'OSAPAM (Office des Sports et des Associations en Pays Mellois).

Depuis 2020, les habitants de Melle peuvent participer à l'élaboration de la politique locale en donnant leurs avis lors des rencontres habitants et élus organisées régulièrement dans les différents quartiers.

Les habitants, associations et partenaires sont également invités à prendre part à des commissions citoyennes autour de thématiques concrètes de la vie quotidienne (commission citoyenne à propos de l'organisation de l'accueil inconditionnel des migrants, autour des mobilités douces, jeunesse ...)

On note sur ce territoire une culture et un contexte favorables à la participation effective de la population pour élaborer les décisions publiques. Cependant, on observe aussi qu'une part de celle-ci ne s'approprie pas cette possibilité. Comment peut-on le comprendre ? Ce constat partagé avec les partenaires a été à l'origine de notre réflexion sur l'axe stratégique n°1 de ce projet : Agir pour que les habitants soient acteurs de leur territoire et créer les conditions de leur citoyenneté

Le centre socioculturel (CSC) est une structure historique sur le territoire. Bien repéré par beaucoup d'habitants nous observons toutefois que la connaissance du projet est bien souvent partielle. Le CSC est souvent réduit à ses activités de centre de loisirs ou encore à l'organisation du carnaval de Melle. Le multi-accueil et les nombreuses actions à destination de la petite enfance sont régulièrement associées à la municipalité.

Nous devons réfléchir aux moyens de mieux informer sur le projet global du CSC sur ce territoire, de mieux valoriser les actions proposées et ce qu'elles produisent de positif pour les habitants.

Les acteurs locaux, collectivités et associations, ont des attentes vis-à-vis du CSC et le repèrent bien comme étant un facilitateur de la vie sociale locale.

## Un patrimoine bâti et naturel remarquable qui rend fière ses habitants

- **Un patrimoine religieux** : l'église Saint-Hilaire de Melle est classée au Patrimoine mondial de l'Unesco. Elle participe, avec les églises Saint-Savinien et Saint-Pierre, à la renommée de l'art roman dans le Mellois.
- **Un patrimoine culturel** : le territoire est labellisé Pays d'Art et d'Histoire et Melle Cité de Caractère.
- **Un patrimoine économique** : les mines d'argent.
- **Un patrimoine naturel** : le chemin de la découverte à Melle et son arboretum (labellisé jardin remarquable).



Église St Hilaire et chemin de la découverte

### ❖ Un territoire d'accueil

Le territoire du Mellois en Poitou est un territoire de passage et d'accueil depuis longtemps. «*Les racines de l'hospitalité melloise sont plus profondes. La conseillère municipale Anne Girault évoque « le terreau protestant » du pays mellois qui serait propice à la solidarité* »<sup>23</sup>

Cette hospitalité se retrouve dans l'offre touristique. Le territoire dispose d'un office du tourisme qui peut renseigner le voyageur sur les nombreuses offres : hébergements, sites naturels et patrimoines remarquables, festivités nombreuses, itinéraires aménagés pour les randonneurs à pied en vélo ou à cheval ...

Cette culture de l'accueil se traduit aussi par un nombre important de services et structures d'accueil de publics aux besoins spécifiques :

Ainsi à Melle, on compte :

- **Pour la prise en compte des enfants en situation de handicap**

1 Service d'Éducation et de Soins Spécialisés à Domicile (SESSAD), 1 Institut Médico-Educatif.

- **Pour la prise en compte des adultes en situation de handicap**

1 ESAT, 1 SAVS et 3 établissements d'accueil non médicalisés (MAS/ EANM/EAM).

- **Pour la prise en compte des personnes âgées en perte d'autonomie**

3 EHPAD (Chagnée, Jardin de la Béronne, la résidence la charmille) + 1 résidence autonomie La garenne.

---

23 Article du Nouvel Observateur, 2024. <https://acrobat.adobe.com/id/urn:aaid:sc:EU:3bc58aa8-e9b2-467b-9e31-52fae3e73656>

- **Pour la prise en compte des personnes en situation d'exil**

Un Hébergement d'Urgence pour les Demandeurs d'Asile de 15 places (HUDA) géré par le CCAS).

Un Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile (CADA) de 16 places pour des personnes en attente d'une régularisation administrative géré par l'association l'Escale.

- **Pour la prise en compte des personnes en grande précarité**

Une maison relais-pension de famille pour des personnes fragilisées par un parcours de vie difficile (20 logements) gérée par l'association l'Escale (inauguration en mai 2023).

### **Deux sèvres / Melle / une ville accueillante**

Un attachement à la notion d'hospitalité

En septembre 2018, neuf grandes villes (...) créaient l'association nationale des villes et territoires accueillants (Anvita). « Nous voulons rassembler les villes, toutes tendances politiques confondues sauf discours xénophobe autour de l'accès au droit pour tous », explique Léa Enon-Baron, coordinatrice nationale de la région ouest.

«Le conseil municipal a décidé d'adhérer pour réaffirmer son attachement à la notion d'hospitalité, explique Sarah Klingler, première adjointe. Une façon aussi de revendiquer cette tradition du Pays mellois comme terre d'accueil. Cette hospitalité contribue à la richesse et au dynamisme du territoire. Ça s'est vérifié au fil du temps mais ça a pris une autre dimension avec l'accueil des migrants » (...)

« La Ville possède des équipements et héberge des structures d'accueil, précise Fabienne Manguy co-présidente du CCAS. On souhaite en intégrant l'association avoir accès à des outils pour créer des porosités entre tous les publics que nous accueillons. Nous voulons jouer la carte de l'intégration sociale, culturelle et sportive. Il peut y avoir des partenariats avec les services de la Ville comme la médiathèque ou le chantier international ou les manifestations que l'on organise. » (...)

Adhérer à l'Anvita c'est aussi porter une parole politique sur l'accueil en France. Nous voulons affirmer quels sens prennent pour nous les valeurs de la République comme la fraternité. Accueillir, c'est pour nous à la fois un devoir et une richesse. »(...)

La Ville espère aussi servir de modèle et que chaque habitant adhère à cette idée.

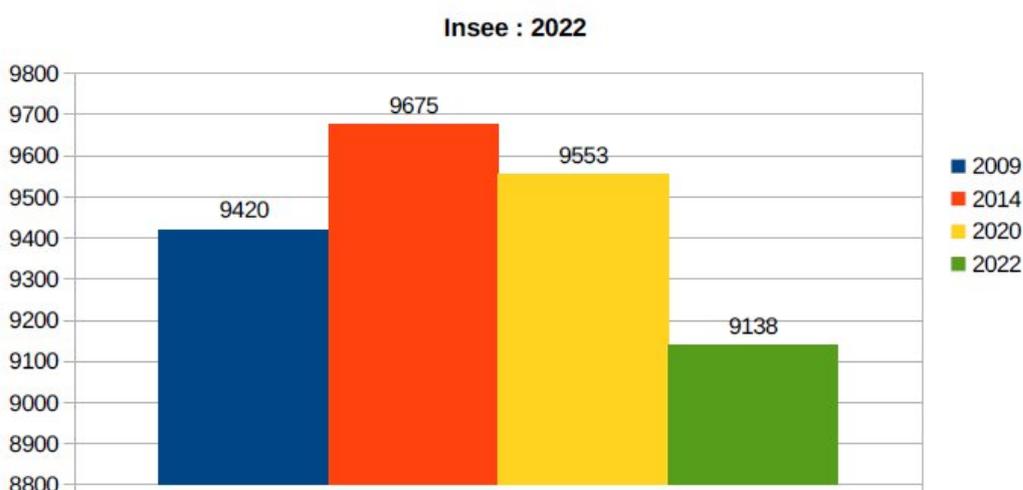
*La Nouvelle République* du 04/05/2021 <https://www.lanouvellerepublique.fr/deux-sevres/commune/melle/une-ville-acueillante>

Un groupe de réflexion mixte « Melle, ville d'accueil inconditionnel des migrants » a été initié par la municipalité (élues, habitants, associations) en septembre 2023 et le CSC participe à ces échanges.

# 11. Données socio-démographique et socio-économique des habitants

## 11.1. Une diminution et un vieillissement de la population

Évolution du nombre d'habitants 2009-2022



Le nombre d'habitants de notre territoire d'action est de 9138<sup>24</sup>. La tendance démographique est à la baisse depuis une dizaine d'années sur l'ensemble de la communauté de communes. Melle est particulièrement touchée (5 904 lors du dernier recensement en 2022).

Cette diminution démographique s'explique par un nombre de naissance trop faible par rapport au nombre de décès (solde naturel négatif) et par un déséquilibre entre les habitants partis vivre ailleurs et les nouveaux arrivants (solde migratoire).

### ➤ 66 % des habitants de notre territoire d'action vivent à Melle.

Cette dynamique se conjugue à un vieillissement de la population. En 2020 plus d'un tiers des habitants avait plus de 60 ans, soit 3 216. La ville de Melle concentre 3/4 de cette population. C'est aussi l'endroit où vit le plus grand nombre de personnes très âgées (90 ans et plus). Ce qui s'explique par la présence d'équipements et services ainsi que de structures d'accueil ou d'hébergement pour personnes âgées.

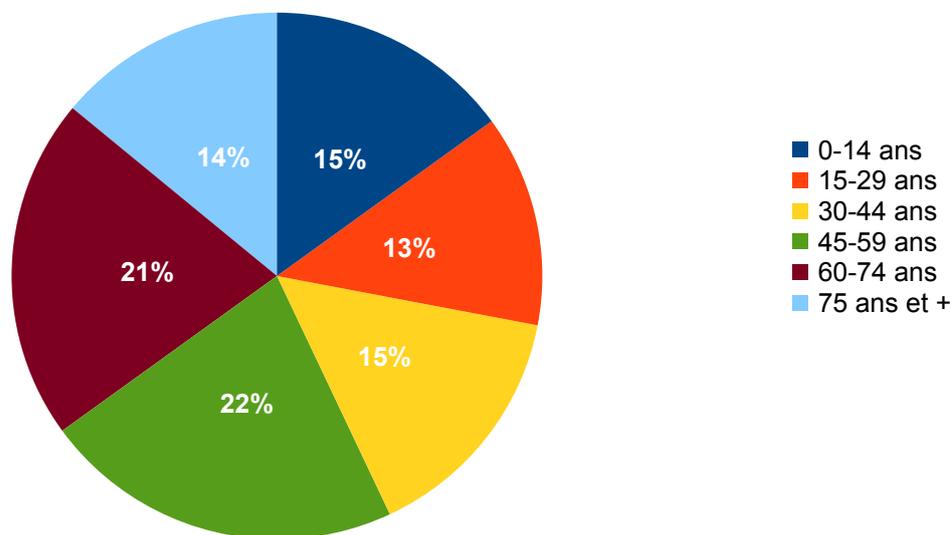
30% de la population du Mellois en Poitou peuvent-être considérés comme aidants familiaux selon l'association CIF-SP dans une étude réalisée en 2023. En France cet état de fait concerne 20% de la population (+ de 18 ans), 60% sont des femmes (l'âge moyen de 49 ans) et 61% ont une activité professionnelle (enquête IPSOS 2020).

---

24 9 000 habitants à la création de l'association en 1979.

Les besoins d'aides identifiés en local par les aidants sont : le besoin de lieux d'écoute et d'expression, l'accès à de l'information-formation sur les pathologies et dispositifs d'aides, le besoin de soutien financier, de l'aide à la mobilité (pour l'aidant et l'aidé) mais aussi d'avoir accès à des temps de répit.

### Répartition par tranche d'âge des habitants Source : Insee 2020



L'ensemble des autres tranches d'âge est en baisse.

Les enfants de moins de 5 ans sont globalement moins nombreux mais les naissances sont légèrement en augmentation depuis 2021. Les tranches d'âge 15-29 ans et 30-44 ans diminuent aussi. Ces tendances s'observent de façon similaire à l'échelle de la communauté de communes.

Toutefois quelques spécificités apparaissent selon les communes de notre territoire d'action :

→ soit la part des 0-14 ans diminue mais augmente sur les communes de Maisonnay et de St-Romans-lès-Melle (22,4 et 20,3 %, Insee 2020),

→ soit le nombre d'adolescents et de jeunes adultes (15 - 29 ans) est en recul sauf à Maisonnay où nous observons une stabilité de cette tranche d'âge. Sur la commune de Maisonnay on compte plus de jeunes de moins de 20 ans que de personnes de plus de 60 ans. Son indice de jeunesse<sup>25</sup> est supérieur à 100. (64 pour Mellois en Poitou, 77 pour les Deux-Sèvres et 93 pour la moyenne française en 2019).

À l'horizon 2030-2040, les projections de l'Insee sont légèrement à la hausse en ce qui concerne le nombre d'habitants<sup>26</sup> sur notre territoire (+ 310 en 2030, 606 en 2040). Plus précisément il est à prévoir :

- une augmentation du nombre de personnes âgées de 70 ans et plus,
- un léger recul des habitants de 45 à 59 ans,
- une baisse du nombre d'enfants de 0-14 ans,

25 % de moins de 20 ans par rapport au plus de 60 ans

26 L'Analyse des Besoins Sociaux. Ville de Melle, CCAS, 2023

- une augmentation provisoire des 15-29 ans, tranche d'âge qui devrait diminuer à l'horizon 2040.

## 11.2. La taille des ménages diminue et le nombre de personnes seules augmente

La taille des ménages à l'échelle de la communauté de communes diminue constamment depuis la fin des années 60<sup>27</sup>. Diminution que l'on retrouve à l'échelle nationale. Ce phénomène s'explique par :

- le vieillissement de la population,
- les décohabitations des jeunes qui se scolarisent en ville pour poursuivre leurs études et les séparations de couple.

En 2018, la taille moyenne des ménages par résidence principale était de 2,2 personnes. Elle est de 1,96 personnes pour la commune de Melle en 2020 (2,17 en France).

En conséquence, le nombre de personnes qui vivent seules augmente avec l'âge, le point de bascule se situant autour de 55 ans. Les personnes retraitées sont de ce fait plus souvent concernées, les femmes particulièrement du fait de leur espérance de vie plus longue que celle des hommes.

À l'échelle de la communauté de commune, Melle est une des villes qui compte le plus de personnes qui vivent seules. Cela s'explique par la part importante de personnes âgées de 60 ans et plus dans la ville et par des offres en équipements et services ainsi que des structures d'accueil et d'hébergement pour personnes âgées plus importants qu'ailleurs.

## 11.3. Un nombre important de familles monoparentales et de familles nombreuses

Le nombre de familles monoparentales<sup>28</sup> augmente. En 2020, elles concernent 25% des familles allocataires CAF et MSA (20 % des familles à l'échelle Mellois en Poitou).

Le nombre de familles nombreuses (+ de 3 personnes) est aussi plus important sur notre territoire d'action que sur l'ensemble de la communauté de communes (près de 30 % des allocataires CAF-MSA – 15 % à l'échelle de Mellois en Poitou)

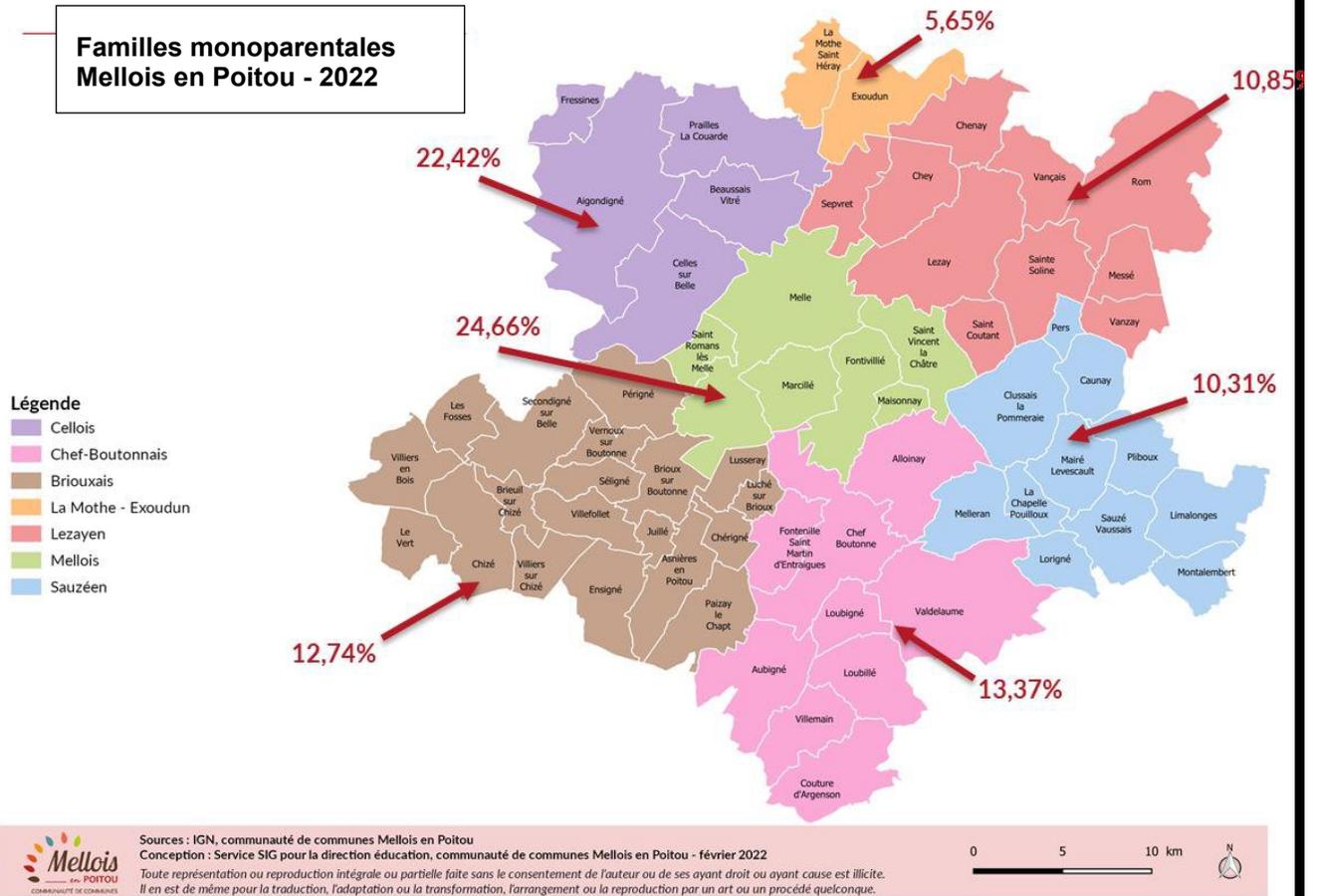
---

27 PLUI-H, diagnostic territorial, 2023

28 Un parent qui assume seul la charge effective et permanente d'un ou plusieurs enfants (définition, CAF)

Sources : Analyse des besoins sociaux, CCAS, 2023 et Convention Territoriale Globale, 2023 - données 2020)

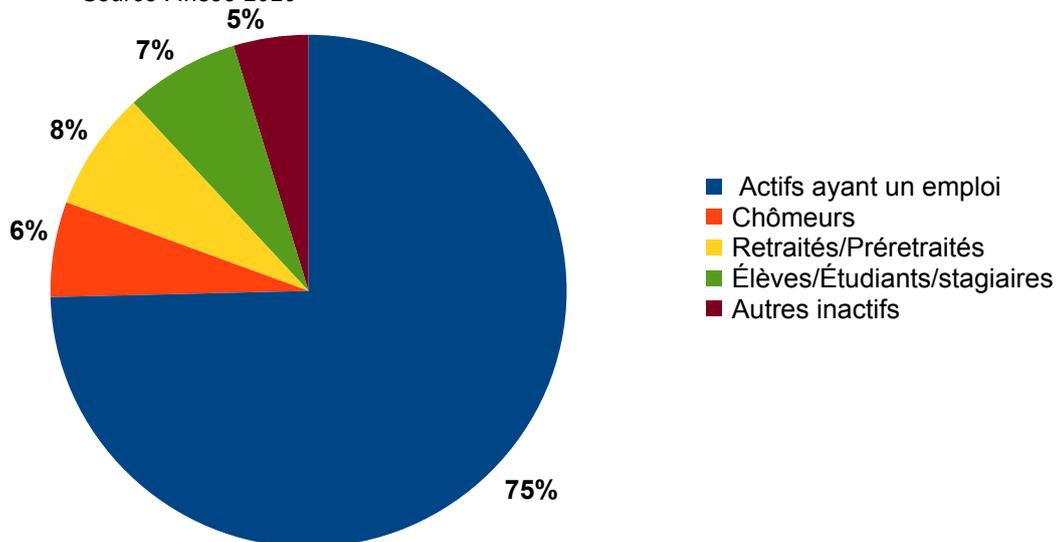
## Familles monoparentales Mellois en Poitou - 2022



## 11.4. Des habitants qui pour les trois quarts ont une activité professionnelle

### Type d'activité des habitants du territoire d'action

Source : Insee 2020



Les 3/4 de la population active de 15 à 64 ans<sup>29</sup> ont une activité professionnelle et un peu moins de 6 % sont au chômage (7,2 % pour Mellois en Poitou, 5,4 % en Deux Sèvres, 7,3 % France hors Mayotte en 2023).

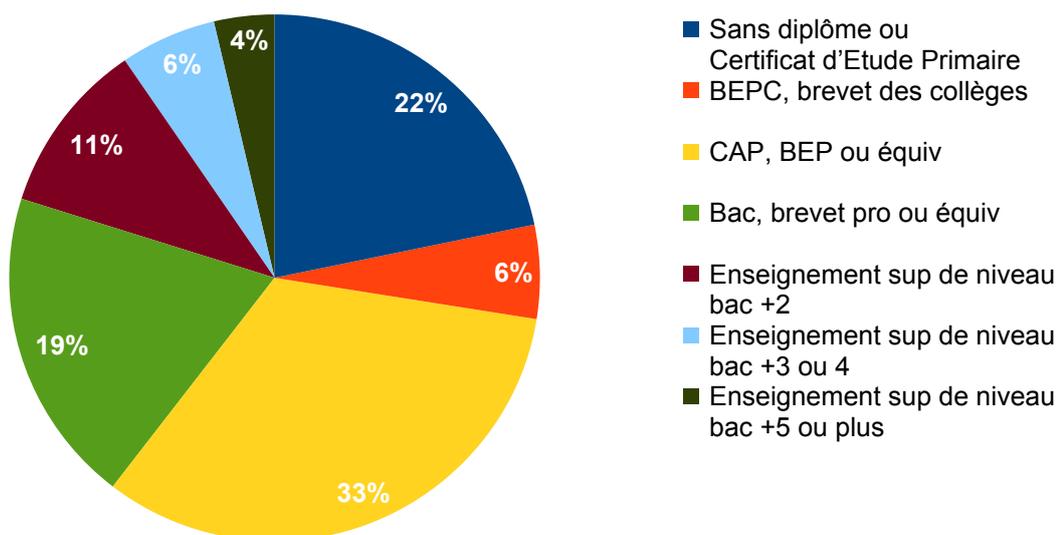
Les communes de Melle, Saint-Vincent-La-Châtre et Maisonnay comptent le plus de personnes sans emploi. Les moins de 25 ans sont les plus touchés comme au niveau national. Saint-Romans-Lès-Melle est la commune qui compte le moins de personnes sans emploi (3,5%).

La part des retraités est de 8% de la population avec une plus forte concentration sur les communes de Melle et de Marcellé (9,7 % et 9,4%) contrairement à la commune de Fontivillé qui en compte le moins (4,7%). Cette part est de 9,3 % à l'échelle de Mellois en Poitou.

Les jeunes étudiants et stagiaires sont, en nombre, plus importants sur les communes de Melle et de Saint-Vincent-La-Châtre alors qu'ils sont les moins nombreux à Maisonnay. Cette catégorie représente 7,3 % à l'échelle de Mellois en Poitou.

## 11.5. Qualification et niveau d'études

**Qualification et niveau d'étude**  
Source : Insee 2020



Un peu plus de la moitié des habitants du territoire d'action (52%) a un niveau de qualification de niveau 3 et 4 (CAP, BAC) et 22 % sont sans diplôme.

Près de 60 % occupent des emplois d'ouvriers et d'employés et un quart des professions intermédiaires dans le secteur de l'éducation, du social, de la santé, dans l'administration ou dans l'industrie.

29 La population active regroupe les actifs ayant un emploi et les chômeurs

## 11.6. Des revenus relativement faibles

En 2021, le revenu médian des habitants du Mellois en Poitou est un peu plus faible qu'à l'échelle départementale et nationale. Il est de 1 816 € mensuel alors qu'il est de 1 851 € en Deux-Sèvres.

	Territoire action CSC	Mellois en Poitou	Deux-Sèvres	France
Revenu médian <sup>30</sup> par unité de consommation	<b>21 800 €/an</b> <b>1 816 €/mois</b>	21 831 €/an 1 819 €/mois	22 220 €/an 1 851 €/mois	22 044 € /an 1 837 €/mois

Le taux de pauvreté intercommunal est de 14 % en 2021 (12,4 % en Deux-Sèvres et 14,5 en France métropolitaine). Ce taux est plus important chez les moins de 30 ans et les plus de 75 ans (15 et 16 % en 2020).

Cette pauvreté monétaire est très marquée dans le sud et l'est du territoire cependant la ville de Melle à tout de même un taux de pauvreté à 15 %<sup>31</sup>.

Cette état de situation s'explique par la structure d'emplois de la population composée majoritairement d'ouvriers et d'employés, statuts professionnels les moins rémunérateurs à cela s'ajoute la présence importante de retraités (période de diminution des ressources financières).

## 11.7. Situation des allocataires CAF et MSA<sup>32</sup>

À l'échelle du Mellois en Poitou (47 025 habitants) 38% de la population relèvent de la CAF ce qui représente 7 394 allocataires<sup>33</sup> (soit 17 990 bénéficiaires) et 10% de la MSA soit 1 796 allocataires (et 4 677 bénéficiaires).

19% des allocataires CAF vivent sur le secteur du Mellois (1 068 familles), deuxième secteur le plus important après le secteur du Cellois (27%). Secteurs également les plus peuplés.

31% des allocataires CAF de notre territoire d'action sont considérés à bas revenus. 12% n'ont que les prestations sociales comme source de revenu et 10% sont bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (soit équivalent à Mellois en Poitou et au département).

---

<sup>30</sup> Pour comparer les niveaux de vie des ménages quelque soit leur composition, on utilise l'unité de consommation c'est à dire que l'on divise le revenu disponible dans le ménage selon le nombre de personnes de + de 14 ans et de - de 13 ans qui y vive. On utilise aussi le revenu médian, ce qui veut dire que 50 % des habitants disposent d'une revenu > et 50 % un revenu < à ce revenu médian

<sup>31</sup> Le taux de pauvreté est calculé en proportion de la population qui touche moins de 60 % du revenu médian. En 2021, le seuil est à 1 158€/mois pour une personne seule et 1 737€/couple et 2 432 € pour un couple avec 2 enfants de moins de 14 ans.

<sup>32</sup> Sources : Convention Territoriale Globale, 2023 - données 2020 / Analyse des Besoins Sociaux, ville de Melle, 2023

<sup>33</sup> Allocataire : personne responsable du dossier pour l'ensemble de la famille

## **11.8. Les logements sont majoritairement individuels anciens et de grandes tailles**

Le territoire Mellois en Poitou est marqué par un grand nombre de maisons individuelles (94% en 2019) construites pour un peu plus de la moitié avant 1970, date de la première réglementation thermique.

Le parc de résidences principales est très majoritairement constitué de grands logements (4,8 pièces en moyenne) occupés par leur propriétaire (75 %). 24 % des habitants sont des locataires dont 6 % dans le parc social.

Le manque de logements adaptés aux situations individuelles de chacun est important notamment pour les personnes vieillissantes (petits logements adaptés aux risques de handicap et possibilité d'entretien), pour les jeunes adultes (petits logements au loyer abordable), pour les familles monoparentales (logement adapté à la composition de la famille et aux ressources) et les familles recomposées (logement suffisamment grand pour accueillir occasionnellement les enfants).

On compte sur Melle un taux de logements sociaux (20%) beaucoup plus important qu'à l'échelle départementale (9%) et 90 % de ces logements sont des maisons individuelles.

Une réflexion est en cours dans le cadre du PLUI-H et du label Petite Ville de Demain attribué à la ville de Melle pour organiser cette adaptation.

Le bailleur social Immobilière Atlantic Aménagement (une entreprise sociale pour l'habitat) est le seul sur notre territoire. Un programme de constructions est en cours pour les années à venir.

## ➤ Ce qu'en disent les habitants

Quatre thématiques ont principalement émergées des échanges que nous avons eu avec les habitants, bénévoles et partenaires lors de cette phase de diagnostic.

Tableau illustratif et non exhaustif de nos récoltes

<p><i>Le CSC c'est le centre de loisirs et le carnaval,</i></p> <p><i>La crèche c'est la municipalité ? l'association « croque lune » ?</i></p> <p><i>On ne sait pas bien se que vous proposez.</i></p> <p><b>MIEUX CONNAITRE LE CSC</b></p> <p><i>Il manque de communication !</i></p> <p><i>Rassemblement inter-âge, convivialité, mixité.</i></p> <p><i>Un lieu où trouver de la compagnie , un tremplin pour monter des projets ....</i></p>	<p style="text-align: center;"><b>Diagnostic ; paroles d'habitants et partenaires</b></p>	<p><i>Malgré la diversité des offres, beaucoup de personnes ne participent pas. On voit toujours les mêmes.</i></p> <p><i>Comment on fait lorsque l'on a pas d'ordinateur ?</i></p> <p><i>Pourquoi ne pas réfléchir à une enveloppe solidaire ?</i></p> <p><b>ACCÈS AUX DROITS</b></p> <p><i>Comment mieux connaître ce que nous faisons ? À qui doit-on s'adresser ?</i></p> <p><i>Partir en vacances, j'aimerais mais c'est chère !</i></p>
<p><i>Développement du pouvoir d'agir,</i></p> <p><i>Ça veut dire quoi s'engager ?</i></p> <p><i>Se sentir habitants pour se sentir citoyen !</i></p> <p><b>SE SENTIR CITOYEN</b></p> <p><i>Importance d'accompagner les personnes qui n'osent pas.</i></p> <p><i>Finalement on ne sait pas très bien comment ça fonctionne.</i></p> <p><i>Jeter ses déchets dans la rue, c'est un manque de citoyenneté.</i></p>		<p><i>Découverte de la nature pour les enfants, se préparer à la crise climatique.</i></p> <p><i>Un club nature à Melle ?</i></p> <p><i>Il faudrait une dynamique autour de la transition écologique.</i></p> <p><b>CONNAISSANCE ET RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT</b></p> <p><i>Pourquoi ne pas mettre de l'herbe au sol plutôt que des cailloux ?</i></p> <p><i>Faire le tri sélectif.</i></p> <p><i>Il faut se rendre compte que c'est beau la nature !</i></p>

Ces grandes thématiques (mieux connaître le CSC, se sentir citoyen, accès aux droits, connaissance et respect de l'environnement), premières ébauchent des axes stratégiques du projet, ont été retravaillées lors de l'assemblée générale du 5 avril 2024, enrichies lors de notre journée de mobilisation du 14 mai 2024 (habitants et partenaires), affinées au sein du groupe moteur puis validées par le CA du 10 juin 2024.

## 12. Ce que nous retenons de ce diagnostic de territoire

Notre territoire d'action (9 167 habitants - 6 communes) se situe dans un territoire rural accueillant, attractif et dynamique dont la ville centre est Melle. Malgré la présence d'équipements et de services de premières nécessités, la population est dépendante de la voiture pour répondre à l'ensemble de ses besoins quotidiens, professionnels et sociaux. Ce qui pose des difficultés de mobilité pour les personnes non véhiculées.

La population est vieillissante et une part importante a aujourd'hui plus de 60 ans. Beaucoup de personnes vivent seules à leur domicile et cette tendance devrait s'accroître. On observe également une augmentation du nombre de familles monoparentales. Ce qui alerte sur les risques d'isolement social mais aussi sur un besoin accru de relais pour les familles. Les équipements du CSC ne suffisent pas à répondre à l'ensemble des besoins énoncés (multi accueil, halte garderie et accueil de loisirs).

Économiquement les ménages ont, pour beaucoup, des revenus modestes voir très modestes (statut d'ouvrier, d'employé, retraité). Certains peuvent rapidement basculer en situation de pauvreté (selon la définition de l'Insee) tant leur situation est fragilisée. Les retraités, les femmes et les jeunes de moins de 25 ans sont les plus concernés et, de ce fait, exposés au risque de précarité.

La caractéristique des logements, majoritairement des maisons individuelles anciennes (mal isolées, vétustes) et de grandes surfaces, ne correspond plus aux besoins. Le manque de petits logements adaptés à un public vieillissant ou à de jeunes actifs est réel. Les politiques publiques locales prennent en compte cette problématique. Cependant la mise en œuvre est complexe et s'inscrit dans le temps long. En plus du risque de se retrouver sans logement et de devoir bricoler des solutions inconfortables et non sécurisantes, les conséquences en termes de santé (physique et mentale), d'intégrations sociales et professionnelles sont importantes lorsque l'on vit dans un habitat non adapté.

<b>Risques identifiés</b>	<b>Propositions du CSC pour limiter ces risques</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Précarité économique</li><li>• Isolement social</li><li>• Risque sanitaire (santé mentale et physique)</li><li>• Difficultés d'intégration professionnelle et sociale et augmentation des risques de marginalisation</li><li>• Écart qui s'accroît entre les habitants les plus riches et les plus pauvres =&gt; problématique de cohésion sociale</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Proposer des services et activités adaptés aux ressources financières</li><li>• Proposer des temps de répit parental et de répit pour les aidants</li><li>• Soutenir et accompagner les jeunes adultes dans leur autonomisation</li><li>• Favoriser des espaces de rencontres mixtes</li><li>• Favoriser les moments « d'évasion » et de plaisir</li><li>• Faciliter l'accès aux droits et aux démarches administratives (information, orientation ...)</li></ul>

**Partie E - Le projet 2025-2028**



Ce projet social et familial est le fruit des rencontres que nous avons faites avec les « experts du quotidien » que sont les habitants, les professionnels et les acteurs locaux (élus, bénévoles associatifs) et a été enrichi des réflexions et données actualisées des politiques locales. C'est aussi le résultat d'une année et demie de travail et de 6 mois de réflexions intensives.

À l'issue du bilan et du diagnostic nous pouvons identifier les forces et faiblesses du CSC, ses atouts sur le territoire mais aussi les points de vigilance à prendre en compte. Autant d'éléments qui nous permettront de répondre au mieux aux enjeux sociaux et mener à bien ce projet sur les 4 prochaines années.

#### FORCES DU CSC

- Un ancrage fort sur le territoire
- Une légitimité de la part des collectivités locales et des habitants
- Des administrateurs aux profils mixtes (actifs, retraités, hommes et femmes)
- La pluridisciplinarité des professionnels
- La diversité de nos champs d'intervention (à chaque étape de la vie)
- La participation aux dynamiques partenariales
- Des locaux dans l'ensemble agréable
- L'adhésion au réseau de la FCSF 79

#### FAIBLESSES DU CSC

- Une visibilité partielle de ce qui est proposé
- Un modèle économique fragilisé par un contexte d'inflation et la réduction des subventions publiques
- Des sollicitations importantes et des moyens humains limités

#### LES ATOUTS

- Attentes et écoute des collectivités locales /développement du projet
- Attentes de tous les habitants (besoin de rencontre, d'évasion, de conseils, d'être orienté, de repères...)
- Territoire facilitant du fait de son dynamisme et de sa culture de la participation et du faire ensemble.

#### LES POINTS DE VIGILANCE

- Une vie associative riche et dynamique sur le mellois : occuper sa place en complémentarité, penser en intelligence "aux concurrences" liées aux appels à projet
- Beaucoup de sollicitations pour les habitants : risques de confusions, sollicitations importantes/ bénévolat notamment
- Vigilance au fait que tous les habitants puissent être inclus aux propositions et activités du territoire

#### Pour répondre à 4 enjeux :

- > égalité entre les habitants par rapport à l'accès aux droits culturels et de loisirs,
- > identification du CSC et efficacité des actions mises en œuvres pour les habitants,
- > développer les conditions qui permettent l'exercice de la citoyenneté
- > accompagner les habitants dans les changements nécessaires à la protection de la nature et du vivant

- ❖ Un projet social et familial qui s'articule autour de **4 axes stratégiques** qui vont guider les actions des différents secteurs d'activités : le secteur petite enfance, le secteur enfance-jeunesse, le secteur adulte-famille :

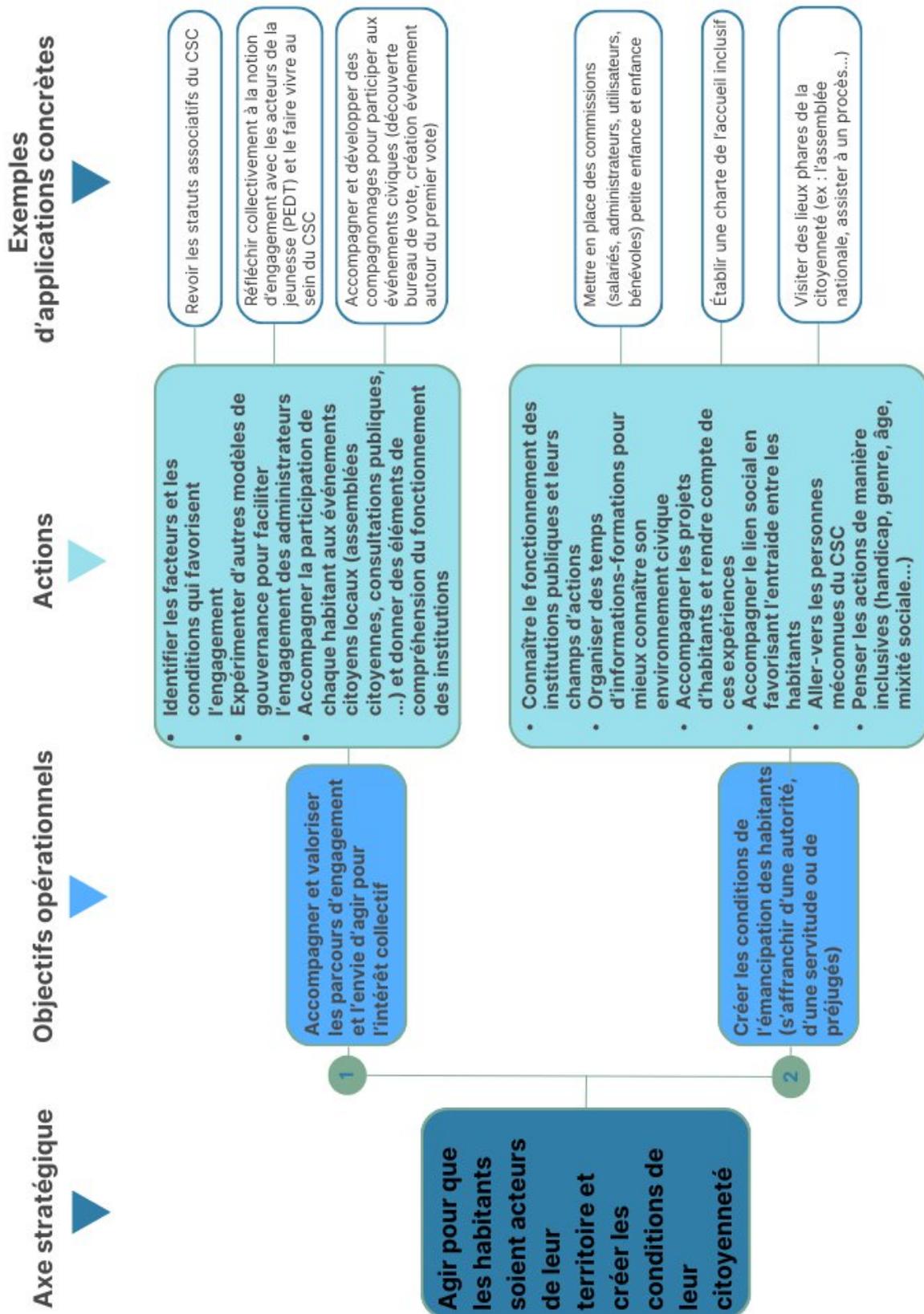
**Agir pour que les habitants soient acteurs de leur territoire et créer les conditions de leur citoyenneté**

**Agir pour créer les conditions de la rencontre entre partenaires et habitants**

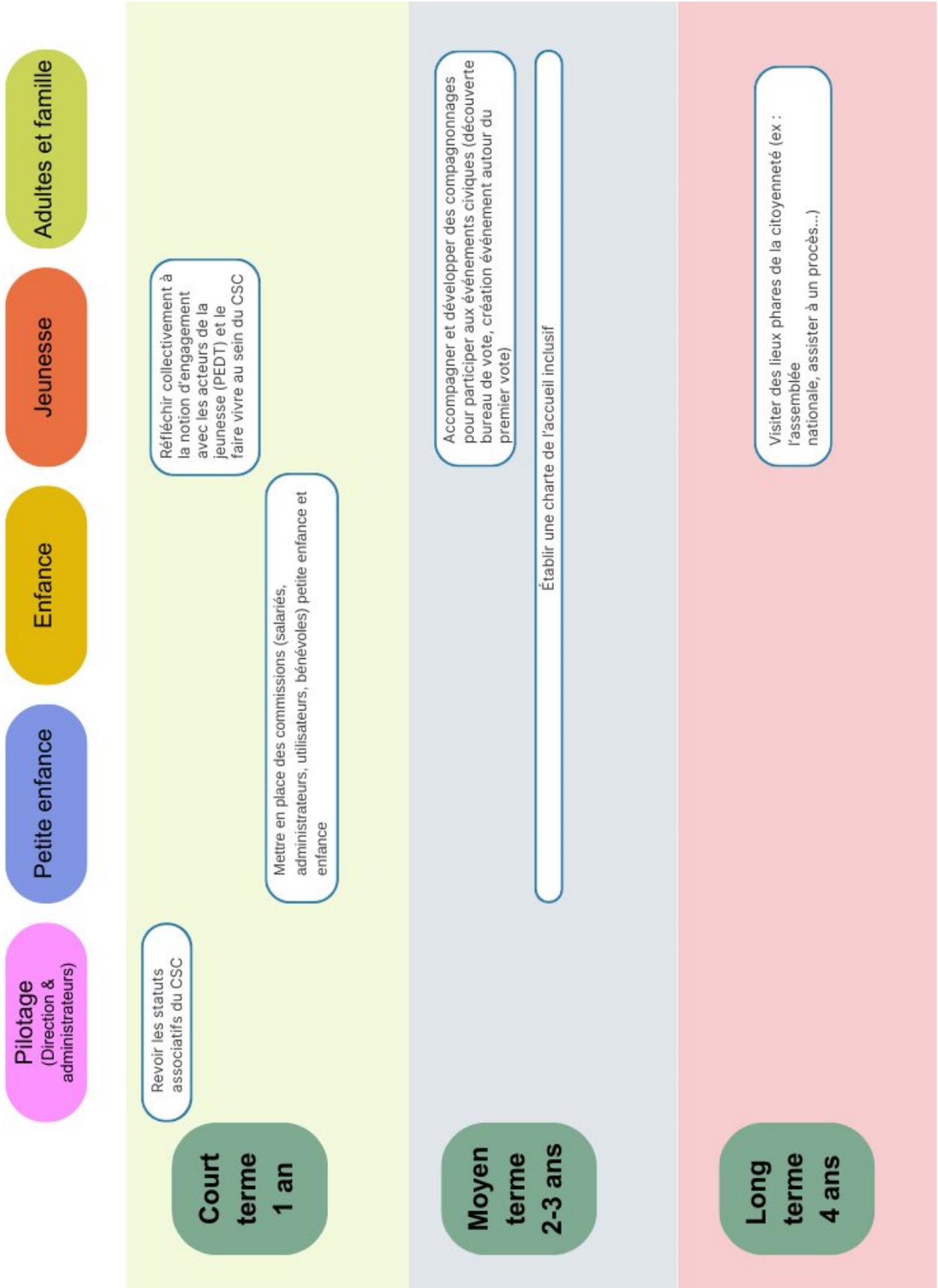
**Agir pour permettre l'accès à la culture et aux loisirs à tous les habitants**

**Agir avec les habitants en faveur de la transition écologique solidaire et citoyenne**

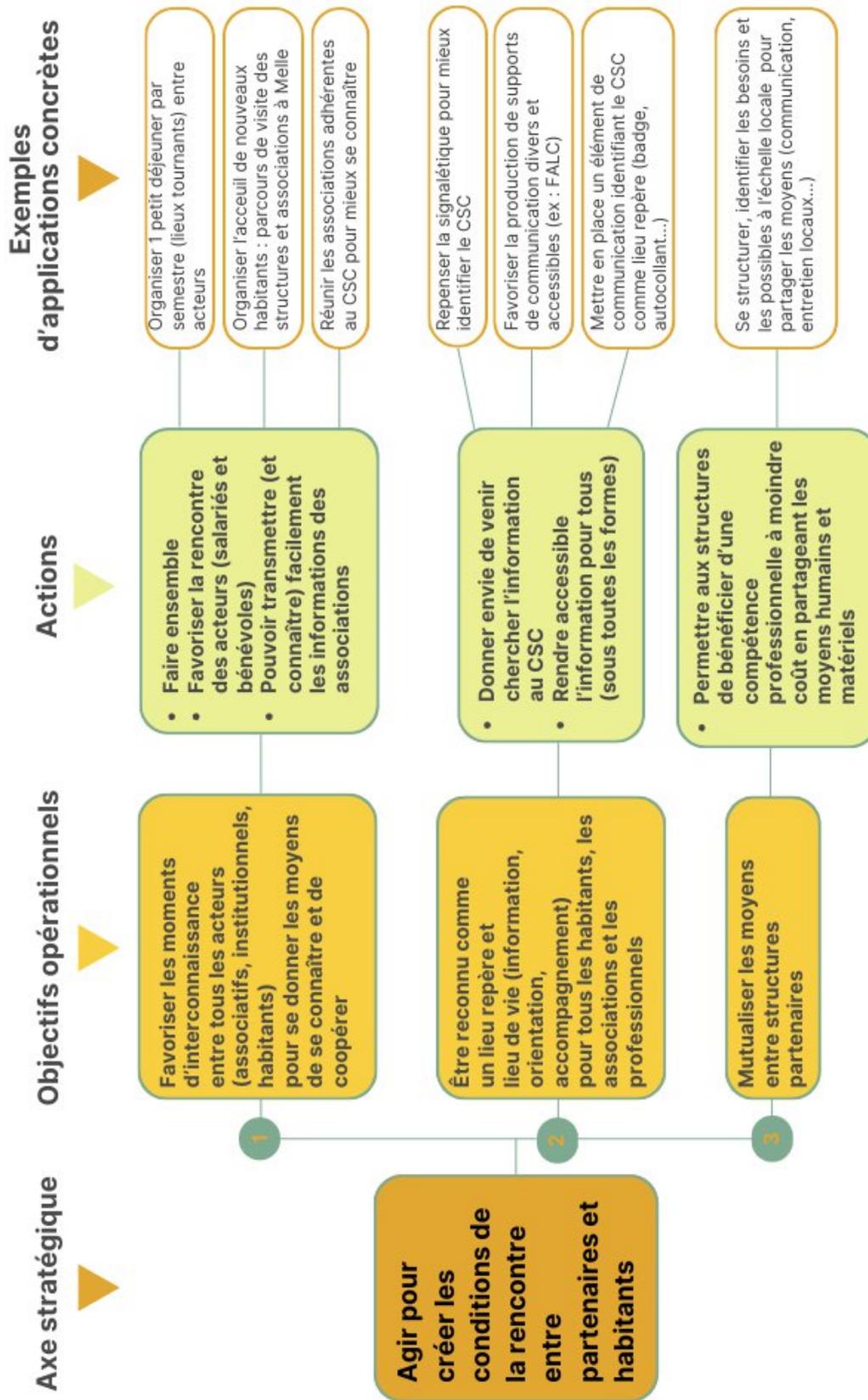
## ❖ Agir pour que les habitants soient acteurs de leur territoire et créer les conditions de leur citoyenneté



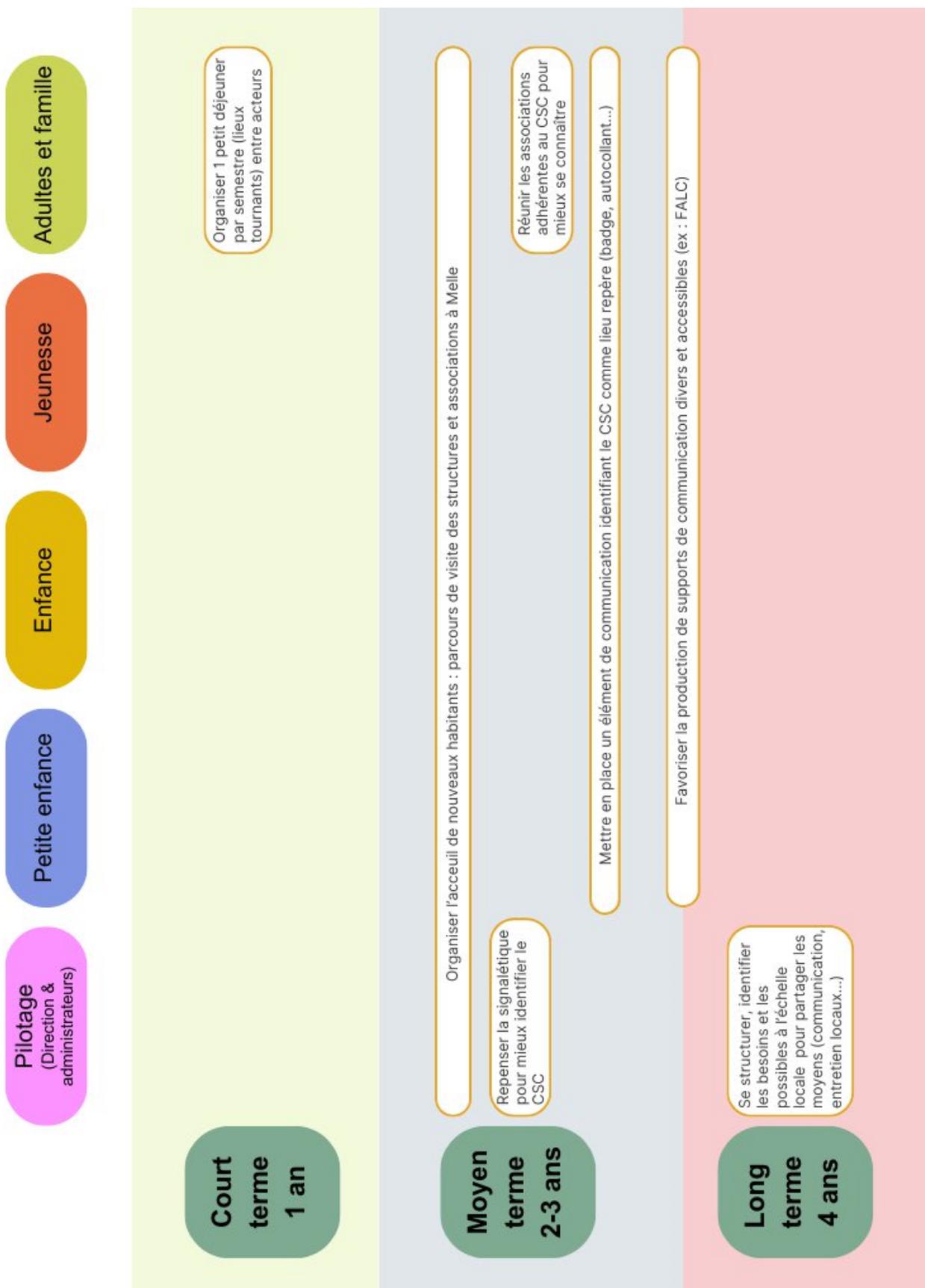
## ➤ Échéancier et répartition par secteur



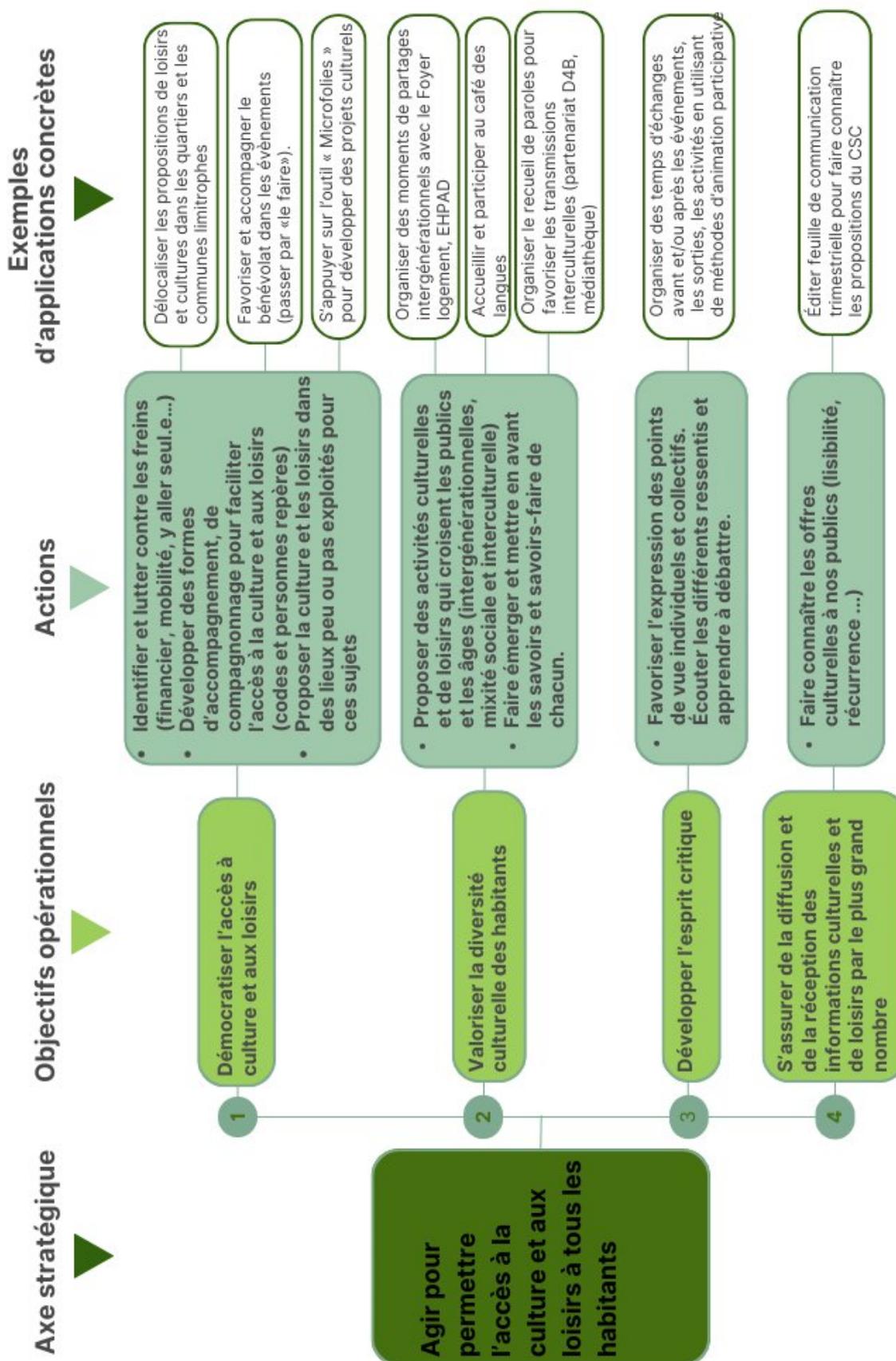
## ❖ Agir pour créer les conditions de la rencontre entre partenaires et habitants



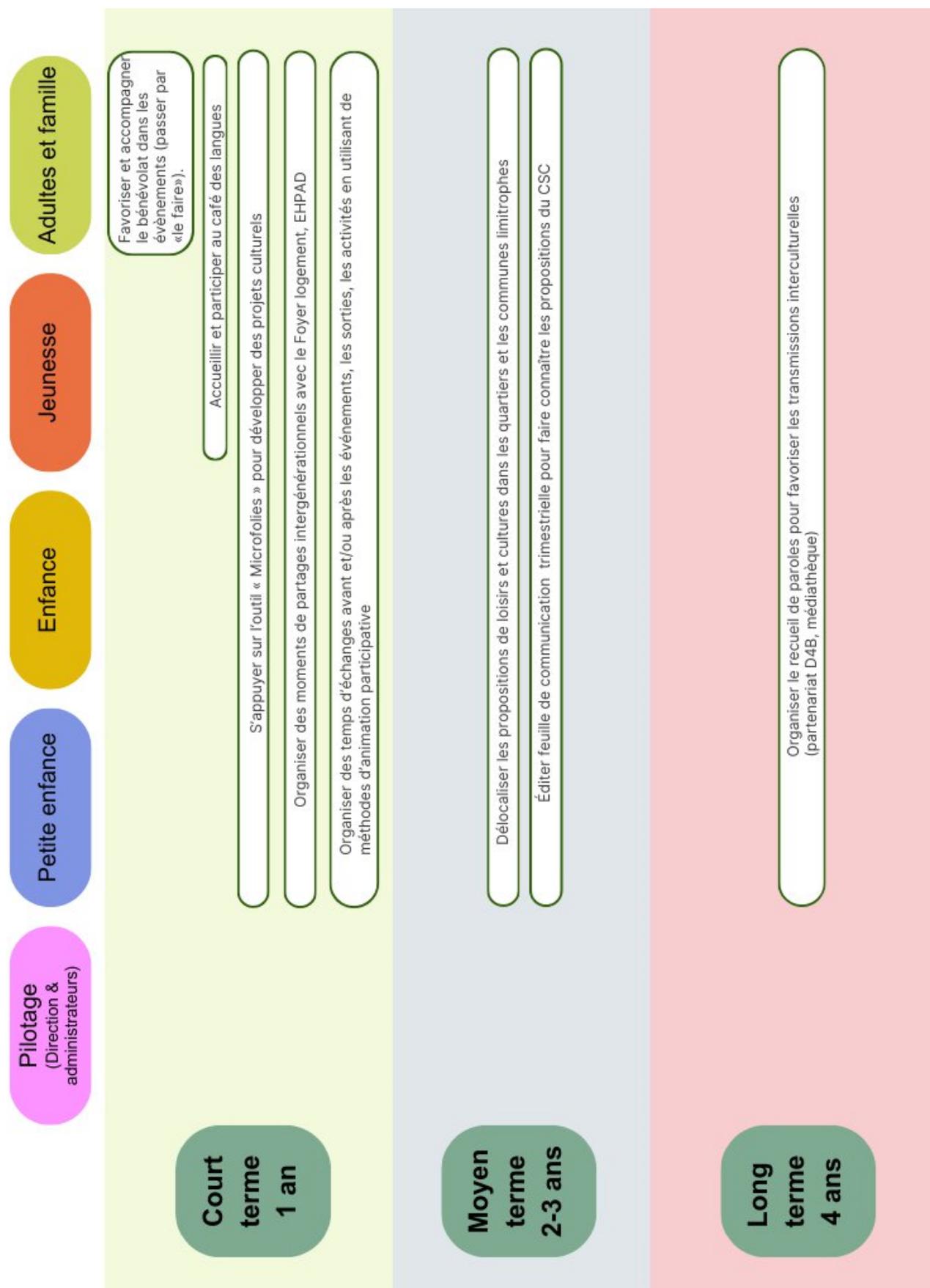
## ➤ Échéancier et répartition par secteur



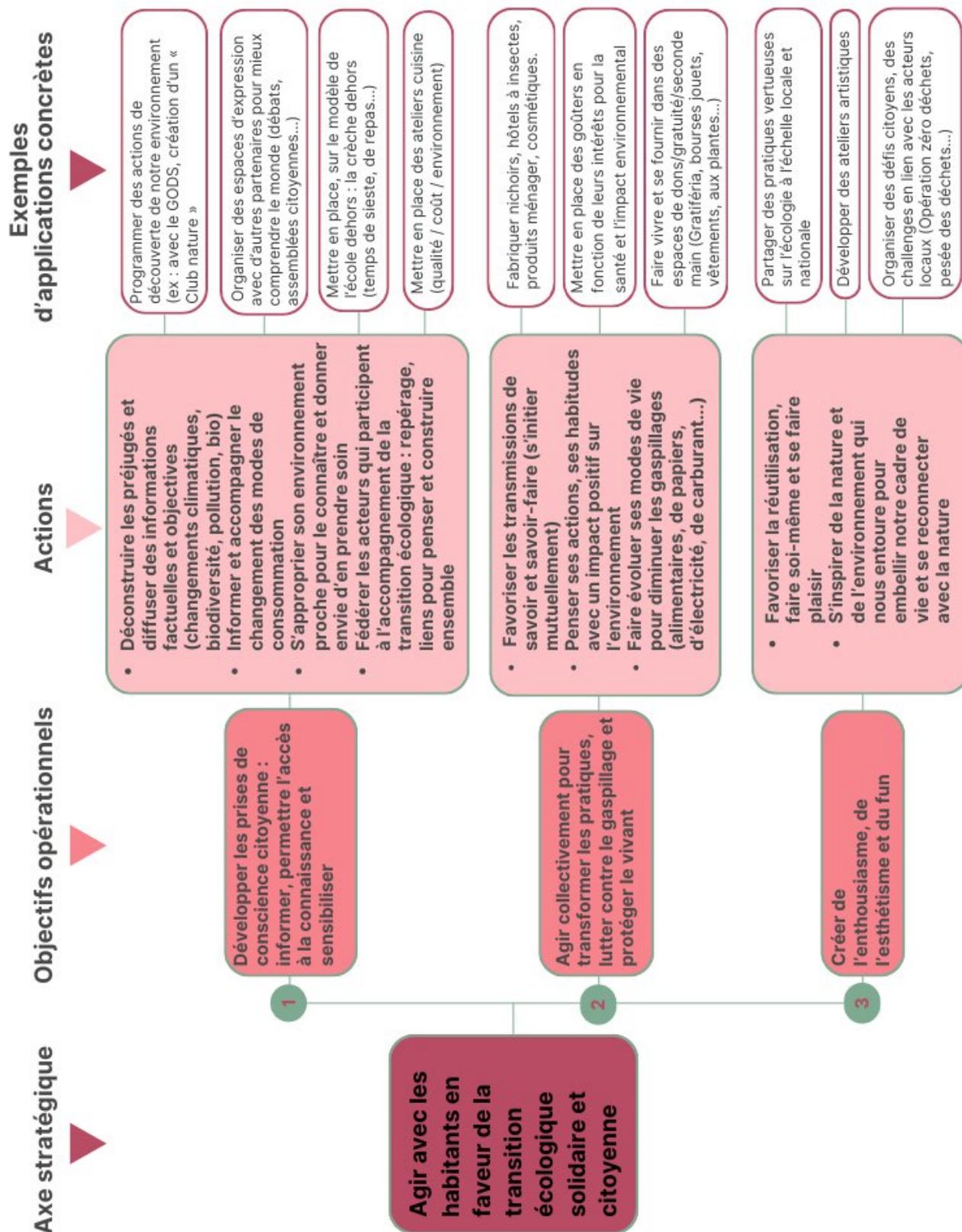
## ❖ Agir pour permettre l'accès à la culture et aux loisirs à tous les habitants



## ➤ Échéancier et répartition par secteur

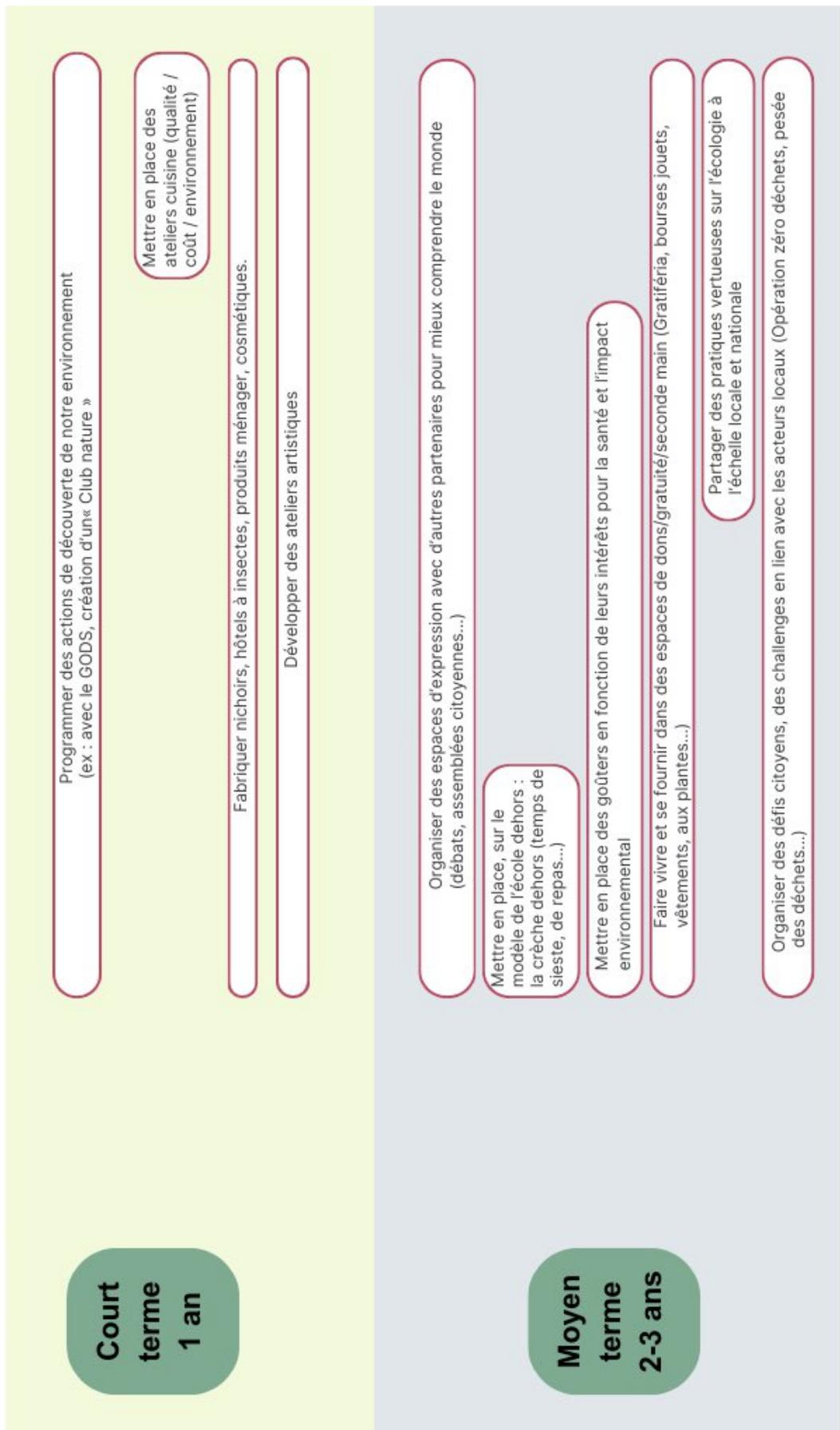


## ❖ Agir avec les habitants en faveur de la transition écologique solidaire et citoyenne



## ➤ Échéancier et répartition par secteur

- Pilotage  
(Direction & administrateurs)
- Petite enfance
- Enfance
- Jeunesse
- Adultes et famille

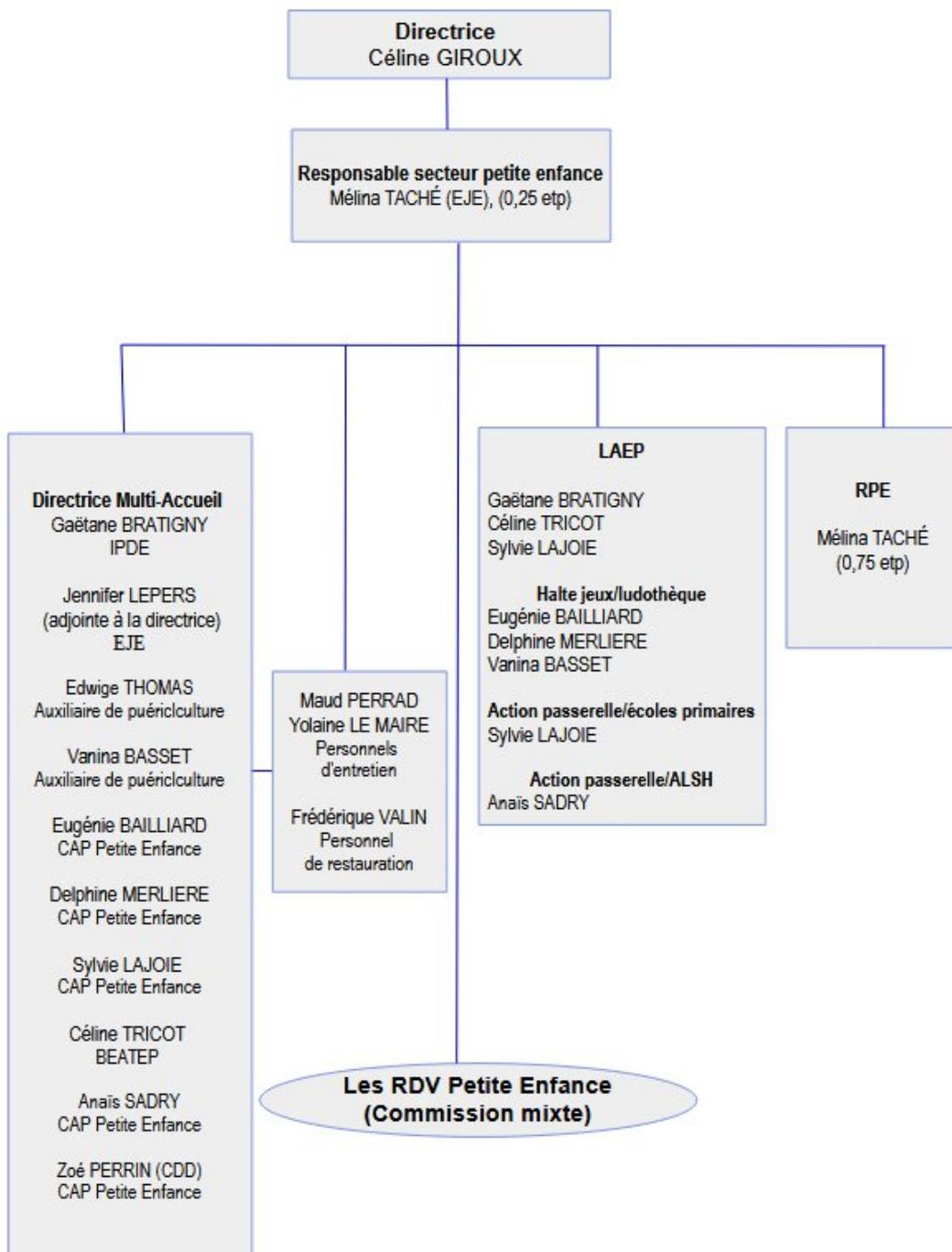


➤ **Les moyens, par secteur d'activité, pour mettre en œuvre le projet 2025 -2028**

<b>SECTEUR PETITE ENFANCE</b>	
<b>PUBLICS VISÉS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enfant de 10 semaines à 6 ans</li> <li>• Parents dont des parents en démarche d'insertion sociale et professionnelle</li> <li>• Assistantes maternelles</li> </ul>
<b>PARTENAIRES RÉGULIERS</b>	<p style="text-align: center;"><b><u>Financier et politiques</u></b></p> <p>Communauté de communes mellois en Poitou (service éducation), CAF, MSA, Conseil Départemental (PMI, insertion)</p> <p style="text-align: center;"><b><u>Opérationnels</u></b></p> <p>Ephad, Municipalité, Relais Petite Enfance, Médiathèque, France travail, associations locales en lien à la culture et aux loisirs, Fédération des CSC79</p>
<b>RÉGULATION FORMATION CONTINUE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunion mensuelle du multi-accueil</li> <li>• Réunion équipe CSC (tous les 15 jours à tour de rôle)</li> <li>• Réunion de secteurs (Responsable petite enfance)</li> <li>• Temps d'analyse de la pratique -&gt; équipe multi-accueil</li> <li>• -Temps de supervision -&gt; accueillantes LAEP</li> <li>• Rencontre entre paires à la fédération départementale des centres sociaux 79</li> <li>• Journées départementales dans le cadre des réseaux (CAF, UDAF)</li> <li>• Journées pédagogiques et transversales interne</li> </ul>
<b>ORIGINE DES RESSOURCES FINANCIÈRES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communauté de communes - Subvention (actions petite enfance)</li> <li>• Prestations CAF (multi-accueil, LAEP, RPE)</li> <li>• Subventions CAF (Reaap, FPT, BT)</li> <li>• Prestations MSA + appel à projet Grandir en Milieu Rural</li> <li>• Subvention du Conseil Départemental (Insertion)</li> <li>• Participation des usagers</li> </ul>
<b>EFFETS ATTENDUS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bonne santé et comportements des enfants</li> <li>• Lieu ressources pour les parents et les assistantes maternelles</li> <li>• Répondre aux besoins en mode d'accueil dans la limite de nos capacités</li> <li>• Répondre aux besoins de répit parental</li> <li>• Améliorer l'accessibilité de nos service afin de toucher tous les publics</li> <li>• Bien être au travail des salariés</li> <li>• Complémentarité avec les partenaires</li> <li>• Implication des parents, des habitants au projet du secteur</li> <li>• Implication du secteur dans la dynamique de territoire (Co-organisation, complémentarité avec les partenaires, participation aux évènements locaux ...)</li> </ul>

<b>INDICATEURS D'ÉVALUATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux de fréquentation</li> <li>• Nombre d'actions réalisées (parentalité, éveil, formation, réunions ...)</li> <li>• Nombre de bénévoles</li> <li>• Les retours positifs des publics et partenaires</li> <li>• Les mouvements et dynamiques d'équipes et des bénévoles (demande de formation, arrêts maladie, rupture de contrat ...)</li> </ul>
<b>MOYENS HUMAINS</b>	Une équipe de 13 salariées

### Organisation de l'équipe :

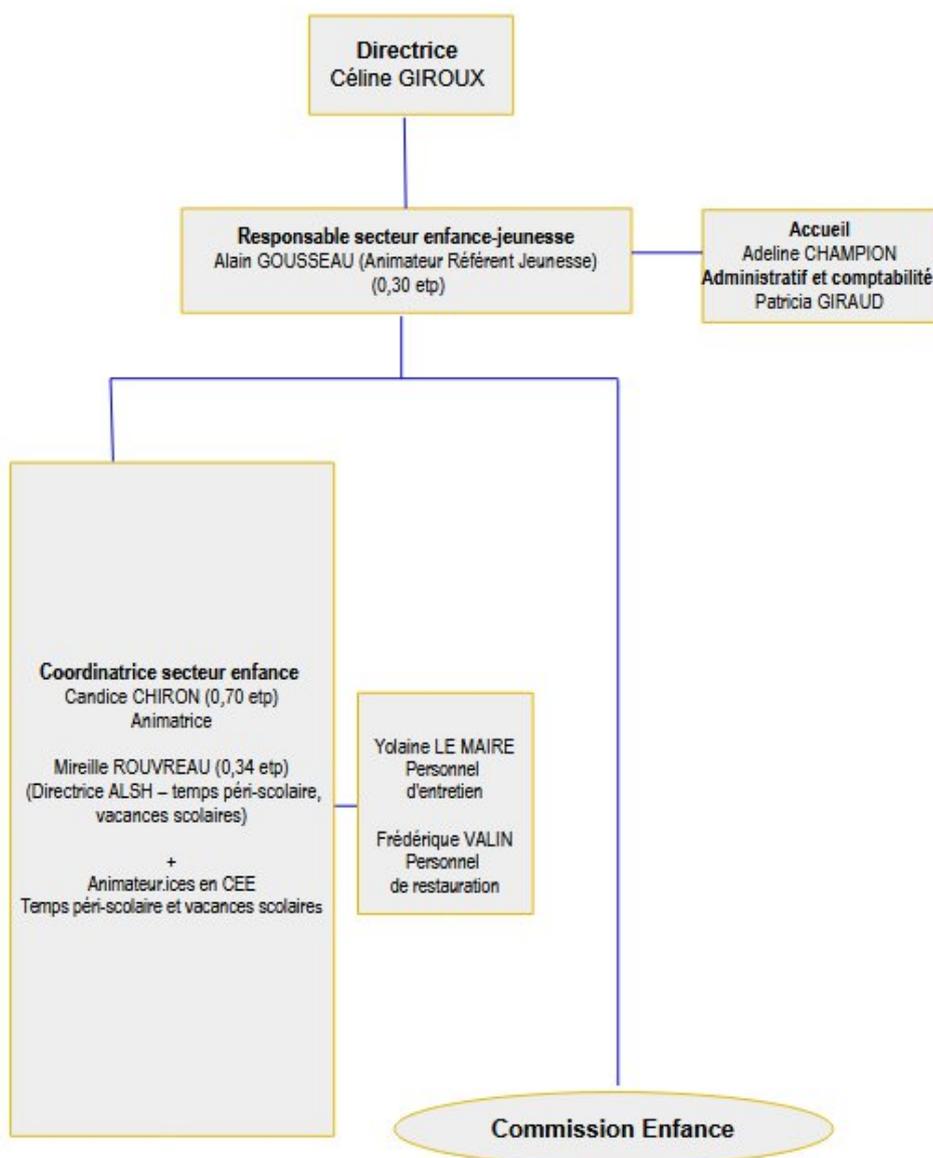


## SECTEUR ENFANCE

<b>PUBLICS VISÉS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enfants de 3 à 11 ans</li> <li>• Familles</li> </ul>
<b>PARTENAIRES RÉGULIERS</b>	<p style="text-align: center;"><b><u>Financier et politiques</u></b></p> <p>Communauté de communes mellois en Poitou (service éducation), CAF, MSA</p> <p style="text-align: center;"><b><u>Opérationnels</u></b></p> <p>Ephad, associations locale (Compagnie la petite fabrique, le voyage de l'arbre à lire ...), médiathèque, Microfolies, communauté de communes, municipalité de Melle, pôle ressources handicap, fédération des CSC79 ...</p>
<b>RÉGULATION FORMATION CONTINUE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunion équipe CSC (tous les 15 jours)</li> <li>• Réunion de secteurs (1 fois par mois)</li> <li>• Réunion de coordination (1fois/semaine)</li> <li>• Préparation temps d'animation</li> <li>• Commission mixte enfance</li> <li>• Rencontres entre paires (2 fois par an avec la fédération départementale des centres sociaux 79)</li> <li>• Formations individuelles et collectives</li> </ul>
<b>ORIGINE DES RESSOURCES FINANCIÈRES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prestations CAF</li> <li>• Subventions CAF (Reaap, FPT)</li> <li>• Prestations MSA</li> <li>• Subvention mairie de Melle</li> <li>• Participation des usagers</li> </ul>
<b>EFFETS ATTENDUS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Satisfaction des enfants (envie de venir, investissement dans les projets ...)</li> <li>• Comportements des enfants entre eux et avec les adultes</li> <li>• Lieu ressources pour les enfants, les parents</li> <li>• Répondre aux besoins en offre d'accueil de loisirs dans la limite de nos capacités</li> <li>• Répondre aux besoins de répit parental</li> <li>• Implication de l'équipe salariés dans la construction et la mise en œuvre du projet éducatif et pédagogique</li> <li>• Bien être au travail des salariés</li> <li>• Implication du secteur dans la dynamique de territoire (Co-organisation, complémentarité avec les partenaires, participation aux évènements locaux ...)</li> <li>• Implication des parents, des habitants au projet du secteur</li> </ul>

<b>INDICATEURS D'ÉVALUATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux de fréquentation</li> <li>• Nombre d'actions réalisées (parentalité, formation, réunions ...)</li> <li>• Nombre de bénévoles</li> <li>• Les retours positifs des publics et partenaires</li> <li>• Les mouvements et dynamiques d'équipes et des bénévoles (demande de formation, arrêts maladie, rupture de contrat ...)</li> <li>• Nombre d'incidents</li> </ul>
<b>MOYENS HUMAINS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une équipe de 1.3 etp</li> </ul>

### Organisation de l'équipe :

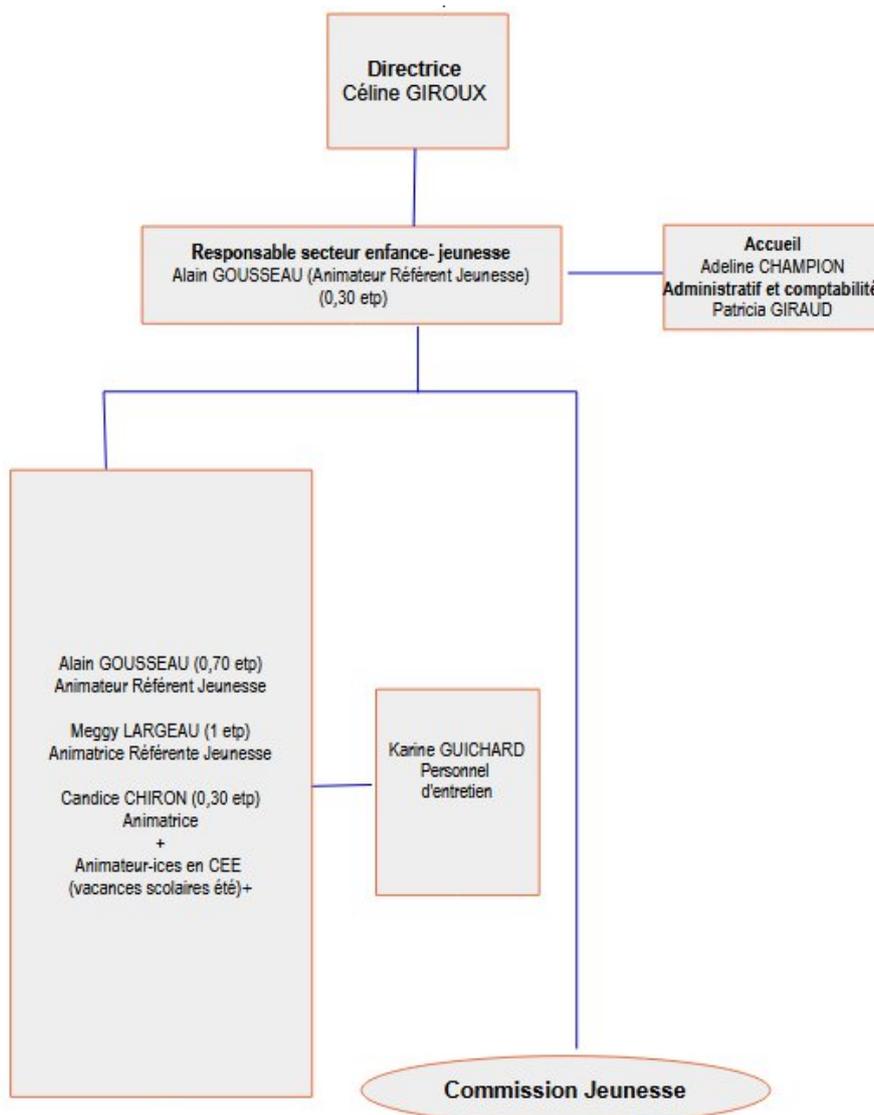


## SECTEUR JEUNESSE

<b>PUBLICS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enfants de 12 à 17 ans</li> <li>• Jeunes adultes 18-25 ans</li> <li>• Familles</li> </ul>
<b>PARTENAIRES RÉGULIERS</b>	<p style="text-align: center;"><b><u>Financier et politiques</u></b></p> <p>Communauté de communes mellois en Poitou (service éducation), CAF, MSA</p> <p style="text-align: center;"><b><u>Opérationnels</u></b></p> <p>Associations locale (Bêta-pi, Toit-etc, CIF-Sp, ...), communauté de communes, médiathèque, Microfolies, municipalité de Melle, pôle ressources handicap, fédération des CSC79 ...</p>
<b>RÉGULATION FORMATION CONTINUE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunion équipe CSC (tous les 15 jours)</li> <li>• Réunion de secteurs (1 fois par mois)</li> <li>• Commission jeunesse</li> <li>• Rencontres entre paires avec la fédération départementale des centres sociaux 79</li> </ul>
<b>ORIGINE DES RESSOURCES FINANCIÈRES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prestations CAF</li> <li>• Subventions CAF (Reaap, FPT)</li> <li>• Prestations et subvention MSA</li> <li>• Subvention mairie de Melle</li> <li>• Participation des usagers</li> </ul>
<b>EFFETS ATTENDUS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Satisfaction des adolescents et des jeunes adultes (envie de venir, investissement dans les projets ...)</li> <li>• Comportements des jeunes entre eux et avec les adultes</li> <li>• Élargissement des publics qui participent aux propositions du secteur</li> <li>• Lieu ressources pour les jeunes, les parents</li> <li>• Répondre aux besoins en offre d'accueil dans la limite de nos capacités</li> <li>• Répondre aux besoins d'accompagnement des parents dans cette phase de vie</li> <li>• Implication de l'équipe salariés dans la construction et la mise en œuvre du projet éducatif et pédagogique</li> <li>• Bien être au travail des salariés</li> <li>• Implication du secteur jeunesse dans la dynamique de territoire (co-organisation, complémentarité avec les partenaires, participation aux événements locaux ...)</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Implication des parents, des habitants au projet du secteur</li> <li>• Implication des jeunes dans la vie associative et le réseau jeunes</li> </ul>
<b>INDICATEURS D'ÉVALUATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux de fréquentation</li> <li>• Nombre d'actions réalisées (parentalité, éveil, formation, réunions ...)</li> <li>• Nombre de bénévoles</li> <li>• Les retours positifs des publics et partenaires</li> <li>• Les mouvements et dynamiques d'équipes et des bénévoles (demande de formation, arrêts maladie, rupture de contrat ...)</li> <li>• Nombre d'incidents</li> </ul>
<b>MOYENS HUMAINS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une équipe de 2.4 etp</li> </ul>

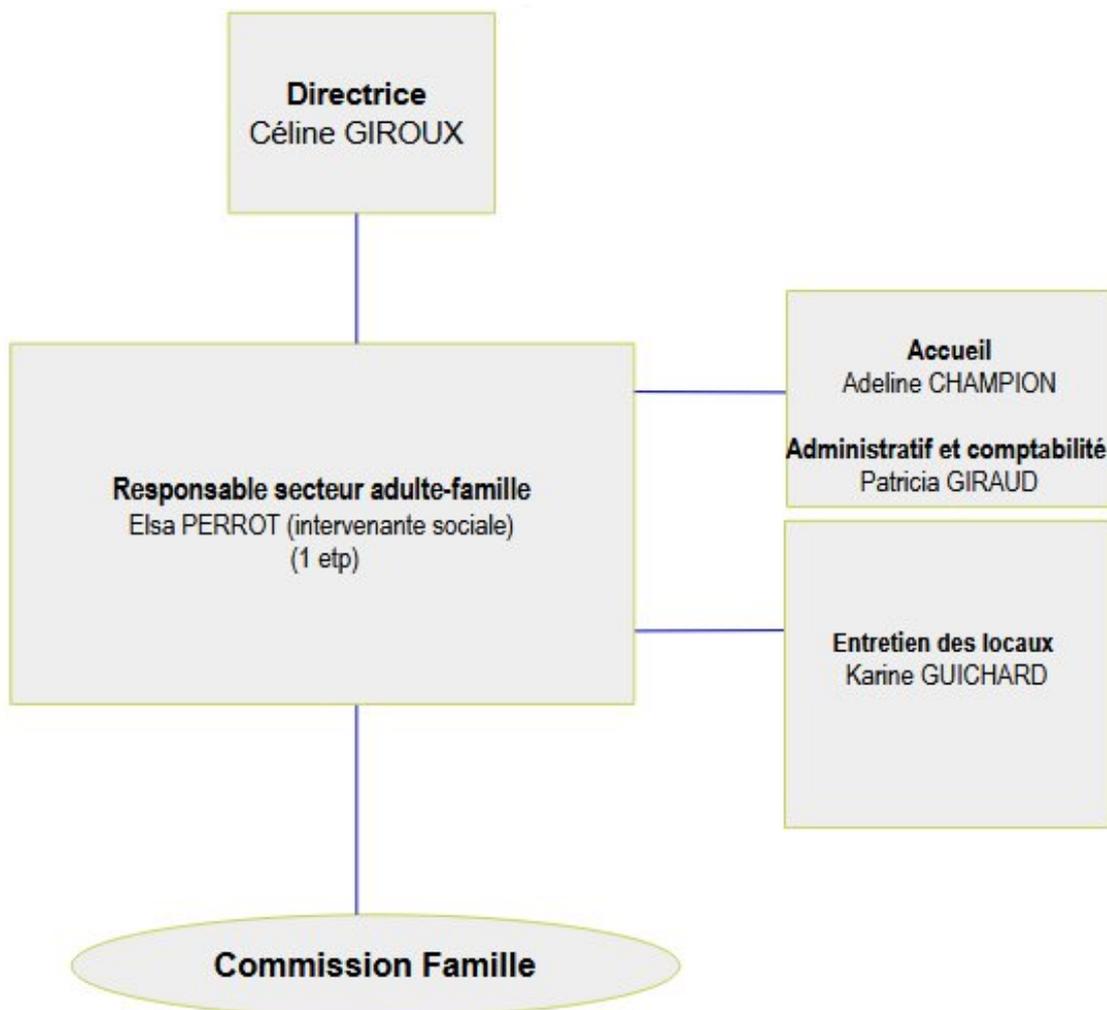
### Organisation de l'équipe :



SECTEUR ADULTE-FAMILLE	
<b>PUBLICS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adultes</li> <li>• Familles</li> </ul>
<b>PARTENAIRES RÉGULIERS</b>	<p style="text-align: center;"><b><u>Financier et politiques</u></b></p> <p>CAF, MSA, Mairie de Melle, Conseil Départemental 79</p> <p style="text-align: center;"><b><u>Opérationnels</u></b></p> <p>Associations à vocation sociale de toutes natures, associations locale (Bêta-pi, Toit-etc, CIF-Sp, ...), communauté de communes, médiathèque, Microfolies, municipalité de Melle, fédération des CSC79 ...</p>
<b>RÉGULATION FORMATION CONTINUE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunion équipe CSC (tous les 15 jours)</li> <li>• Réunion de secteurs (1 fois par mois)</li> <li>• Commission famille</li> <li>• Rencontres entre paires avec la fédération départementale des centres sociaux 79</li> <li>• Formations individuelles et collectives</li> </ul>
<b>ORIGINE DES RESSOURCES FINANCIÈRES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prestations CAF via animation collective famille</li> <li>• Subventions CAF (Reaap, FPT)</li> <li>• Prestations et subvention MSA</li> <li>• Subvention mairie de Melle</li> <li>• Participation des usagers</li> <li>• Subvention du Conseil Départemental</li> </ul>
<b>EFFETS ATTENDUS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Satisfaction des adultes et familles (envie de venir, investissement dans les projets ...)</li> <li>• Élargissement des publics qui participent aux propositions du secteur</li> <li>• Lieu ressources</li> <li>• Répondre aux besoins des habitants</li> <li>• Implication de l'équipe salariés (référénte famille en coopération avec les autres professionnels -&gt; transversalité) dans la construction et la mise en œuvre du projet famille</li> <li>• Bien être au travail des salariés</li> <li>• Implication du secteur adulte-famille dans la dynamique de territoire (co-organisation, complémentarité avec les partenaires, participation aux événements locaux ...)</li> <li>• Implication des habitants à la vie associative et projet de secteur</li> </ul>
<b>INDICATEURS D'ÉVALUATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux de fréquentation</li> <li>• Nombre d'actions réalisées (parentalité, formation, réunions ...)</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de bénévoles</li> <li>• Les retours positifs des publics et partenaires</li> <li>• Les mouvements et dynamiques d'équipes et des bénévoles (demande de formation, arrêts maladie, rupture de contrat ...)</li> <li>• Nombre d'incidents</li> </ul>
<b>MOYENS HUMAINS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 etp</li> </ul>

**Organisation de l'équipe :**



<b>PILOTAGE</b>	
<b>MOYENS HUMAINS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Directrice (1etp)</li> <li>• Chargée d'accueil-secrétariat (1etp)</li> <li>• Responsable Administrative et Financière (1 etp)</li> </ul>
<b>PARTENAIRES RÉGULIERS</b>	<p style="text-align: center;"><b><u>Financier et politiques</u></b></p> <p>CAF, MSA, Communauté de communes Mellois en Poitou, Mairie de Melle, Conseil Départemental 79, Région, DRAJES</p> <p style="text-align: center;"><b><u>Opérationnels</u></b></p> <p>Commissaires aux comptes Associations locales de toutes natures, Institutions et organismes à vocation sociale et culturel</p>
<b>RÉGULATION, FORMATION CONTINUE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunion équipe CSC (tous les 15 jours)</li> <li>• Réunion de secteurs (1 fois par mois)</li> <li>• Rencontres entre paires avec la fédération départementale des centres sociaux 79</li> <li>• Formations individuelles et collectives</li> </ul>
<b>ORIGINE DES RESSOURCES FINANCIÈRES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prestations CAF : Animation Collective Famille</li> <li>• Subventions CAF (Reaap, FPT)</li> <li>• Subvention du CD 79</li> <li>• Prestations MSA</li> <li>• Subvention mairie de Melle</li> <li>• Participation des usagers</li> </ul>
<b>EFFETS ATTENDUS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre adéquat du projet social,</li> <li>• Gestion appropriée du budget et recherche de financement</li> <li>• Entretien de l'outil de travail</li> <li>• Satisfaction des publics et des bénévoles</li> <li>• Bien être au travail des salariés</li> <li>• Satisfaction des partenaires</li> <li>• Offres qui enrichissent et participent à l'amélioration de la vie quotidienne des habitants</li> </ul>
<b>INDICATEURS D'ÉVALUATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux de fréquentation</li> <li>• Nombre d'actions réalisées (parentalité, formation, réunions ...)</li> <li>• Nombre de bénévoles</li> <li>• Les retours positifs des publics et partenaires</li> <li>• Les mouvements et dynamiques d'équipes et des bénévoles (demande de formation, arrêts maladie, rupture de contrat ...)</li> <li>• Nombre d'incidents</li> </ul>
<b>MOYENS HUMAINS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 etp</li> </ul>

<b>SERVICE TECHNIQUE</b>	
<b>MOYENS HUMAINS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Personnels d'entretien, Espace Enfance Famille et CSC Centre Bourg (1.72 etp)</li> <li>• Agent de restauration (0.66 etp)</li> </ul>
<b>PARTENAIRES RÉGULIERS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communauté de communes (cuisine centrale)</li> </ul>
<b>RÉGULATION, FORMATION CONTINUE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunion équipe CSC (1 fois par mois à tour de rôle)</li> <li>• Formations individuelles et collectives</li> </ul>
<b>EFFETS ATTENDUS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretien satisfaisant des locaux, hygiène et sécurité assurée</li> <li>• Bien être au travail des salariés</li> <li>• Implication des salariées dans la mise en œuvre du projet</li> <li>• Satisfaction des publics</li> </ul>
<b>INDICATEURS D'ÉVALUATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'actions réalisées (participation aux réunions, formation ...)</li> <li>• Les retours positifs des publics</li> <li>• Les mouvements et dynamiques d'équipes (demande de formation, arrêts maladie, rupture de contrat ...)</li> <li>• Nombre d'incidents</li> </ul>

## BUDGET PREVISIONNEL 2024-2027

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION	2024	2025	2026	2027
Cotisations	5 800,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
Production vendue Biens & Services	179 300,00	180 000,00	180 000,00	180 000,00
Produits des activités annexes	6 400,00	6 500,00	6 500,00	6 500,00
Marchandises (Achats & Variation de stocks)	-	-	-	-
Matières premières	11 888,00	12 125,00	12 367,00	12 614,00
Achats non stockés	44 457,00	45 346,00	46 252,00	47 177,00
Services extérieurs	164 075,00	167 356,00	170 703,00	174 117,00
<b>Valeur ajoutée</b>	<b>- 28 920,00</b>	<b>- 32 327,00</b>	<b>- 36 822,00</b>	<b>- 41 408,00</b>
Subventions d'exploitation	830 581,00	845 401,00	860 666,00	867 389,00
Impôts, taxes et versements assimilés	36 851,00	39 879,00	41 750,00	42 159,00
Salaires et traitements	653 156,00	664 656,00	671 556,00	678 456,00
Charges sociales	137 868,00	144 783,00	146 286,00	142 475,00
	<b>- 26 214,00</b>	<b>- 36 244,00</b>	<b>- 35 748,00</b>	<b>- 37 109,00</b>
Autres produits	7 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
Transferts de charges d'exploitation	-	-	-	-
Autres charges	-	-	-	-
<b>Marge brute</b>	<b>- 19 214,00</b>	<b>- 26 244,00</b>	<b>- 25 748,00</b>	<b>- 27 109,00</b>
	<b>-1,87 %</b>	<b>-2,50 %</b>	<b>-2,42 %</b>	<b>-2,53 %</b>
Reprises sur amortissements et provisions : produits d'exploitation	7 015,00	8 589,00	8 590,00	8 591,00
Quote part de subvention virée au résultat	-	-	-	-
Reprise sur provision	-	-	-	-
Dotations aux amortissements et aux pro- visions : charges d'exploitation	11 300,00	12 000,00	12 000,00	12 001,00
<b>Résultat lié à l'investissement</b>	<b>- 4 285,00</b>	<b>- 3 411,00</b>	<b>- 3 410,00</b>	<b>- 3 410,00</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>- 23 499,00</b>	<b>- 29 655,00</b>	<b>- 29 158,00</b>	<b>- 30 519,00</b>

Produits financiers	-	-	-	-
Reprises sur amortissements et provisions	-	-	-	-
Transferts de charges financières	-	-	-	-
Charges financières	-	-	-	-
Dotations aux amortissements et aux provisions : charges financières	-	-	-	-
<b>Résultat financier</b>	-	-	-	-
<b>Résultat courant</b>	<b>- 23 499,00</b>	<b>- 29 655,00</b>	<b>- 29 158,00</b>	<b>- 30 519,00</b>
Produits exceptionnels	-	-	-	-
Reprises sur amortissements et provisions	-	-	-	-
Report des ressources non utilisées	-	-	-	-
Transferts de charges exceptionnels	-	-	-	-
Charges exceptionnelles	-	-	-	-
Dotations aux amortissements et aux provisions	-	-	-	-
Engagements à réaliser sur ressources affectées	-	-	-	-
<b>Résultat exceptionnel</b>	-	-	-	-
<b>Résultat net</b>	<b>- 23 499,00</b>	<b>- 29 655,00</b>	<b>- 29 158,00</b>	<b>- 30 519,00</b>

Nous avons considéré pour les années 2025, 2026, 2027 :

- L'augmentation du salaire socle prévisible des salariés (convention ALISFA) jusqu'en 2027 (22 600€, 23 000€ et 23 300€)
- Une inflation globale de 2%
- Une augmentation de 3% des prestations de la CAF + le Bonus attractivité
- Une subvention à l'identique de la communauté de communes pour les actions petite enfance, enfance et jeunesse (re-discussion de cette convention pour 2025-2028 en cours)

Au regard de cette projection, a minima, il est évident que nous devons rechercher des appuis financiers complémentaires (négociation avec les collectivités publiques, réponse à des appels à projets, financements privés) si l'on veut maintenir l'ensemble des actions en cours et encore plus si nous souhaitons développer notre projet.



**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
CENTRE SOCIOCULTUREL DU MELLOIS 2024-2025**

**COLLÈGE INDIVIDUELS (10)**

CHEMINADE Aurore (2021)  
TALON Laurent (2022)  
MILLET Jacques (2022)  
GARAIN Jean Louis (2023)  
SIDAMBAROMPOULE Laurence (2023)  
JOLLY Muriel (2023)  
DUCASSE Benoît (2023)  
PEZON Delphine (2023)  
VIOLLET Marinette (2023)  
HOARAU-OZENNE Priscillia (2024)

**COLLÈGE ASSOCIATIONS (4)**

DURAND Daniel, Internet et Vous, ADSAE (2023)  
BALLAND Colette, DUPUIS Aurélie (suppléante), Le relais-épicerie sociale(2021)  
CHAUVET-CHARLES Jacqueline, PIAT Sylvain (suppléant), Toit etc (2023)  
GUAIGUANT Rachel, CIF-SP solidaire entre les âges (2023)

**MEMBRES DE DROIT ÉLU.ES DE LA COMMUNE DE MELLE(2)**

GIRAULT Anne, conseillère municipale  
KLINGLER Sarah, conseillère municipale

**MEMBRES DE DROIT ÉLU.ES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU MELLOIS (3)**

PELTIER Jérôme, conseiller communautaire  
PICARD Marylène, conseillère communautaire  
PILARD Christophe, conseiller communautaire

**REPRÉSENTATION DU PERSONNEL** :Un représentant du Conseil Économique et Social

**MEMBRES DU BUREAU**

**Président** : Jacques Millet

**Vice-présidente** : Aurore Cheminade

**Commission Richesse Humaine et Financière** : Jacques Millet, Jean Louis Garain

**Commission petite enfance** : Jessica Hoarau-Ozenne, Jacques Millet, Anne Girault

**Commission enfance** : Aurore Cheminade, Laurence Sidambarompoule,

**Commission Jeunesse** : Jean Louis Garain, Laurent Talon, Muriel Jolly

**Commission adulte-famille** : Laurence Sidambarompoule, Muriel Jolly, Rachel Gaiguant

## Les membres de l'équipe permanente

Nom et prénom	Temps de travail mensuel	Statut	Qualification	Fonction
<b>BASSET Vanina</b>	151,67	CDI	Auxiliaire de puériculture	Auxiliaire de puériculture
<b>BRATIGNY Gaëtane</b>	151,67	CDI	Puéricultrice	Directrice du multi-accueil
<b>CHAMPION Adeline</b>	151,67	CDI	Baccalauréat	Chargée d'accueil
<b>CHIRON Candice</b>	151,67	CDI	DUT Carrière sociale	Coordinatrice secteur enfance
<b>COLSY Eugénie</b>	151,67	CDI	CAP petite enfance	Animatrice Petite enfance
<b>MERLIÈRE Delphine</b>	151,67	CDI	CAP Petite Enfance	Animatrice Petite enfance
<b>GIRAUD Patricia</b>	151,67	CDI	Master	Responsable Administrative et Financière
<b>GIROUX Céline</b>	151,67	CDI	DEIS - CAFDES	Directrice
<b>GOUSSEAU Alain</b>	151,67	CDI	BPJEPS	Responsable du secteur Enfance -Jeunesse Réfèrent jeunesse
<b>GUICHARD Karine</b>	75,83	CDI	CAP	Agent d'entretien
<b>LAJOIE Sylvie</b>	151,67	CDI	CAP Petite enfance	Animatrice Petite enfance
<b>LARGEAU Meggy</b>	151,67	CDI	DEEJE	Référente jeunesse
<b>LE MAIRE Yolaine</b>	129	CDI	Baccalauréat	Agent d'entretien
<b>PERRAD MAUD</b>	56	CDI	BEPA	Agent d'entretien
<b>PERRIN Laurent</b>	15	CDI	Baccalauréat	Professeur de dessin
<b>PERRIN Zoé</b>	30,33	CDD	CAP petite enfance	Animatrice petite enfance
<b>PERROT Elsa</b>	151,67	CDI	Master	Responsable secteur adulte-famille Référente famille
<b>ROUVREAU Mireille</b>	30,50	CDI	BAFD	Directrice ALSH
<b>SADRY Anaïs</b>	151,67	CDI	Baccalauréat	Animatrice Petite enfance
<b>TACHE Mélina</b>	151,67	CDI	DEEJE	Responsable du secteur petite enfance Animatrice du Relais Petite Enfance
<b>THOMAS Edwige</b>	151,67	CDI	Auxiliaire Puériculture	Auxiliaire puériculture
<b>TRICOT Céline</b>	101,62	CDI	BEATEP	Animatrice Petite Enfance
<b>VALIN Frédérique</b>	109,20	CDI	Baccalauréat	Agent de restauration

# **Centre SocioCultuel du mellois**

**8 place René Groussard**

**et rue de l'azuré**

**79500 Melle**

**05 49 29 04 05**

**[contact.melle@csc79.org](mailto:contact.melle@csc79.org)**



*Credit photo : Bois et paille*